



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Le temps passe vite –  
Le soleil se lève et l'obscurité tombe –  
Laissez-le défilier – L'amour vaincra toujours  
Inscription sur le monument à Ahakista, en Irlande

LES FAMILLES SE SOUVIENNENT

LES FAMILLES  
SE SOUVIENNENT

Commission d'enquête  
relative aux mesures  
d'investigation prises à  
la suite de l'attentat à la  
bombe commis contre  
le vol 182 d'Air India



**LES FAMILLES  
SE SOUVIENNENT**

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre  
des Travaux publics et Services gouvernementaux – 2008

N<sup>o</sup> cat. : CP32-89/1-2008F

ISBN : 978-0-660-97279-4

En vente chez votre libraire local ou auprès des  
Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario)  
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1 800 635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1 800 565-7757

[publications@tpsgc.gc.ca](mailto:publications@tpsgc.gc.ca)

Internet : [www.publications.gc.ca](http://www.publications.gc.ca)

Commission of Inquiry  
into the Investigation of  
the Bombing of Air India  
Flight 182



Commission d'enquête relative  
aux mesures d'investigation prises  
à la suite de l'attentat à la bombe  
commis contre le vol 182 d'Air India

The Honourable John C. Major, Q.C.  
Commissioner

L'honorable John C. Major, c.r.  
Commissaire

Décembre 2007

Son Excellence  
La Gouverneure générale en conseil

Qu'il plaise à Votre Excellence,

En tant que commissaire nommé par le décret C.P. 2006-1526 pris le 1<sup>er</sup> mai 2006 en vertu de la partie 1 de la *Loi sur les enquêtes* et conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de soumettre ce premier rapport intitulé « Les familles se souviennent ». Ce rapport relate l'histoire personnelle de nombreuses victimes de l'attentat à la bombe contre le vol 182 d'Air India, et contient des récits de membres de leurs familles, de sauveteurs et de responsables canadiens qui étaient présents en Irlande immédiatement après la tragédie.

Le commissaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Major'.

John C. Major

P.O. Box 1298, Station "B", Ottawa, Ontario / C.P. 1298, succursale "B" Ottawa (Ontario)  
K1P 5R3  
Tel. / Tél. : 613 992-1834 Fax / Télécopieur : 613 995-3506  
E-mail: jmajor@majorcomm.ca

Canada



## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
Vue d'ensemble.....	7
Notes.....	8
<b>I. LA PERTE HUMAINE</b> .....	9
<b>A. Potentiel perdu</b> .....	9
Shakuntala, Uma, Sandhya et Swati Sharma .....	11
Chandra et Manju Khandelwal .....	13
Barsa Kelly.....	15
D <sup>r</sup> Anchanatt Alexander .....	17
Nagasundara, Jyothi et Thejus Radhakrishna.....	19
Syed Qutubuddin, Shaiesta, Rubina, Arishiya et Atif Quadri .....	21
Sanjay et Deepak Turlapati.....	23
Muktha et Deepak Bhat.....	25
<b>B. Rêves brisés</b> .....	27
Vinubhai, Chandrabala, Bina et Tina Bhatt.....	29
Rachelle Castonguay.....	31
Dara D. Dumasia .....	33
Krishnakumar Gopalan.....	35
Satwinder Singh Bhinder.....	37
Gaston Beauchesne.....	39
Indira Kalsi .....	41
Meghana Sabharwal.....	43
Lakshmi et Veena Subramanian.....	45
Ardeshir K. Enayati .....	47
<b>C. Des leaders, des champions et des sources d'inspiration</b> ....	49
D <sup>re</sup> Sugra Sadiq.....	51
Nayudamma Yelevarthi .....	53
D <sup>rs</sup> Zebunnisa et Umar Jethwa .....	55
Capitaine Narendra Singh Hanse .....	57
Sam Madon.....	59
Bhagwanti Gogia .....	61
Mohan Kachroo.....	63
Om Prakash Sharma .....	67

<b>II. DES EFFORTS HÉROÏQUES.....</b>	<b>71</b>
<b>A. Mesures prises face à l’urgence.....</b>	<b>71</b>
Seanie Murphy.....	73
Mark Stagg.....	77
Daniel Brown.....	81
Capitaine Roddy McDougall.....	85
Mark Tait.....	87
Thomas Hayes.....	89
<b>B. La gratitude envers les gestes de bienveillance à Cork, en Irlande.....</b>	<b>93</b>
<b>III. LA RÉACTION DU CANADA .....</b>	<b>99</b>
<b>A. Perception d’absence de soutien de la part du gouvernement canadien.....</b>	<b>99</b>
<b>B. Les responsables canadiens.....</b>	<b>107</b>
<b>IV. LES SÉQUELLES.....</b>	<b>113</b>
<b>A. Deuil persistant.....</b>	<b>113</b>
Donna Ramah Paul, Upendrakumar Narainji Abda et Laxmansinh Abda.....	115
Parkash Bedi.....	117
Mandip Singh Grewal .....	119
Shailendra Gupta, Gaurav Gupta, Mansi Kinworthy et Shobha Dewan.....	121
Shipra Rana.....	125
Chandar Sain Malhotra.....	127
Rama Bhardwaj.....	129
Sanjay Lazar .....	131
Satrajpal (Fred) Rai.....	133
Zerina Pai.....	135
Ann and Esther Venketeswaran.....	137
<b>B. Conserver le souvenir .....</b>	<b>139</b>
Lieux commémoratifs .....	140

Hommages et services commémoratifs.....	144
Livres commémoratifs.....	144
Journée nationale du souvenir des victimes de terrorisme.....	145
Bourses d'études .....	145
Carrières dédicacées.....	147
Événements spéciaux .....	148
<b>V. RÉCONCILIATION ET ESPOIR.....</b>	<b>151</b>
<b>A. Ralliement des familles : la quête de justice.....</b>	<b>151</b>
Bal Gupta.....	153
Sundaram Ramakasavan .....	157
<b>B. Surmonter la douleur pour créer un monde meilleur ...</b>	<b>159</b>
Chandra Sankurathri.....	161
Lata Pada.....	165
Susheel Gupta.....	169
Kalwant Mamak.....	173
Jayashree Thampi .....	175
Anita Gupta.....	177
<b>VI. MOT DE LA FIN .....</b>	<b>179</b>
<b>En mémoire de.....</b>	<b>182</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>189</b>
<b>ANNEXE A</b>	
<b>MANDAT .....</b>	<b>191</b>
<b>ANNEXE B</b>	
<b>LISTE DES TÉMOINS .....</b>	<b>198</b>
<b>ANNEXE C</b>	
<b>CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS .....</b>	<b>205</b>
<b>ANNEXE D</b>	
<b>SOURCES DES PHOTOS.....</b>	<b>210</b>
<b>ANNEXE E</b>	
<b>PERSONNEL DE LA COMMISSION .....</b>	<b>212</b>



## Introduction

Dans la soirée du 22 juin 1985, le vol 182 d'Air India, un Boeing 747 nommé *Kanishka*, décolle de Montréal à destination de Londres puis de New Delhi. Tôt le matin du 23 juin, il est pulvérisé par une bombe plantée au Canada par des terroristes. Toutes les personnes à bord périssent.

Trois cent vingt-neuf passagers et membres d'équipage sont morts. Cent trente-sept d'entre eux avaient moins de 18 ans, dont 82, moins de 13 ans. C'est là la plus grande perte de vies canadiennes aux mains de terroristes.

Pour les parents et amis, le chagrin sera instantané, profond et durable. Une telle peine a un effet paralysant et il est difficile de l'appréhender par les écrits ou la parole. *Mark Stagg* a tenté de le faire. Il était officier à bord du *Laurentian Forest*, un des premiers navires à arriver sur les lieux.

*Mark Stagg* a décrit à la Commission le carnage auquel il a été confronté. Dans les eaux de l'Atlantique Nord, une pellicule de pétrole délimitait la scène de destruction. Des débris et des corps rompus étaient éparpillés sur une grande surface. Il a récupéré des dépouilles et des parties de corps, et il s'accrochait à l'espoir que certains passagers auraient pu survivre. Cet espoir s'est évaporé lorsqu'il a soulevé de la mer un enfant entièrement vêtu et apparemment sans blessure. Il le souhaitait en vie mais a su immédiatement qu'il était mort. Il a décrit comment il a pressé le corps contre sa propre joue et senti la froide confirmation de la mort. Il n'a jamais oublié ce moment, qui l'habite encore :

[TRADUCTION]

*Le garçon en moi est mort ce jour-là. Je ne l'ai reconnu que des années plus tard, mais je le ressens bien. Je l'ai senti et je le sens toujours, et chaque jour, mes pensées retournent là. Ma foi en la bonté et en Dieu, en la logique et la normalité, est morte à ce moment...<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Mark Stagg, témoignant devant la Commission le 27 septembre 2006. Il était troisième officier à bord du MV *Laurentian Forest*, le navire qui a effectué les opérations de sauvetage après l'attentat. Aujourd'hui, il est responsable de la formation et du perfectionnement à la Maritime and Coastguard Agency du ministère des Transports du Royaume-Uni.

Malgré l'évidente ampleur de la catastrophe, le Canada et les Canadiens en général n'ont pas immédiatement reconnu qu'il s'agissait d'un attentat terroriste contre des Canadiens. Il a fallu des années pour qu'ils le fassent. De fait, ce n'est qu'en 2005 qu'un premier ministre canadien assistait pour la première fois au service commémoratif en Irlande.

Une longue enquête de la GRC et le procès long et rigoureux auquel deux suspects, Ripudaman Singh Malik et Ajaib Singh Bagri, ont été soumis en Colombie-Britannique ont abouti à des acquittements en 2005, à la déception des familles. Jusqu'à ce jour, la seule personne déclarée coupable dans le cadre de l'attentat à la bombe contre le vol 182 ou de l'explosion à l'aéroport Narita est Inderjit Singh Reyat. (Voir la chronologie des principaux événements à l'annexe C.)

Le présent rapport préliminaire porte sur la dimension humaine entourant l'attentat – la douleur des parents des victimes, l'héroïsme des sauveteurs, la générosité et la chaleur des citoyens de Cork, en Irlande. L'énormité de cet assassinat collectif peut être saisie en tentant d'en apprendre davantage sur les victimes et leurs survivants éplorés.

Avant que le premier ministre Stephen Harper n'ordonne cette enquête, l'honorable Bob Rae, ancien premier ministre de l'Ontario, avait entrepris de déterminer si des questions d'intérêt public étaient restées en suspens au sujet de l'explosion du vol d'Air India et auxquelles, après 20 ans, il faudrait apporter une réponse. Il a examiné la façon dont l'enquête criminelle a été menée, ainsi que les conclusions et recommandations d'autres enquêtes. Il a évalué les mesures que les ministères et organismes fédéraux ont prises sur les plans des transports et de la sécurité depuis 1985. Il a aussi rendu visite à des parents et à d'autres personnes. À l'automne 2005, il a livré un rapport instructif. Il y écrit ceci :

*Nous savons à quel endroit a été ourdi le complot et connaissons l'identité de certains des conspirateurs; nous savons comment les bombes se sont trouvées à bord des deux avions; enfin, nous connaissons les détails de la détonation de ces bombes. Nous n'avons donc pas besoin de réexaminer ces*

*questions. Les faits sont clairement établis. Nous devons en apprendre davantage sur la façon dont le Canada a évalué la menace et la façon dont les services de renseignement et de police ont géré l'enquête, et déterminer dans quelle mesure les règlements sur la sécurité aéroportuaire ont été efficaces ou non. Vingt ans plus tard, il est encore utile de se poser ces questions. Les attentats à la bombe contre Air India étaient les pires attaques terroristes de l'histoire du Canada. Nous ne pouvons nous permettre de laisser des questions sans réponse.<sup>2</sup>*

La Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India a été instituée par le décret C.P. 2006-293 pris le 1<sup>er</sup> mai 2006 en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. (Le mandat de la Commission figure à l'annexe A.) La Commission a débuté ses travaux le 21 juin 2006 et elle continue d'étudier des questions en suspens ayant trait à la tragédie. La recherche de documents et de témoins a été compliquée par le nombre d'années qui se sont écoulées depuis l'événement. En conséquence, les témoignages ont débuté progressivement le 25 septembre 2006.

Le premier rapport vise à cerner la dimension humaine du vol 182. Si 329 vies ont été détruites, seulement 131 dépouilles ont été retrouvées. Malheureusement, bien que certaines familles aient pu trouver un faible réconfort grâce à la récupération d'une dépouille et la possibilité de lui accorder des obsèques, la majorité n'a même pas eu droit à si peu puisque 198 victimes ont été englouties par la mer. Des familles entières ont péri. D'autres familles ont été dévastées et leur vie a été bouleversée par la mort d'êtres chers. Les parents et amis des victimes, ainsi que notre société, espèrent que cette enquête ne se limitera pas à expliquer ce qui s'est produit, mais examinera plutôt pourquoi la tragédie s'est produite et comment on peut éviter qu'une telle tragédie se répète.

À la suite de l'attentat à la bombe contre le vol d'Air India, puis de la destruction des tours jumelles du World Trade Center à New York le 11 septembre 2001, une conscience accrue du terrorisme a

---

<sup>2</sup> Leçons à retenir, Sécurité publique Canada, 2005, p. 2.

transformé notre société. Notre assurance est fragile. Nous sommes maintenant souvent confrontés à des mesures de sécurité plus rigoureuses, des restrictions aux voyages et un malaise général.

Les familles des victimes et d'autres Canadiens se demandent encore parfois : « Si le vol 182 d'Air India avait été un vol d'Air Canada et tous les passagers des Canadiens à la peau claire, la réaction du gouvernement aurait-elle été différente? » Il est impossible de le savoir. Le pays entier espère que non. À la conclusion de l'enquête, une meilleure compréhension des événements et des mesures qui ont été prises nous aidera peut-être tous à trancher.

La Commission a reçu le témoignage de la plupart des familles des victimes entre le 26 septembre et le 17 novembre 2006. (Voir la liste des témoins à l'annexe B.) Les vives émotions que continuent de susciter leur expérience, leur douleur et leur deuil ne pouvaient qu'émouvoir tous présents. Certains avaient déjà consigné leur récit dans des livres ou des articles, ou par le biais des médias. D'autres qui avaient précédemment choisi de ne pas s'exprimer sont venus se faire entendre. La différence cette fois-ci était que les familles avaient été invitées par cette Commission, établie par le gouvernement du Canada, à exprimer leurs sentiments dans le cadre d'une audience publique sous l'égide d'un commissaire nommé par le gouvernement. Il faut espérer que l'expression de toute leur douleur personnelle leur apportera un certain apaisement. En témoignant devant la Commission, des familles sont devenues la conscience publique. En les écoutant, les personnes présentes ont validé leur expérience. La transcription, qui figurera dans les documents officiels, inscrira la tragédie dans notre histoire. Ainsi les années à venir ne pourront pas éroder le souvenir public de l'énormité de la tragédie. La douleur et la perte qu'elle a infligées aux familles et aux communautés des disparus ne peuvent pas être effacées.

La majorité des gens aux prises avec ce fardeau émotionnel sont des Canadiens. D'autres sont citoyens de l'Inde, des États-Unis, d'Irlande ou du Royaume-Uni. De nombreux sauveteurs, en Irlande, ont risqué leur vie pour empêcher que les dépouilles

ne disparaissent dans les abysses de l'océan Atlantique. Tous ont exprimé l'espoir qu'une enquête publique aiderait à prévenir de semblables tragédies.

Le présent rapport traite d'événements survenus avant, durant et après l'attentat à la bombe contre Air India. Il le fait toutefois d'un point de vue différent des rapports précédents. Notre intention n'est pas de faire la chronique de faits historiques qui font déjà l'objet d'une ample documentation, mais de faire le point sur le coût humain entraîné par ces événements. Il est compréhensible que le temps écoulé puisse dissuader de vouloir revivre de telles expériences personnelles en public. C'est pourquoi tous ceux qui ont été touchés par l'attentat n'ont pas témoigné; certains sont morts depuis, mais d'autres ont choisi de garder le silence. Tous les parents survivants des victimes ont conservé de pénibles souvenirs remontant à deux décennies. Il est impressionnant qu'un aussi grand nombre ait conservé la volonté de témoigner et se soit présenté pour le faire, après un si long délai.

Les transcriptions des audiences contiennent le témoignage complet de chaque témoin. Les témoignages, qu'ils aient été faits de vive voix ou par écrit, sont enregistrés dans les dossiers de la Commission. En outre, nous avons reçu des documents imprimés, audio et vidéo de nombreux témoins et d'autres personnes qui ne sont pas venues à Ottawa mais qui tenaient à faire connaître leur point de vue. Tous ces documents font partie du dossier public officiel de la Commission.

Ce rapport s'appuie sur la totalité des témoignages, qui sont maintenant publics et accessibles. La Commission a voulu utiliser des exemples provenant des témoignages pour représenter l'énormité de la destruction du vol 182, son effet émotionnel et les moyens adoptés par les familles pour y faire face. Notre but consiste à consigner un portrait de la dimension humaine qui est la conséquence de ce jour de juin, il y a 22 ans.

Ce premier rapport est publié avant la conclusion de l'enquête parce que les familles des victimes de la tragédie d'Air India ont

déjà beaucoup trop attendu pour que leurs récits soient racontés. La publication de ce rapport donnera aux Canadiens, et surtout aux jeunes Canadiens, la première occasion de comprendre l'ampleur de la tragédie qui a frappé un grand nombre de leurs concitoyens il y a 22 ans.

Ces récits ne sont pas faciles à lire. Les pages qui suivent sont imprégnées d'une indicible tristesse qui est émotionnellement épuisante. Toutefois, les exemples de courage et de détermination qui s'y trouvent illustrent la force de caractère qui a accompagné la désolation des familles des victimes.

Un sentiment de chagrin a été présent pendant toutes les audiences, mais il était accompagné d'un prudent optimisme et d'une volonté de ne pas se laisser défaire. Il y a eu les témoignages des victimes et ceux des sauveteurs et d'autres qui ont tenté d'atténuer la douleur. C'est *Mark Stagg* qui a le mieux exprimé les sentiments qui régnaient :

[TRADUCTION]

*Mais ce sont les familles des passagers du vol 182 d'Air India qui m'émerveillent et dont le Canada devrait être fier. Face à tant de souffrance, elles affichent une grâce et une dignité qui à la fois m'inspirent l'humilité et m'aident à renouveler et rétablir ma foi en l'humanité. Ma douleur n'est rien à côté de celle que ces personnes ont subie sans répit pendant 21 ans, et pourtant elles ont encore la bonté de venir vers moi et me reconforter. Je n'ai jamais à expliquer. Elles comprennent. Je le répète, elles me forcent à l'humilité.<sup>3</sup>*

J. C. Major  
Commissaire



Le monument d'Ahakista (Irlande)

1

<sup>3</sup> Mark Stagg, supra, le 27 septembre 2006.

## Vue d'ensemble

Le présent document est structuré comme suit.

**La section I (La perte humaine)** raconte l'histoire de certaines des victimes de l'attentat.

**La section II (Des efforts héroïques) et la section III (La réaction du Canada)** relatent les interventions de personnes qui étaient sur les lieux immédiatement après l'écrasement et dans les jours suivants.

**La section IV (Les séquelles)** décrit la douleur persistante et les façons dont la mémoire des victimes a été préservée et honorée, autant par des événements publics et des lieux commémoratifs que par des individus.

**La section V (Réconciliation et espoir)** présente les récits de personnes qui ont soutenu et rallié les parents pour faire en sorte qu'ils ne perdent jamais espoir dans leur quête de justice et d'une enquête qui permettrait de faire connaître leurs émotions et leurs préoccupations dans le cadre d'une tribune publique. Cette section aborde aussi les mesures prises par des parents et amis pour tenter de faire face à leur propre perte tout en aidant les autres.

Diverses images sont présentées dans ce rapport, y compris des photos choisies parmi celles que les membres des familles ont fournies. Elles sont numérotées en série de 1 à 62. L'annexe D présente une liste de ces légendes.

## NOTES AU LECTEUR

- Le plus grand soin a été apporté à l'orthographe des noms de famille et des noms de lieux. Dans certains cas où il existe des variantes, la Commission a consulté les familles et d'autres sources, et a retenu l'orthographe la plus indiquée.
- Nous avons aussi consulté des experts sur l'orthographe usuelle des mots étrangers.
- Toutes les citations provenant de témoignages sont présentées en caractères italiques.
- Les noms des victimes sont présentés en caractères **gras et italiques**.
- Les noms des personnes qui ont participé aux travaux de sauvetage et de récupération sont aussi présentés en caractères **gras et italiques**.
- Nous avons corrigé des erreurs d'orthographe et de ponctuation dans les témoignages.
- Certains témoignages ont été condensés tout en préservant leur sens ou leur intention.
- Comme il s'agit de récits familiaux, il peut se trouver dans certains témoignages des erreurs de fait ou des incohérences. Le lecteur est prié de considérer que les témoignages traduisent l'opinion du témoin (toujours identifié en bas de page) et non celle de la Commission ou de toute autre partie.
- Les guillemets sont utilisés pour signaler de courtes descriptions, des surnoms et des citations secondaires – p. ex., La nuit, sa mère s'est écriée, « À l'aide! »
- La plupart des photos reproduites dans ce rapport ont été fournies par les membres des familles. Le cas échéant, les sources commerciales ou autres des photos sont indiquées dans les légendes.

# 1

## LA PERTE HUMAINE

### Potentiel perdu

En écoutant le douloureux récit des événements ainsi que des expériences et des souvenirs personnels des parents des victimes de l'attentat, il était immédiatement évident qu'il y a eu une énorme perte de potentiel humain. Des parents et des enfants, des savants, des scientifiques, des médecins, des travailleurs sociaux, des gens d'affaires, des artistes, des travailleurs humanitaires et des étudiants ont péri en conséquence de ce lâche acte de terrorisme. Leur disparition a créé un vide dans leurs familles et les milieux où ils travaillaient, étudiaient ou faisaient du bénévolat. Lorsqu'ils sont morts, leurs nombreux talents et aptitudes, espoirs et rêves ont disparu avec eux. De plus, la catastrophe a touché les milliers de personnes avec lesquelles ils étaient en contact directement ou indirectement dans leur travail ou leur action communautaire.



## Shakuntala, Uma, Sandhya et Swati Sharma

**Shakuntala Sharma**, directrice adjointe d'une école secondaire en Inde, a pris en 1985 ses premières vacances en 40 ans pour visiter ses deux filles Usha et **Uma** et leurs familles au Canada. Elle avait été séparée de son mari en 1947 lorsqu'il était devenu un prisonnier politique à la suite de la séparation de l'Inde et du Pakistan. Elle n'a jamais abandonné l'espoir d'être réunie avec lui. **M<sup>me</sup> Sharma** avait obtenu un baccalauréat et une maîtrise, et elle avait élevé seule ses cinq filles.



Une d'elles, **Uma Sharma**, une étudiante douée qui avait acquis une maîtrise à 20 ans, avait terminé son programme au premier rang et reçu la médaille d'or pour réalisations exceptionnelles. Elle avait obtenu un doctorat en zoologie et elle était une chercheuse accomplie. Elle travaillait à mi-temps à l'Université McGill à Montréal. Son mari Mahesh, aussi détenteur d'un doctorat, était professeur en génie à l'Université Concordia à Montréal. Le 20 juin 1985, deux jours à peine avant le voyage tragique, la famille s'était réunie à une cérémonie où l'université avait honoré Mahesh Sharma en lui décernant un prix de distinction en enseignement.



Les deux filles d'**Uma** et Mahesh Sharma, **Sandhya** et **Swati**, allaient en Inde avec leur mère et leur grand-mère pour visiter le pays d'origine de leurs parents. Les deux enfants étaient remarquablement brillantes et capables en dépit de leur jeune âge. **Sandhya**, 14 ans, qui faisait du tutorat auprès de ses camarades



pour les aider à mieux réussir en classe, allait avoir à son retour la surprise qu'elle avait été nommée rédactrice adjointe du journal de l'école – responsabilité qui était habituellement confiée à des élèves de 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année. Elle a été privée de la possibilité d'accepter cet honneur. **Swati** avait été identifiée comme un élève douée par sa commission scolaire à Montréal. Elle avait seulement 11 ans, mais projetait déjà de devenir ingénieure électricienne. La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal avait publié deux de ses poèmes.

**Shakuntala Sharma, Uma Sharma, Sandhya** et **Swati Sharma** ont toutes péri à bord du vol 182 d'Air India. Quatre femmes de trois générations de la même famille ont été tuées en un seul attentat.

Une perte si terrible a été difficile pour la famille, et plusieurs membres ont comparu devant la Commission ou présenté des photos et des déclarations écrites<sup>4</sup>. En un acte sans cœur, un massacre avait supprimé trois générations de femmes accomplies et prometteuses. Leurs rires ne retentiront plus, leur potentiel a été étouffé par la perfidie d'assassins invisibles.

[TRADUCTION]

***La douleur de la perte***

*par Smita Bailey<sup>5</sup>*

*Personne ne peut comprendre  
La douleur de la perte que je ressens  
Tant d'années ont passé  
Et je croyais que je serais plus forte  
Mais je me rappelle, trop bien,  
Le rire, les voix douces et les yeux pétillants...  
Je suis à jamais meurtrie,  
Mon cœur à jamais brisé  
L'avion s'écrasant à tout pris  
Et mon âme reste fracassée*

<sup>4</sup> Mahesh Sharma, vol. 5, le 3 octobre 2006; Smita Bailey, Mukta Laforte, Usha Sharma et Shridhar Sharma, tous dans le vol. 7, le 5 octobre 2006. En outre, trois sœurs vivant en Inde ont présenté des mémoires écrits : Asha Sharma (pièce P 57); Ila Sharma (pièce P 58); et Rama Sharma (pièce P 59).

<sup>5</sup> Vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 726, pièce P 51.

## **Chandra et Manju Khandelwal**

**Chandra et Manju Khandelwal** sont nées en Inde respectivement en 1964 et 1965. Leur père, Ramji Khandelwal, était venu au Canada en 1968 pour faire ses études de doctorat; ses enseignants et ses collègues l'avaient convaincu d'y demeurer. Les autres membres de sa famille l'ont rejoint en 1973 alors qu'il poursuivait ses études post-doctorales à l'Université de la Californie à Davis. Ils ont déménagé à Winnipeg en octobre 1975. Le père est devenu citoyen canadien en 1980 et les filles en 1983. Aujourd'hui, M. Khandelwal dirige le Département de biochimie au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan. Il consacre ses recherches surtout à l'utilisation de l'insuline et à ses effets dans le traitement du diabète<sup>6</sup>.



6-7

**Chandra et Manju Khandelwal** étaient des étudiantes exceptionnelles qui aspiraient à contribuer à la société par le biais de la médecine. **Chandra**, jeune femme « très sociable » et avenante, débutait sa troisième année en pharmacie à l'Université de la Saskatchewan. Comme son père l'a expliqué à la Commission, *elle avait choisi la pharmacie parce qu'elle avait toujours voulu avoir une vie bien équilibrée, conciliant la vie professionnelle et la vie familiale. Elle croyait que comme pharmacienne, elle pouvait travailler à plein temps, à mi-temps ou autrement, et ainsi réellement trouver un bon équilibre dans sa vie entre profession et vie familiale personnelle*<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Témoignage de Ramji Khandelwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 648.

<sup>7</sup> Témoignage de Ramji Khandelwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 650.

**Chandra** avait d'excellents résultats scolaires et était une flûtiste douée. Elle aimait cuisiner, coudre, tricoter et partager des activités avec sa jeune sœur. Les filles étaient proches.

**Manju** était plus réservée mais également affectueuse et attachée à la famille. Comme **Chandra**, elle avait un talent musical; elle jouait la clarinette. Lorsqu'elle était à l'école secondaire, elle avait fait part à ses parents de son intérêt pour les mécanismes de la croissance et du fonctionnement des plantes et des humains. Elle a décidé en 10<sup>e</sup> année de devenir médecin et elle a commencé à travailler comme aide-infirmière bénévole à un hôpital local. **Manju** avait suivi un cheminement remarquable à l'école. Elle avait terminé l'école secondaire en deux ans et la pré-médecine en un an. Elle avait été admise au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan à 18 ans. À 19 ans, l'année de l'attentat, elle allait entamer sa deuxième année à l'école de médecine.

Leur frère Deepak a témoigné le premier jour des audiences publiques. Il a expliqué qu'en juin 1985, il avait décidé de participer à un cours d'été en informatique à l'Université de Calgary. Il avait un billet pour le vol 182 d'Air India, mais avait choisi d'y renoncer pour accepter une bourse pour le programme d'été<sup>8</sup>. Leur mère, Vimla Khandelwal, avait fait le déplacement avant la famille et attendait l'arrivée de ses filles pour célébrer le mariage du jeune frère de leur père en Inde.

[TRADUCTION]

*... Je suis devenu enfant unique à cause de l'attentat... Je n'aurai jamais la possibilité d'assister au mariage de mes sœurs. Cette pensée me hante chaque fois que je vais à un mariage, et je suis sûr que c'est le cas aussi pour mes parents.<sup>9</sup>*

En route pour le mariage de leur oncle le 23 juin 1985, ces deux jeunes femmes talentueuses et prometteuses ont péri, laissant derrière elles une famille dévouée.

[TRADUCTION]

*Cet événement évitable a détruit ma vie et celle de mes parents. Il a privé le Canada et le monde d'une future médecin et d'une future pharmacienne qui auraient eu un énorme effet positif sur la société, sur les plans tant personnel que professionnel.<sup>10</sup>*

<sup>8</sup> Témoignage de Deepak Khandelwal, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 83.

<sup>9</sup> Témoignage de Deepak Khandelwal, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 81-82.

<sup>10</sup> Témoignage de Deepak Khandelwal, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 81.

**Barsa Kelly**

**Barsa Kelly** a obtenu une maîtrise en géographie en Floride après un premier diplôme universitaire en Inde. Elle s'est ensuite inscrite à l'Université de Toronto pour entamer un doctorat. **M<sup>me</sup> Kelly** a rencontré son futur époux, Kenneth Kelly, aux études supérieures. Ils ont déménagé à Waterloo (Ontario) puis à Guelph, où tous deux enseignaient à l'université. **M<sup>me</sup> Kelly** s'employait à achever des travaux pratiques pour son doctorat au moment de sa mort. Sa thèse portait sur les femmes en milieu rural dans le Bengale Occidental (Inde), et elle aurait amélioré leur sort. Elle avait suspendu de façon temporaire ses travaux au doctorat afin de consacrer son attention à ses deux jeunes filles, Lorna et Nicola.



8

Le dévouement de **Barsa Kelly** ne se limitait pas à son époux et ses enfants. Elle était une travailleuse communautaire infatigable et déterminée, donnant de son temps à de nombreuses causes. Sa fille Lorna a affirmé que sa mère :

[TRADUCTION]

*... était une bénévole dévouée qui donnait beaucoup à ses communautés, près de chez elle et en Inde. Au Canada, en tant que membre du conseil d'administration, elle travaillait auprès du YMCA, de Match, de l'ACDI, de Women in Crisis, d'IODE et de la Coalition of Visible Minority Women. Son action au sein de la Coalition of Visible Minority Women était si appréciée qu'un nouvel immeuble de logement coopératif construit à Toronto et parrainé par le groupe a été nommé en son honneur après sa mort. Les organisations auxquelles elle contribuait appréciaient son humour, son intelligence et son engagement.<sup>11</sup>*

<sup>11</sup> Mémoire de Lorna Kelly, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 428.

**Barsa Kelly** était éducatrice et mentor pour de nombreuses femmes. Elle était une activiste et une féministe. Elle exprimait sa pensée sur des causes importantes. Le traumatisme de sa mort s'est avéré insupportable pour sa belle-mère, qui est morte par suite du stress émotionnel quelques mois après l'assassinat collectif. Lorna Kelly a contracté le cancer du sein cinq ans après l'attentat et a fait une rechute sept ans plus tard. Son oncologue attribue l'apparition de la maladie au traumatisme émotionnel extrême dont elle a souffert à la mort de sa mère et pendant le processus d'identification des dépouilles, ainsi qu'à la charge de la responsabilité du bien-être émotionnel de sa famille.

Le 10 octobre 2006, sa sœur Nicola Kelly a présenté à l'enquête un mémoire vidéo. Elle y décrit avec tristesse le manque d'attention accordée aux familles des victimes pendant tant d'années et elle offre diverses suggestions pour pallier les points faibles de notre système. Elle continue de pleurer la perte soudaine de *la meilleure et la plus affectueuse des mères et épouses*<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Mémoire vidéo de Nicola Kelly, pièce P 64, le 10 octobre 2006.

## **Dr. Anchanatt Alexander**

Le **Dr Anchanatt (Mathew) Alexander** a immigré au Canada en 1971 pour entamer des études supérieures en chirurgie à l'Université de l'Alberta à Edmonton, amenant son épouse Esmie et leur jeune fils Rob dans ce nouveau pays. Le **Dr Alexander**, « Alex » pour ses amis, était spécialisé en chirurgie cardiaque et avait fait sa résidence en chirurgie générale à l'Université McMaster à Hamilton (Ontario).



9

Il était médecin-chef à l'hôpital West Haldimand de Hagersville (Ontario) et il tenait deux cabinets de médecine générale. Même s'il travaillait beaucoup, il s'assurait aussi de passer les fins de semaine avec sa famille, qui s'était agrandie : le troisième enfant était arrivé en 1974.

Le **Dr Alexander** participait à diverses œuvres de l'église et de la communauté, et était admiré par ceux qu'il avait touchés. Ce chirurgien motivé et plein de compassion avait forgé avec son épouse un puissant partenariat pour la vie :

[TRADUCTION]

*Je me rappelle d'avoir assisté à une conférence sur les relations entre époux et épouses, et compris que mon mari avait toutes les qualités d'un époux idéal. Il était compréhensif, solidaire, affectueux et agréable à vivre, et il attachait de l'importance à mon opinion. Il me consultait souvent sur des enjeux qui se présentaient à l'hôpital. Même si je ne sais rien de la médecine, il estimait mon jugement des gens et il s'appuyait sur mes opinions pour prendre des décisions dont il n'était pas sûr.<sup>13</sup>*

<sup>13</sup> Mémoire d'Esmie Alexander, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 420.

Leur fils Rob se rappelle comment, après la mort de son père, il a dû rapidement assumer de plus grandes responsabilités à la maison. Son grand-père est allé en Irlande où on lui a dit que le corps du **D<sup>r</sup> Alexander** n'avait pas été récupéré. Un service commémoratif a donc été tenu en juillet. Puis à la fin octobre, le ministère des Affaires extérieures a téléphoné :

[TRADUCTION]

*Alors que les autorités récupéraient des débris de l'océan, il a été retrouvé attaché à un siège de l'avion... Son corps nous est revenu au début de novembre... Nous avons organisé des obsèques en bonne et due forme pour mon père, et nous avons dû revivre tout le traumatisme émotionnel...<sup>14</sup>*

Le **D<sup>r</sup> Alexander** et son épouse Esmie prévoyaient de retourner en Inde une fois que leurs enfants seraient assez vieux pour vivre seuls au Canada, non pas parce qu'ils n'aimaient pas le Canada, mais pour aider les gens moins chanceux qui n'ont guère accès à des soins médicaux. Lorsque le **D<sup>r</sup> Alexander** est monté à bord du vol 182 d'Air India pour rendre visite à sa mère souffrante en Inde, ce rêve a disparu.

---

<sup>14</sup> Témoignage de Robbie Mathew Alexander, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 505.

## ***Nagasundara, Jyothi et Thejus Radhakrishna***

***Nagasundara*** (« ***Nagu*** ») ***Radhakrishna*** se rendait en Inde avec sa fille ***Jyothi*** et son fils ***Thejus***. Son époux Haran Radhakrishna, qui ne les accompagnait pas, avait terminé ses études doctorales à l'Université de Waterloo. Il avait été embauché par le service de recherche d'Hydro Ontario à Toronto après l'obtention de son diplôme en 1967. Lui et ***Nagu*** s'étaient mariés en 1969; les enfants étaient nés en 1971 (***Jyothi***) et 1977 (***Thejus***). ***M<sup>me</sup> Radhakrishna***, considérée comme le « point central » de leur famille, était une femme sociable et cordiale, et une bénévole active, surtout à l'école des enfants. Elle avait obtenu un diplôme en sciences en Inde, mais n'était pas encore entrée sur le marché du travail, préférant être avec ses enfants jusqu'à ce qu'ils soient grands.



10-11

***Jyothi***, 14 ans, avait selon son père un intérêt croissant pour le travail humanitaire. Elle voulait aider les gens en détresse. Elle était allée à sa cérémonie de remise des diplômes de 8<sup>e</sup> année la veille du vol.

[TRADUCTION]

*... Elle avait une sorte de perspective spirituelle et elle était une enfant exceptionnelle... Elle était une personne à la voix douce, s'intéressant beaucoup à sa culture et sa religion. Elle était pacifiste, et elle intervenait souvent dans les conflits au sein de son cercle d'amis.<sup>15</sup>*

Le petit ***Thejus*** était un enfant intelligent, amical et précoce, apparemment sans guère d'inhibitions. Il avait huit ans lorsqu'il a été assassiné dans l'attentat.

<sup>15</sup> Témoignage de Haranhalli Radhakrishna, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 864.

[TRADUCTION]

*J'ai senti le vide lorsque je suis revenu à Toronto et à notre maison. Je ne parvenais pas à le dissiper. Ma vie avait été bouleversée. Certains jours, après le travail, je me rendais à la patinoire de hockey où ma fille allait s'entraîner, seulement pour m'apercevoir qu'elle n'était plus là. Ma vie était vide.<sup>16</sup>*

Une mère attentionnée et deux enfants prometteurs étaient parmi les victimes de l'attentat contre Air India le 23 juin 1985.

[TRADUCTION]

***La paix s'il vous plaît***

*par Jyothi Radhakrishna*

*Que le temps fasse son œuvre, attendons  
 Que tout rentre dans l'ordre  
 Qu'il n'y ait plus d'effusion de sang ou de guerre  
 Que des sentiments de bonheur l'emportent, pas ceux si douloureux  
 Que les réponses apportent la paix, que les luttes cessent  
 Que nous soyons réunis, tous oiseaux d'un même plumage  
 Que la paix soit gagnée, que personne ne montre une arme  
 Alors nous vivrons heureux à jamais<sup>17</sup>*

<sup>16</sup> Témoignage de Haranhalli Radhakrishna, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 868.

<sup>17</sup> Texte écrit dans son journal scolaire le 7 juin 1985, à peine deux semaines avant son départ sur le vol 182 d'Air India; cité dans le témoignage de Haranhalli Radhakrishna, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 865.

**Syed Qutubuddin, Shaiesta, Rubina, Arishiya et Atif Quadri**

**Syed Qutubuddin** (« **Ather** ») **Quadri** faisait une belle carrière comme ingénieur en mécanique auprès de la General Electric à Toronto. Son épouse **Shaiesta Quadri**, qui était la première fille de sa famille à la suite de quatre fils, était comme la prunelle des yeux de ses parents et elle ne manquait de rien. Elle avait fait de bonnes études et elle considérait la vie d'un œil positif et jovial. Elle a quitté sa vie de famille en Inde pour épouser **Ather**; tous deux ont décidé de s'établir au Canada. C'est le pays qu'ils avaient choisi.



Le frère de **M<sup>me</sup> Quadri**, Aleem Ehtesham Quraishi, est venu à Ottawa depuis Dubaï pour témoigner devant la Commission le 5 octobre 2006 :

[TRADUCTION]

*Ma sœur... était amoureuse de la vie. Elle trouvait que chaque jour était un jour nouveau et qu'il était important pour elle de prendre le temps pour les petites choses de la vie.<sup>18</sup>*



12-13

La famille Quadri était unie. **Ather** se dévouait à l'éducation de ses enfants, et les deux filles y répondaient en se distinguant en classe :

[TRADUCTION]

*Les deux filles étaient extraordinaires aux études. Habituellement, les enfants de cet âge sont de grands amateurs de télévision, surtout de dessins animés, mais ces enfants s'intéressaient plus aux livres et aux études. Rubina était extraordinaire avec les chiffres et elle a gagné de nombreux prix à l'école.<sup>19</sup>*

<sup>18</sup> Témoignage d'Aleem Ehtesham Quraishi, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 667.

<sup>19</sup> Témoignage d'Aleem Ehtesham Quraishi, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 668.

**Rubina Quadri** avait neuf ans et, comme son oncle l'a affirmé, elle était déjà une élève accomplie. Dès l'âge de quatre ans, sa jeune sœur **Arishiya Quadri** avait aussi démontré des aptitudes scolaires. Tout ce qu'elles auraient pu accomplir ou tout ce qu'elles auraient pu devenir a été détruit par l'attentat contre Air India. Leur petit frère **Atif Quadri** avait 10 mois lorsque sa famille entière a été assassinée. Sur les cinq victimes, quatre n'ont jamais été retrouvées. Seul le corps d'**Atif** a été récupéré; il a été amené à Hyderabad, en Inde, où il a été enterré.

Comme dans le cas d'autres familles, l'incapacité de faire face au désastre a entraîné d'autres pertes :

[TRADUCTION]

*La personne de ma famille qui a été la plus affectée par cette tragédie est mon père. Il était par nature sensible et fragile, mais aussi très social et il aimait s'amuser. Il était fonctionnaire à la retraite et un chanteur talentueux et bien connu de son époque. Après la tragédie, il s'est isolé de ses amis, des clubs et des fêtes; il a conservé son talent jusqu'aux derniers jours et chantait uniquement en souvenir de ma sœur. Il s'est lentement détérioré et est mort six ans plus tard...<sup>20</sup>*

---

<sup>20</sup> Témoignage d'Aleem Ehtesham Quraishi, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 671-672.

## *Sanjay et Deepak Turlapati*

**Sanjay** et **Deepak Turlapati** avaient respectivement 14 et 11 ans en 1985. Leur mère, la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, faisait sa résidence en pédiatrie à Terre-Neuve. Les garçons vivaient à Toronto avec leur père Lakshminarayana « Babu » Turlapati, un comptable agréé. Nés en Inde, les Turlapati avaient travaillé 10 ans au Nigéria avant d’immigrer au Canada en 1982. Leur but était de donner à leurs garçons une plus vaste perspective et de plus grandes possibilités dans ce qu’ils considéraient comme leur nouvelle terre d’accueil multiculturelle<sup>21</sup>.



14

Leurs fils avaient manifesté une excellence aux études et de solides valeurs morales. **Sanjay** était intelligent, vif d’esprit et *d’une grande maturité pour son âge*<sup>22</sup>. Il excellait en mathématiques, français, anglais et sciences. Il écrivait de la poésie que son enseignant prévoyait de recueillir dans un livre. Il avait reçu un prix pour excellence scolaire et il avait demandé la permission à ses parents d’emporter ce prix et de nombreux autres, tant scolaires que sportifs, en Inde lorsqu’ils visiteraient ses grands-parents et d’autres membres de la famille.

**Deepak** était aussi très intelligent, plein de vie et d’enthousiasme. Il était un bon négociateur et un bon acteur, et il était déterminé. Il réussissait bien à l’école<sup>23</sup>. Il avait si bien négocié qu’il avait obtenu une place de camelot à 10 ans même si l’âge exigé était d’au moins 12 ans. Sa compassion était évidente dans la bonté qu’il manifestait envers une dame âgée parmi ses clients. Un jour de mauvais temps, il était allé

<sup>21</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 188.

<sup>22</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 189.

<sup>23</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 189.

voir si elle avait besoin de quelque chose et elle lui avait demandé s'il pouvait aller lui acheter du lait. **Deepak** l'avait fait bien volontiers et avait reçu un pourboire de 2 \$. En rentrant à la maison, lorsqu'il avait montré son pourboire à son père, M. Turlapati l'avait grondé d'avoir accepté de l'argent pour avoir rendu service à une personne âgée. Le jeune garçon est retourné chez la dame en disant qu'il ne pouvait pas accepter son argent. Cette dame a par la suite dit à la D<sup>re</sup> Turlapati qu'elle avait pleuré pour **Deepak** comme s'il était son fils unique.

La veille même de son vol, **Deepak** a dit à sa mère qu'il avait la prémonition de sa mort et lui a demandé de le sauver. Le jour du vol, il s'est attardé dans la maison pour dire adieu à chaque meuble de sa chambre, ce qui a stupéfait sa mère.

La D<sup>re</sup> Turlapati s'est rendue à Cork, en Irlande, pour identifier les corps de ses enfants :

[TRADUCTION]

*Je me suis arrêté sur un visage arborant une expression de douleur, et c'était le corps de Sanjay. Il était la seule de toutes les victimes à encore porter tous ses vêtements, sauf un soulier Hush Puppy, comme pour dire « Maman, crois que je suis ici. »<sup>24</sup>*

Le corps de **Deepak** n'a pas été retrouvé. La dépouille de **Sanjay** a été amenée à Vijayawada, en Inde, où vivaient ses quatre grands-parents :

[TRADUCTION]

*Nous avons enterré Sanjay et une photo des eaux de l'océan Atlantique pour représenter Deepak.<sup>25</sup>*

<sup>24</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 193.

<sup>25</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 194.

## Muktha et Deepak Bhat

**Muktha Bhat** est arrivée au Canada après avoir obtenu son diplôme universitaire. Elle était parrainée par son frère, qui vivait à Toronto. Elle a rencontré et épousé Krishna Bhat lors d'une visite en Inde. En 1974, le couple s'est établi en Ontario, où M. Bhat travaille comme ingénieur pétrolier. La famille a déménagé en 1983 à Sherwood Park, en Alberta, car M. Bhat se joignait à une équipe mettant en place une nouvelle raffinerie de pétrole.



M. Bhat obtenait des revenus suffisants pour que son épouse puisse quitter son emploi auprès de Postes Canada et demeurer au foyer avec les enfants. Les deux parents avaient auparavant travaillé selon des quarts différents, ce qui laissait peu de temps pour les activités familiales. Le déménagement en Alberta avait rectifié ce problème.



15-16

[TRADUCTION]

*Nous avons un ménage heureux. Elle était active dans la communauté et à l'église, et elle aimait chanter. Elle était une chanteuse classique très talentueuse. Elle était aussi habile pour tricoter et confectionner ses propres robes.*<sup>26</sup>

**Deepak Bhat** avait neuf ans en juin 1985. Décrit par son père comme étant « très doué » et un bon joueur de piano, **Deepak** était aussi sportif et aimait participer aux activités d'athlétisme à l'école. Il voulait devenir médecin et aider les gens<sup>27</sup>.

<sup>26</sup> Déclaration de Krishna Bhat, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 528.

<sup>27</sup> (Pièce P-303) *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, ouvrage produit par Mona Sandhu et Smita Bailey, sous l'égide du regroupement des membres des familles des victimes du vol 182 d'Air India et de Narita, ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique, 2005, p. 46.

Le voyage familial en Inde avait été prévu pour le 6 juillet, mais une nièce avait téléphoné pour convaincre **Muktha Bhat** de venir plus tôt pour lui rendre visite. Avant le vol du 22 juin, **Deepak** craignait pour sa sécurité. Il voulait retarder le voyage en Inde pour pouvoir participer à des activités d'athlétisme à son école. M. Bhat l'avait assuré que tout irait bien.

Krishna Bhat a dit à la Commission qu'après avoir appris le désastre, un étrange sentiment de vide ou d'impuissance l'a envahi. Le corps de **Deepak** n'a jamais été retrouvé. M. Bhat juge sévèrement le traitement réservé par les responsables canadiens aux membres des familles, et il continue de penser à ce qui aurait dû être :

[TRADUCTION]

*Peut-être n'a-t-il [l'ancien premier ministre Brian Mulroney] jamais considéré que c'était arrivé dans notre propre cour? Quelle ironie! Ne sommes-nous pas Canadiens? Ces enfants pleins de talent, y compris le cher Deepak, n'étaient-ils pas l'avenir du Canada?<sup>28</sup>*

---

<sup>28</sup> Déclaration de Krishna Bhat, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 536.

## Rêves brisés

Parmi les victimes se trouvaient des personnes seules et des familles en partance pour de nouvelles expériences – un mariage, un nouveau projet d'entreprise, de nouvelles études, des aventures touristiques.

Il y avait de jeunes enfants qui avaient appris une nouvelle langue pour pouvoir s'inscrire à l'école en Inde. Il y avait de grands voyageurs qui voulaient découvrir la riche culture et l'histoire de l'Inde et de sa population. Il y avait des gens d'affaires qui avaient réussi au Canada et qui recherchaient des possibilités d'investissement en Inde.

Leurs espoirs et leurs rêves ont pris fin avec la destruction du vol 182 d'Air India. Des proches, des familles et des amis ont été projetés dans le chaos par la mort de leurs êtres chers. Le deuil crée un vide qui ne peut pas être comblé. Le lien perdu est irremplaçable. Des souvenirs fugaces hantent souvent ceux qui restent.



## ***Vinubhai, Chandrabala, Bina et Tina Bhatt***

**Vinubhai Bhatt**, son épouse **Chandrabala** et leurs filles **Bina** et **Tina** parlaient en Inde *pour y lancer une entreprise et vivre heureux avec toute la famille*<sup>29</sup>. **Vinu Bhatt**, qui était allé à l'étranger pour obtenir un MBA après avoir acquis un diplôme en droit dans son Inde natale, était arrivé au Canada avec son épouse et sa fille **Bina** au début des années 1970. Leur deuxième enfant, **Tina**, était née au Canada. Les quatre étaient citoyens canadiens.



17

**M. Bhatt** avait travaillé comme directeur général d'une entreprise de fabrication de tasses à Toronto, mais il voulait créer une entreprise en Inde où il avait une grande famille élargie. Ses filles avaient appris l'hindi et se réjouissaient d'étudier en Inde pour en apprendre davantage sur leur héritage.

La famille était heureuse au Canada. Leur neveu Laxmansinh Abda a pris la parole devant la Commission, décrivant **Vinu Bhatt** comme étant « un grand travailleur » et **Chandrabala Bhatt**, « une maîtresse de maison idéale ». Les filles étaient toutes deux brillantes à l'école. **Bina** entendait bien devenir astronaute; **Tina** voulait devenir médecin et aider les enfants dans le besoin<sup>30</sup>.

La famille était extrêmement unie. **M. Bhatt** *planifiait sept jours à l'avance. Il ne négligeait jamais la famille. Chaque jour était planifié... ils ne se séparaient jamais*<sup>31</sup>. Ils avaient de solides valeurs. Les filles apportaient toujours de petits de petits présents à Donna Ramah Paul pour

<sup>29</sup> Témoignage de Laxmansinh Abda, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 992.

<sup>30</sup> Témoignage de Laxmansinh Abda, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 991.

<sup>31</sup> Témoignage de Donna Ramah Paul, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 789.

exprimer leur amour et leur affection; elle trouvait qu'elles étaient exceptionnellement attentionnées et affectueuses. On les avait incitées à se parer de leurs plus beaux atours pour rendre visite à la parenté en Inde. Les parents portaient leurs vêtements et bijoux les plus chics, comme un couple pour son mariage. Lorsque Donna Ramah Paul a fait le douloureux voyage jusqu'à Cork (Irlande), trois corps avaient été identifiés : *Les deux enfants étaient comme des anges, comme endormis, portant toujours les mêmes vêtements*<sup>32</sup>. Le corps de **Vinubhai Bhatt** n'a pas été retrouvé<sup>33</sup>.

---

<sup>32</sup> Témoignage de Donna Ramah Paul, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 806.

<sup>33</sup> Témoignage de Laxmansinh Abda, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 993.

## Rachelle Castonguay

**Rachelle Castonguay** a grandi à St-Isidore-de-Prescott, près d'Ottawa. Elle a étudié à l'Université d'Ottawa, obtenant en 1981 une maîtrise en géographie. Elle était une chercheuse en sociologie, et elle avait travaillé pour les audiences sur le pipeline de la vallée du Mackenzie en 1975-1976. De plus, elle avait produit diverses études sur problèmes socioéconomiques du Nord, pour le programme de science dans le Nord sous l'égide du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Au moment de son meurtre, elle était employée par ce ministère à titre d'analyste de politiques. Sa compréhension des enjeux du Nord et des peuples du Nord était profonde. Elle était un précieux membre de l'équipe vouée à la science dans le Nord au sein du ministère.



18

**M<sup>me</sup> Castonguay** se posait en championne de nombreuses causes, y compris le soulagement de la faim en Afrique, les droits des femmes et la promotion de la langue française en Ontario<sup>34</sup>. Elle était aussi une passionnée de la nature. Elle explorait les parcs, faisait des randonnées en vélo, allait camper et prenait des photos des merveilles qui l'entouraient. Elle aimait voyager et découvrir de nouveaux endroits, de nouvelles populations et de nouvelles cultures. Son voyage en Inde devait entre autres lui fournir la matière nécessaire à sa prochaine dissertation de doctorat.

Le 23 juin 1985, ses rêves ont pris fin et le cauchemar a commencé pour les membres de sa famille. Le corps de **Rachelle Castonguay** n'a pas été retrouvé.

<sup>34</sup> Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones, p. 62.

Sa famille, comme de nombreuses autres, a cherché des réponses depuis l'attentat; elle a trouvé la même frustration et les mêmes déceptions :

*Mais quelle aide gouvernementale exactement pouvait bien nous servir et, d'autre part, quelle aide gouvernementale était donc disponible? Rien, ni personne, n'en faisait état. Nous étions tous ébranlés et fortement secoués par la tournure des événements et laissés à nous-mêmes.<sup>35</sup>*

---

<sup>35</sup> Témoignage de Monique Montpetit-Castonguay, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 454.

**Dara D. Dumasia**

**Dara D. Dumasia** travaillait depuis 31 ans pour Air India. Il était le mécanicien de bord sur le vol 182. Fait navrant, il était à quatre mois de prendre sa retraite. Son épouse Sheroo lui survit, ainsi que ses filles Dilshad et Farnaaz.

Dans une déclaration écrite à la Commission, Sheroo Dumasia affirme ceci :

[TRADUCTION]

*Nos vies ont été détruites. Nous avons été absolument inconsolables dans notre douleur.<sup>36</sup>*

Comme **Dara Dumasia** était l'unique gagne-pain de la famille, sa mort a laissé sa veuve et sa famille dans une situation de vulnérabilité économique et de détresse émotionnelle.

[TRADUCTION]

*Le manque de sécurité a été un immense problème, tant financièrement qu'émotionnellement. La mort est toujours inacceptable pour ceux qui restent dans le deuil, mais dans ce cas, c'était le caractère inattendu, insensé du désastre qui était si épouvantable.<sup>37</sup>*

**Dara Dumasia** avait fait plus de 14 000 heures comme mécanicien de bord<sup>38</sup>. Il devait prendre sa retraite le 30 octobre 1985. Sa mort l'a privé d'une retraite bien méritée.

<sup>36</sup> Mémoire de Sheroo Dumasia, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1023.

<sup>37</sup> Mémoire de Sheroo Dumasia, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1023-1024.

<sup>38</sup> *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 84.



## **Krishnakumar Gopalan**

Quelques jours avant le vol, **Krishnakumar (« Kishan ») Gopalan** avait obtenu son diplôme en génie mécanique de l'Université Carleton à Ottawa. Il avait 23 ans. Sa sœur, la D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan, est une pédiatre travaillant aujourd'hui à Ottawa. Leur père défunt était aussi médecin. La D<sup>re</sup> Vaidyanathan a comparu devant le Commission, ainsi que son frère Ramachandra, ingénieur chimiste en Inde<sup>39</sup>.



19

**Kishan Gopalan** avait été un médaillé d'or à l'Institut de technologie de Coimbatore en Inde, où il s'était mérité un diplôme en génie. Il avait déménagé au Canada en quête d'un diplôme supplémentaire en génie, à l'Université Carleton. Il a terminé ces études avec distinction. Il retournait en Inde pour faire une visite avant de commencer à travailler comme ingénieur mécanicien chez Pratt & Whitney Canada. Il est mort sans avoir pu débiter son emploi. La D<sup>re</sup> Vaidyanathan a décrit son frère comme un génie de la mécanique qui réparait pour tous la télévision, la radio ou la ligne de téléphone<sup>40</sup>.

### [TRADUCTION]

*Il était devenu le maître de la maison, apportant l'amour, l'affection et l'assistance nécessaires à mes parents. Il était si proche d'eux que mon père pensait même qu'il n'y avait rien au monde que Kishan ne sache pas. Réparer les plus petites choses pour lui, nettoyer sa voiture, la reculer pour qu'elle soit prête lorsqu'il devrait quitter pour se rendre à la clinique, tant de choses pour lesquelles mon père et ma mère comptaient sur lui tous les jours.<sup>41</sup>*

<sup>39</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 579, et témoignage de Ramachandra Gopalan, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 814.

<sup>40</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 581.

<sup>41</sup> Mémoire et témoignage de Ramachandra Gopalan, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 819.

De nombreux rêves sont restés inachevés à cause de la mort subite de **Kishan Gopalan**. Une prometteuse carrière dans l'aérospatiale a été abruptement anéantie. Ramachandra Gopalan, qui comptait sur un grand apport de son frère, a dû revoir à la baisse ses projets de construction d'une nouvelle maison. Sa mère, fière des réalisations de son fils aux études et dans les sports, avait prévu de retourner au Canada pour être près de lui et continuer d'enseigner la danse, le théâtre, le chant et la musique. Elle a cessé immédiatement et pour toujours toutes ses activités et ses sorties en public après la mort de son plus jeune fils.

[TRADUCTION]

*Ma mère, plus que quiconque dans la famille et dans une mesure incalculable, a souffert de la perte de son cher fils. Après avoir perdu son mari, elle rêvait de refaire sa vie grâce à la vigueur de son jeune fils et de le voir atteindre les plus hauts sommets dans la vie. Mais après avoir appris cette grande tragédie, elle a sombré dans un profond désespoir dont elle ne s'est toujours pas remise. Elle prend constamment des médicaments pour ses nerfs. Elle devient parfois hystérique et parfois elle entre en réclusion, évitant toute l'activité sociale qui faisait partie de son mode de vie dynamique avant sa perte. Nous n'avons jamais pu la faire sortir de cette tragédie.<sup>42</sup>*



20

<sup>42</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 584.

## Satwinder Singh Bhinder

**Satwinder Singh Bhinder** était copilote à bord du *Kanishka*. Il avait été un pilote commercial et un pilote militaire (il a combattu dans deux guerres, en 1965 et 1971). Au moment de sa mort, sa plus grande joie était d'être avec sa famille – son épouse Amarjit, sa fille Jasleen et son fils Ashamdip. N'eut été du fait que les enfants commençaient une nouvelle année scolaire en Inde, son épouse Amarjit aurait été à bord du vol 182 d'Air India.



21

[TRADUCTION]

*Il adorait son petit monde, avec sa femme et ses deux enfants.<sup>43</sup>*

*... J'étais très chanceuse de l'avoir comme mari. Il était un magnifique fils, un mari loyal et attentif et un père affectueux, et par-dessus tout, il était un grand être humain.<sup>44</sup>*

Indiscutablement, la vie de **Satwinder Bhinder** comme pilote a eu une influence majeure sur ses enfants. Ashamdip portait souvent la chemise d'uniforme de son père; il est aujourd'hui un pilote d'Indian Airlines. Jasleen est mariée à un pilote de Singapore Airlines.

Amarjit Bhinder a dit à la Commission qu'après l'écrasement, ils sont devenus sans le sou, même s'ils ont reçu de l'argent de l'Indian Pilots Guild. Aucun dédommagement n'a été versé par le gouvernement canadien et, comme pour les autres membres d'équipage, qui n'achètent pas un billet, il n'y avait pas d'assurance de vol.

<sup>43</sup> Mémoire et témoignage d'Amarjit Bhinder, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1005.

<sup>44</sup> Mémoire et témoignage d'Amarjit Bhinder, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1003.

[TRADUCTION]

*J'ai perdu le nord. Mes enfants m'entendaient pleurer et ils s'y sont mis aussi. Je ne pourrai jamais oublier leurs visages.*<sup>45</sup>

Elle n'a pas pu envoyer sa fille en Angleterre après l'école secondaire comme elle l'avait espéré, et les résultats scolaires des deux enfants ont baissé pendant des années après la mort de leur père.

Tous les 23 juin, la famille offre des prières dans le Gurudwara<sup>46</sup> Sahib. Commentant l'absurdité de l'attentat dans sa déclaration écrite à l'enquête, M<sup>me</sup> Bhinder pose cette question :

[TRADUCTION]

*Qu'avons-nous fait pour mériter une vie avec un vide qui ne sera jamais comblé?*<sup>47</sup>

Pour ajouter encore aux effets de la tragédie, le corps de son mari et ceux des autres membres de l'équipage n'ont jamais été retrouvés.

[TRADUCTION]

*Le destin a fauché la vie d'un brillant pilote et d'une personne dont la vision était incomparable chez Air India et qui était doté d'une rare intelligence.*<sup>48</sup>

<sup>45</sup> Mémoire et témoignage d'Amarjit Bhinder, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1007.

<sup>46</sup> Un lieu du culte sikh (ou temple). Le nom signifie « la porte du gourou ».

<sup>47</sup> Mémoire et témoignage d'Amarjit Bhinder, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1013.

<sup>48</sup> Mémoire et témoignage d'Amarjit Bhinder, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1004.

## Gaston Beauchesne

**Gaston Beauchesne** était un voyageur d'expérience, un homme du monde, un bon vivant. Né à Trois-Rivières, il était pharmacien de profession. À titre d'activité commerciale, il voyageait énormément et préparait pour les pharmaciens des forfaits de voyage vers des destinations lointaines comme la Chine, le Japon et l'Égypte. De fait, il entendait se rendre en Égypte via l'Inde lorsqu'il a réservé sa place sur le vol 182 d'Air India.



22

La mort de **Gaston Beauchesne** a mis fin prématurément à la relation qu'il avait renouée avec son fils Eric et sa fille Dianne. Comme Eric l'a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Mes parents se sont divorcés quand j'étais petit. Lorsque ma petite sœur et moi sommes devenus plus vieux, nous avons commencé à nous revoir. Je crois que mon père avait plus de facilité avec nous comme adultes que comme enfants.<sup>49</sup>*

Eric Beauchesne a eu la chance de voir son père immédiatement avant son vol. Ils ont pris le déjeuner et bu du café, et **Gaston Beauchesne** a laissé Eric conduire sa Trans Am, une voiture sportive, ce qu'Eric, qui avait 20 ans, a jugé « passablement intéressant ». À propos de ce dernier jour avec son père, Eric Beauchesne retient ceci :

[TRADUCTION]

*... Et ce qui ressort réellement de cette journée est que j'ai pu le tenir, le serrer, lui dire que je l'aimais et lui dire au revoir. Il a pu me dire qu'il m'aimait avant de dire au revoir et de quitter. C'est un souvenir très précieux parce que je suis sûr qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas eu cette chance. C'est quelque chose que je conserverai à jamais.<sup>50</sup>*

Les derniers souvenirs qu'a Dianne Beauchesne de son père sont très différents. S'étant rendue en Irlande pour identifier son corps, elle a vu la photo de son père et s'est rappelée à quel point il avait l'air effrayé :

<sup>49</sup> Témoignage d'Eric Beauchesne, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 631.

<sup>50</sup> Témoignage d'Eric Beauchesne, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 632.

[TRADUCTION]

*... la terreur inscrite sur son visage était incroyable.<sup>51</sup>*

Comme elle l'a dit à la Commission dans son mémoire sur vidéo, son père voulait lancer une entreprise avec elle et Eric. C'était une nouvelle tentative de les rapprocher en tant que famille.

Eric et Dianne Beachesne ont été perturbés par l'absence d'appui de la part du gouvernement du Canada. En plus de l'absence de reconnaissance et de mesures, Dianne Beachesne retient qu'en arrivant en Irlande, personne ne la traitait comme un membre de la famille d'une victime parce qu'elle était caucasienne :

[TRADUCTION]

*Nous ne correspondions pas à l'idée que tout le monde se faisait de l'attentat contre Air India. Mais Air India était une tragédie canadienne du terrorisme.<sup>52</sup>*

Eric Beachesne a parlé de la « tragédie invisible » pour les Canadiens, parce qu'il estime que le gouvernement canadien l'a traitée comme un événement distant, qui est arrivé au loin à une compagnie aérienne non canadienne, sans qu'il y ait de rapport avec le Canada.

Cherchant toujours à tourner la page après la mort de son père, Dianne Beachesne a posé une question qui est pertinente à l'égard de toutes les victimes :

[TRADUCTION]

*Comment peut-on attacher une valeur à l'âme de quelqu'un, à la vie de quelqu'un, à ses attentes, ses rêves, ses espoirs, ses souhaits?<sup>53</sup>*

<sup>51</sup> « How Do You Say Goodbye to a Loved One? », mémoire vidéo de Dianne Beachesne, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1098.

<sup>52</sup> Mémoire vidéo de Dianne Beachesne, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1098.

<sup>53</sup> Mémoire vidéo de Dianne Beachesne, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1113.

## **Indira Kalsi**

**Indira Kalsi** avait 21 ans en juin 1985. Ses parents et son frère Raj l'avaient devancée en Inde; elle était restée pour terminer un cours collégial. Elle était inscrite à des études en soins infirmiers à l'Université de Guelph après avoir obtenu un diplôme collégial d'infirmière auxiliaire. Elle travaillait à temps partiel presque tous les jours, comme assistante en pharmacie, et elle avait exprimé l'espoir de pouvoir un jour distribuer des médicaments gratuits aux personnes défavorisées en Inde.

Le travail à mi-temps d'**Indira Kalsi** se trouvait à Mississauga, à un bonne distance de son université à Guelph, mais elle ne s'en plaignait jamais. Tel était son caractère. Elle était une fille et une sœur désintéressée, dévouée et attentionnée. Son père, Rattan Singh Kalsi, a dit à la Commission combien elle était généreuse, lui ayant acheté une voiture à même les revenus de son travail à temps partiel. Sa générosité en temps et en cadeaux ne se limitait pas à sa famille. **Indira Kalsi** visitait des résidences pour personnes âgées dans sa localité. Elle aidait aussi les personnes âgées vivant seules. Elle nettoyait leur maison, apportait des fleurs et s'assurait qu'il y ait un gâteau le jour de leur anniversaire. C'était au point où elle arrivait souvent tard à la maison, à la consternation de ses parents<sup>54</sup>.

Le cousin d'**Indira Kalsi**, Surjit Kalsi, a dit que comme c'est souvent le cas dans leur communauté, il la considérait comme une sœur. Il a ajouté qu'*il est trop pénible de parler d'Indira et de la tragédie*<sup>55</sup>.

Cette jeune femme remarquable est montée à bord du vol 182 d'Air India pour assister au mariage de son frère. Manifestement, sa mort violente a déchiré les cœurs des membres de sa famille et dans la communauté qu'elle a quittée.

*Les parents devraient mourir, à un âge avancé, devant leurs enfants, et pas les enfants... devant les parents... Quelqu'un a tué nos enfants.*<sup>56</sup>

<sup>54</sup> Témoignage de Rattan Singh Kalsi, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 879.

<sup>55</sup> Mémoire de Surjit Kalsi, pièce P 50, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 708.

<sup>56</sup> Témoignage de Rattan Singh Kalsi, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 872.



## **Meghana Sabharwal**

**Meghana Sabharwal** avait 12 ans. Elle vivait à Bombay<sup>57</sup>, en Inde, avec sa mère et son frère, mais son père Promode Sabharwal était à l'époque établi à Londres (Angleterre). Elle avait passé trois mois à Montréal auprès de sa grand-mère et d'autres membres de la famille, et elle avait prévu de rentrer chez elle à bord du vol 182.

Le père de **Meghana** la décrit comme étant « une écolière très brillante » dont l'ambition était d'enseigner et d'être un chef de file en la matière<sup>58</sup>. Il se rappelle d'elle comme d'une enfant sociable comptant de nombreux amis, et d'une jeune fille possédant « de grandes connaissances générales »<sup>59</sup>.

Promode Sabharwal s'est rendu à Cork avec son frère, mais n'a pas pu trouver le corps de **Meghana**. Il est retourné à Londres, puis à Bombay pour rejoindre le reste de la famille. Il a dit à la Commission qu'il trouvait les souvenirs de l'enfance de **Meghana** à Bombay trop pénibles. Il ne pouvait plus supporter de rester dans cet environnement et après quelques mois a décidé de déménager à Montréal vivre avec son frère.

Après deux ans, il est devenu un immigrant reçu. Il a ensuite fait venir sa famille au Canada car elle devait collectivement s'éloigner des tristes souvenirs de Bombay :

[TRADUCTION]

*... puis j'ai fait venir ma famille, après deux ans... Et nous avons dû recommencer à zéro...*<sup>60</sup>

<sup>57</sup> La ville s'appelait à l'époque Bombay; le nom officiel est devenu Mumbai en 1995.

<sup>58</sup> Témoignage de Promode Sabharwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 573.

<sup>59</sup> Témoignage de Promode Sabharwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 573.

<sup>60</sup> Témoignage de Promode Sabharwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 575.



## Lakshmi et Veena Subramanian

**Lakshmi Subramanian** allait visiter sa mère en Inde avec sa fille **Veena**. Son mari, Murthy, avait choisi de ne pas les accompagner; il planifiait un voyage en famille à Disneyworld en Floride.

**Lakshmi Subramanian** avait rejoint son époux au Canada en 1972. En 1975, leur premier enfant est né, mais tristement, est mort deux jours plus tard. **Veena** est arrivée plus tard la même année.



23

**Veena** était un enfant spécial. Sa tante, Jagada Venkateswaran, se rappelle que cette étudiante brillante était *très intelligente et chaleureuse*<sup>61</sup>. Murthy Subramanian a insisté que sa fille *avait de nombreux amis dans notre cercle familial et à l'école*<sup>62</sup>. De fait, dans une carte de condoléances, son enseignante, M<sup>me</sup> Palmer, s'est souvenue de **Veena** comme étant une fille gentille, humble et modeste, qui :

[TRADUCTION]

*... partageait toutes ses possessions avec tout le monde. Elle travaillait fort à l'école, aidait les autres enfants à faire leurs travaux, avait un joli sourire et était un enfant paisible, une petite princesse à l'école.*<sup>63</sup>

**Lakshmi Subramanian**, l'épouse et la mère, était une belle personne, affectueuse et attentionnée. Dans sa déclaration écrite à la Commission, M. Subramanian a affirmé au sujet de l'identification de son corps en Irlande :

<sup>61</sup> Déclaration de Jagada Venkateswaran, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 236.

<sup>62</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 413.

<sup>63</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 413.

[TRADUCTION]

*J'ai été terriblement perturbé de voir son joli visage si abîmé par l'impact d'une chute vers l'océan depuis une altitude de 33 000 pieds.*<sup>64</sup>

Avant de quitter Londres à destination de Cork pour identifier ses restes, il avait été troublé par l'absence apparente, à l'aéroport de Heathrow, de responsables du gouvernement canadien ou de professionnels qui auraient pu aider à faire face à la douleur<sup>65</sup>.

Par contre, Air India avait pris les dispositions pour assurer le voyage gratuitement du Canada à l'Irlande, et sur place, *l'ambassadeur de l'Inde était très serviable et attentif*<sup>66</sup>.

Même si aucun responsable canadien n'a communiqué avec lui, M. Subramanian a reçu une lettre de condoléances du premier ministre de l'époque, Brian Mulroney.

Au travail, son employeur a été très compréhensif. L'entreprise lui a accordé six mois de congé payé et, à partir du 23 juin 1986, trois mois de plus.

M. Subramanian a créé des bourses d'études en Inde et au Canada pour commémorer la vie de son épouse et de sa fille. Chaque année, il se rend à Bangalore, en Inde, où *M<sup>me</sup> Subramanian* est enterrée. Le corps de *Veena, une jolie petite fille*<sup>67</sup>, n'a pas été retrouvé.

---

<sup>64</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 416.

<sup>65</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 415.

<sup>66</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 415.

<sup>67</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 413.

## *Ardeshir K. Enayati*

**Ardeshir K. Enayati** était un ingénieur naval à la retraite qui avait immigré au Canada avec son épouse Freny et deux jeunes enfants (Zeeba et Shahin) vers 1980. Ils voulaient vivre près de leurs trois enfants qui étaient déjà établis au Canada (Farida, Firdaush et Rukhshana)<sup>68</sup>. Pour leur retraite, les Enayati avaient choisi le Canada parmi les nombreux pays qu'ils avaient visité dans leurs voyages.

Plutôt que de se prélasser dans sa retraite, **M. Enayati** a commencé à travailler comme professeur en mécanique navale à Montréal. Au moment de sa mort, il était en congé de son poste d'enseignant au CÉGEP André-Laurendeau de LaSalle, en banlieue de Montréal.

**Ardeshir Enayati** pratiquait le bahaïsme et, dans sa retraite, donnait des classes sur cette religion. Il était le seul bahaïste à bord du vol. Sa veuve a affirmé ceci à la Commission :

[TRADUCTION]

*Le bahaïsme a été fondé en 1863... Nous croyons que les hommes et les femmes sont égaux. Ils ont tous deux les mêmes droits. Nous croyons dans toutes les religions, hindoue, musulmane, sikhe, catholique, chrétienne, zoroastrienne et cetera.<sup>69</sup>*

Cet enseignant distingué, humaniste et grand voyageur était en route pour l'Inde afin de vendre sa propriété et régler ses comptes de façon à ce que son installation au Canada soit complète.

Ironiquement, une des valises de **M. Enayati** a dû être retiré de l'avion à l'aéroport de Mirabel parce qu'il avait déclenché une fausse alerte de sécurité. Sa veuve dira : *J'ai souvent souhaité qu'ils l'auraient aussi fait descendre du vol, et pas seulement son bagage*<sup>70</sup>. En l'occurrence, la valise confisquée est tout ce que Freny Enayati récupérerait de ce vol. Le corps de son mari n'a pas été retrouvé.

<sup>68</sup> Les noms proviennent de *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 85.

<sup>69</sup> Mémoire de Freny Enayati, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1029.

<sup>70</sup> Mémoire de Freny Enayati, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1031.

Dans la foulée de la tragédie, comme pour de nombreux autres, sa vie tranquille et confortable a changé radicalement :

[TRADUCTION]

*Toute ma vie, j'ai soigné ma famille, je n'ai jamais eu un emploi rémunérateur. Après la mort de mon mari, j'ai suivi un cours de bonne d'enfants pendant trois mois, parce que j'avais besoin d'argent pour vivre. J'ai travaillé comme bonne d'enfants.<sup>71</sup>*

Au lieu de profiter de ses années de retraite, elle a dû prendre un nouveau départ, guidée par le bahaïsme et soutenue par les doux souvenirs de son mari dévoué.

---

<sup>71</sup> Mémoire de Freny Enayati, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1031.

## **Des leaders, des champions et des sources d'inspiration**

De nombreuses victimes de l'attentat poursuivaient ou préparaient des carrières importantes; d'autres avaient commencé à profiter de leur retraite. Ces personnes étaient des leaders dans divers domaines, dont la médecine, la science et l'enseignement. Leurs réalisations sont exemplaires, d'abord pour les membres de leur famille qui leur survivent, mais aussi pour notre société. Leur contribution au Canada et au monde entier reste comme un témoignage permanent de ce qu'ils ont accompli pendant leur vie abrégée.

De nombreuses victimes étaient source de force et d'inspiration pour leur famille élargie. Ces personnes étaient le gagne-pain, le soignant, le conseiller et plus encore. Leur soutien, leur vigueur et leurs conseils viendraient à manquer grandement à ceux qui comptaient sur eux.



La **D<sup>re</sup> Sugra Sadiq** est née au sein d'une famille iranienne qui a émigré au cours des années 1920 dans la ville d'Hyderabad, dans le sud de l'Inde. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, elle s'est portée volontaire à titre d'infirmière. Son fils Ali Tahir Sadiq a rapporté ces souvenirs :

[TRADUCTION]

*À cette époque difficile, les gens fuyaient leurs responsabilités, méprisant les traditions culturelles, abandonnant le savoir-vivre, vendant enfants et parents, s'appropriant tout ce qu'ils pouvaient, uniquement pour survivre. Mais pas notre mère, même si elle faisait partie d'une communauté minoritaire et fragile.<sup>72</sup>*

**Sugra Sadiq** a été une des premières femmes à l'école de médecine. Elle a fait preuve d'excellence, obtenant chaque année des résultats de premier rang. Elle a encouragé son mari Syed à poursuivre ses propres études; lui aussi a réussi, devenant le directeur d'un collège de formation d'enseignants. La **D<sup>re</sup> Sadiq** était spécialisée en maternité et fertilité. Elle a aidé de nombreux couples à avoir des enfants, en Inde et plus tard au Canada. Son fils a affirmé que ses connaissances étaient appréciées de ses collègues :

[TRADUCTION]

*... Elle était toujours comme un point d'appui dans le cercle des médecins. Des docteurs de toutes les disciplines – homéopathique, allopathique ou holistique –, tous reconnaissaient sa dignité et la respectaient. Dans sa famille et dans son milieu social, elle était un pasteur, un modèle, une conseillère.<sup>73</sup>*

Pendant ses études et sa carrière médicale, elle a continué d'avoir des enfants et de les élever : 10 en tout. Trois ont déménagé en Amérique du Nord pour vivre dans ce qu'ils croyaient être un environnement plus sûr et plus paisible. Inspirés par l'éthique du travail et le succès de leurs parents, les enfants ont fait carrière en médecine, en dentisterie, dans la fonction publique, dans l'enseignement et dans l'industrie.

<sup>72</sup> Mémoire d'Ali Tahir Sadiq, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1015.

<sup>73</sup> Mémoire d'Ali Tahir Sadiq, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1015-1016.

Après leur retraite et la mort d'un fils dans un accident de train, les Sadiq ont déménagé à Toronto pour profiter de leurs vieux jours en compagnie de leurs enfants. Son mari enseignait, traduisait des articles techniques et donnait des conférences. La **D<sup>re</sup> Sugra Sadiq** donnait périodiquement des conseils médicaux et trouvait plaisir à enseigner les principes de l'islam à l'école du dimanche, et le perse, sa langue maternelle, aux étudiants de l'Université de Toronto<sup>74</sup>.

Pour la **D<sup>re</sup> Sugra Sadiq**, la famille, l'éducation et le service à la société revêtaient une grande importance. À peine deux jours avant le vol 182, elle a assisté à la cérémonie de remise des diplômes de son plus jeune fils à l'Université York à Toronto.

[TRADUCTION]

*Elle était une femme en avance sur son temps, un point d'appui pour sa grande famille et ses nombreux amis. Ceux qu'elle a laissés derrière elle ont été désemparés.*<sup>75</sup>

<sup>74</sup> La D<sup>re</sup> Sadiq parlait l'anglais, le perse, l'urdu et le telugu : *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 263.

<sup>75</sup> Mémoire d'Ali Tahir Sadiq, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1017.

## ***Nayudamma Yelevarthy***

**Nayudamma Yelevarthy**<sup>76</sup> était un scientifique, conseiller gouvernemental et universitaire de renommée internationale. Il avait conseillé le conseil des ministres de l'Inde sur les questions de science. Il avait étudié la chimie industrielle à l'Université hindoue de Bénarès et fait des études de pointe au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il était un catalyseur du développement de l'industrie indienne du cuir et un grand défenseur du développement économique national par l'accroissement des connaissances et l'innovation technologique dans le secteur du cuir. Il a été parmi les premiers à soutenir l'Institut central de recherche sur le cuir (CLRI) de l'Inde, et il en est devenu le directeur en 1958. Sous sa gouverne, le CLRI connu un grand essor, devenant le plus grand institut en son genre au monde.

**M. Yelevarthy** était professeur à l'Université de Madras, avec des étudiants indiens et internationaux. Ses connaissances spécialisées de la technologie du cuir étaient reconnues partout au monde. Il a participé au conseil d'administration de nombreux organismes des secteurs public et privé. Il a été membre du Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) au Canada et conseiller auprès des Nations Unies. Il avait accumulé d'importants acquis en matière de recherche scientifique, il avait souvent conseillé des instances gouvernementales et était l'auteur de plusieurs publications scientifiques<sup>77</sup>. Il croyait que la science existe pour améliorer le sort des gens, et que la recherche et l'enseignement doivent avoir comme but l'accroissement des possibilités et l'amélioration des conditions de vie.

Ce scientifique, éducateur, humaniste et visionnaire a été tué le 23 juin 1985. Il retournait en Inde après une réunion du Conseil des gouverneurs du CRDI au Canada.

<sup>76</sup> Dans les écrits, le nom est souvent épilé Yelevarthy (ou Yelavarthy) Nayudamma. Le nom « Yelevarthy » a été confirmé et est celui qui est utilisé dans le présent rapport.

<sup>77</sup> Des détails biographiques supplémentaires sur la carrière et les réalisations du Nayudamma Yelevarthy figurent dans *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 215-218.

Le choc de son départ subit a été insupportable pour son épouse Pavana, qui était médecin. Elle a tenté de se suicider lorsqu'elle a appris la nouvelle de l'attentat. Leur fils aîné, Ratheish Yelevarthy, a été confronté à une double tragédie. Il s'est envolé pour Cork afin de récupérer le corps de son père, qui n'a toutefois pas été retrouvé. Après un court séjour à Cork, où il a insisté que les efforts déployés par les Irlandais étaient *la bonté même*<sup>78</sup>, il est retourné en Inde pour découvrir que sa mère avait succombé à sa tentative de suicide. Des funérailles ont été organisées pour les deux parents en même temps. L'intensité de sa douleur personnelle s'est encore décuplée lorsque, après les rites funèbres de ses parents, il a appris que son jeune fils s'était noyé accidentellement dans une piscine. Peu après, sa grand-mère est décédée des suites du choc. Sa capacité de se ressaisir et de poursuivre sa vie est une merveille et une inspiration.

Il est difficile de comprendre tant de souffrance humaine, précipitée par le meurtre aléatoire d'un scientifique de renommée mondiale dont la mission consistait à aider les gens à vivre une meilleure vie. Il n'y a qu'angoisse pour ceux qui restent.

[TRADUCTION]

*Pour tous les membres de la famille, la vie n'a plus été la même après la mort de mon père. Certains de ses petits-enfants n'ont pas eu la chance de le connaître. Il nous aurait apporté un grand appui moral. Indirectement, son nom était une référence pour nous tous, nous pouvions en être fiers, fiers d'être apparentés. C'était un homme aimé de tous et si important pour tant de personnes. Lorsqu'il est mort, nous avons reçu des condoléances de gens de nombreuses régions du monde.<sup>79</sup>*

<sup>78</sup> Déclaration de Ratheish Yelevarthy, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1037.

<sup>79</sup> Mémoire de Ratheish Yelevarthy, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1038-1039.

## **D<sup>rs</sup> Zebunnisa and Umar Jethwa**

Mohammad Irfan Umar Jethwa est devenu orphelin à cause de l'attentat contre Air India. Sa mère, la **D<sup>re</sup> Zebunnisa Jethwa**, et son père, le **D<sup>r</sup> Umar Jethwa**, étaient médecins. **Umar Jethwa** avait 45 ans et **Zebunnisa Jethwa**, 43 ans lorsqu'ils ont péri le 23 juin 1985. Ils étaient des chirurgiens accomplis et ils avaient réalisé en 1980 leur volonté de fonder un hôpital à Ankleshwar, en Inde.



24

Les **Jethwa** étaient des travailleurs inlassables qui traitaient toutes les personnes ayant besoin d'attention médicale. Là où ils vivaient, la pauvreté régnait, et une grande partie de leur travail était bénévole. La **D<sup>re</sup> Jethwa**, une gynécologue de talent, était très sollicitée par les femmes musulmanes, qui préféraient ne pas être traitées par des hommes médecins.

[TRADUCTION]

*Tout visait à mieux servir l'humanité. Ils ne s'étaient jamais souciés de l'aspect commercial de leur pratique privée. Je me rappelle encore... ils voulaient servir l'humanité, et l'argent viendrait naturellement. Servir l'humanité valait mieux que tout le reste, m'avaient-ils toujours enseigné. Le service à l'humanité est le service à Dieu... Ils traitaient les pauvres et les nécessiteux gratuitement, et payaient même leurs médicaments. Ces personnes se rappellent encore d'eux avec émotion. Ankleshwar n'était pas une grande ville à cette époque, et y vivaient de nombreux pauvres et nécessiteux, autant dans la ville que dans les environs.<sup>80</sup>*

<sup>80</sup> Mémoire de Mohammad Irfan Jethwa, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 838.

Irfan Jethwa, leur fils, qui a aujourd'hui 33 ans, travaille en Inde comme ingénieur en réseaux informatiques. Son père **Umar Jethwa** avait fondé une école et rapportait avec lui, lorsqu'il est mort, un ordinateur personnel pour les élèves. Il avait écrit à Irfan à ce sujet pendant qu'il était à Vancouver en vacances. Ironiquement, ils ont décidé de prendre le vol d'Air India du 22 juin, plus tôt que ce qu'ils avaient prévu, parce qu'il leur tardait d'être réunis avec leur jeune fils. La tante d'Irfan, M<sup>me</sup> Banu Saklikar<sup>81</sup>, et sa cousine Renee Saklikar, ont toutes deux dit à la Commission à quel point cet attentat terroriste avait dévasté leur famille. La disparition de ces médecins doués et attentionnés est une perte non seulement pour la famille et pour l'Inde, mais aussi, en raison de l'exemple qu'ils donnaient, une perte pour nous tous. Il est inspirant de voir comment leur jeune fils, selon les paroles de sa cousine Renee Saklikar, a réussi à se remettre de sa perte et de sa peine, et à reconstruire sa vie :

[TRADUCTION]

*Irfan a grandi seul. Je ne sais pas comment il l'a fait, mais il a survécu. Il est un homme intelligent, entreprenant et autonome, un homme de famille qui a une femme affectueuse et deux fils.*<sup>82</sup>

---

<sup>81</sup> Déclaration écrite de Banu Saklikar, vol. 7, le 5 octobre 2006, pièce P 48.

<sup>82</sup> Témoignage de Renee Saklikar, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 694

## Capitaine Narendra Singh Hanse

**Narendra Singh Hanse** était le capitaine du vol 182 d'Air India. Après 35 ans de pilotage, il était près du départ à la retraite et il entendait alors retourner chez lui dans l'Inde rurale. Il était parmi les pilotes les plus expérimentés du transporteur aérien, et un participant actif au sein de l'Indian Pilots Guild dont il était à la fois secrétaire général et président.



25

En travaillant à la guilde des pilotes, il avait amélioré les conditions de travail (et les avantages, comme l'a fait remarquer sa veuve)<sup>83</sup>. Il avait dévoué beaucoup de son temps à faire de la guilde une organisation vigoureuse malgré ses débuts modestes.

Son fils Anil, scaphandrier professionnel, était avec le **capitaine Hanse** à Toronto le jour du vol, mais avait pris un vol plus tôt sur Londres, en route pour Aberdeen où l'attendait une mission de plongée dans la mer du Nord. Anil Hanse communiquait souvent par radio avec son père lorsqu'il était en vol. Sa mort subite a dévasté Anil. Il a suspendu sa carrière de plongeur en raison de la perte :

[TRADUCTION]

*J'étais formé comme scaphandrier, mais j'ai été incapable de poursuivre cette carrière après la mort de mon père. Le problème venait en grande partie des souvenirs et de l'étroite relation que j'avais avec mon père. Lorsque j'étais en mer, papa communiquait par radio avec la plate-forme pétrolière sur laquelle je travaillais et m'envoyait*

<sup>83</sup> Témoignage de Sheila Singh Hanse, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 964.

*des messages. Il m'envoyait des bons vœux et confirmait nos prochaines rencontres. Mes collègues y trouvaient une occasion de me taquiner, et chaque avion qui passait dans le ciel relançait ces taquineries. Il m'a fallu des années pour retourner dans l'industrie de la plongée.<sup>84</sup>*

Anil Hanse s'est marié deux ans après la mort de son père. Son épouse, Swaran Singh Hanse, a affirmé que même si elle n'avait jamais connu le **capitaine Hanse**, elle et ses enfants connaissaient très bien les circonstances difficiles dans lesquelles il a péri. Les enfants ont d'ailleurs pleuré avec elle et son époux lors des acquittements. Elle a formulé le commentaire suivant devant la Commission :

[TRADUCTION]

*Le sentiment de frustration et d'impuissance a bien des fois infiltré notre vie, nous attristant considérablement. Ma belle-mère, qui vit dans un studio près de nous, a la santé défailante. Nous savons qu'elle souffre constamment de l'absence de son compagnon de vie.<sup>85</sup>*

---

<sup>84</sup> Témoignage d'Anil Singh Hanse, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 969.

<sup>85</sup> Déclaration de Swaran Singh Hanse, pièce P 79, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 966.

**Sam Madon**

**Sam Madon** est né à Bombay et a navigué sur tous les océans du monde. Il a réussi ses examens de capitaine à South Shields, en Angleterre, et a travaillé de nombreuses années pour différents armateurs. Il a marié son amour de jeunesse, Perviz, et les deux se sont rendus en Iran et en Angleterre, avant d'immigrer dans l'Est du Canada au début des années 1970. Peu après, ils ont déménagé vers l'Ouest pour profiter d'hivers plus cléments<sup>86</sup>. Leurs enfants Eddie et Natasha sont nés à Vancouver (Colombie-Britannique).



26

**Sam Madon** adorait son travail, mais plus encore sa famille. Il ne voulait pas en rester éloigné pendant des périodes prolongées et il cherchait un travail près de chez lui. En 1978, il avait été engagé pour enseigner au Collège maritime de North Vancouver et il était devenu un instructeur respecté. Il a publié deux livres sur les aides à la navigation. Natasha Madon a assisté aux audiences de la Commission en compagnie de sa mère, et elle a rappelé des incidents reliés à la carrière d'enseignant de son père. Un d'eux concerne un ancien étudiant qu'elle a rencontré par hasard et qui, reconnaissant son nom, lui a dit combien son père avait contribué à changer sa vie. **M. Madon** avait vu qu'il avait des difficultés en classe, et il avait insisté qu'il reste après les classes pour des leçons privées :

[TRADUCTION]

*Et je suppose que mon père était déterminé à ce qu'il comprenne, et il a passé chaque soirée avec lui jusqu'à ce qu'il le fasse; il ne l'a jamais oublié.<sup>87</sup>*

<sup>86</sup> Témoignage de Perviz Madon, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 590.

<sup>87</sup> Témoignage de Natasha Madon, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 592.

Un autre incident concerne un étudiant qui n'avait pas les moyens de payer les frais de scolarité. **Sam Madon** lui a offert gratuitement du tutorat privé, et a été fier lorsqu'il est devenu un officier de navigation<sup>88</sup>.

On se rappellera de lui comme étant un époux dévoué et un père attentif. Il insistait que Perviz Madon ne prenne pas un emploi, afin de se consacrer à élever la famille. Ses heures de loisir étaient consacrées à ses enfants :

[TRADUCTION]

*Il veillait à être présent dans leur vie quotidienne... Il travaillait fort comme enseignant et rentrait fatigué, mais il était entraîneur de soccer pour l'équipe d'Ed. Il les amenait au parc. Il adorait Natasha. Nous avons commencé le ballet lorsqu'elle avait trois ans et demi, juste avant sa mort. À son premier spectacle de ballet, il était un père si fier. Il a dû prendre je ne sais combien de photos de Natasha dans son petit tutu et ses collants de ballet et il en parlait incessamment à tous ses amis; il était si fier de ses enfants.<sup>89</sup>*

Au début de juin 1985, **Sam Madon** est resté pour terminer ses fonctions d'enseignement alors que le reste de la famille est parti en Inde pour une visite. **M. Madon** a pris le vol 182 d'Air India pour les rejoindre.

Malgré le choc et la profonde tristesse de la mort subite de son mari et de tant d'autres personnes, Perviz Madon a dit à la Commission qu'elle se considérait plus chanceuse que d'autres :

[TRADUCTION]

*J'étais une des soi-disant chanceuses parce qu'on a retrouvé son corps, alors que sur les 329, il semble que seulement 131 corps ont été récupérés; et sur ces 131, seulement 13 étaient des hommes, le reste étant des enfants et des femmes. Je suis donc extrêmement heureuse d'avoir au moins pu le récupérer et lui donner de dignes obsèques, et ainsi en arriver à une certaine résolution du deuil.<sup>90</sup>*

<sup>88</sup> Témoignage de Natasha Madon, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 592.

<sup>89</sup> Témoignage de Perviz Madon, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 593.

<sup>90</sup> Témoignage de Perviz Madon, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 596-597.

## Bhagwanti Gogia

**Bhagwanti Gogia**, peu après être devenue veuve, avait immigré au Canada en 1983 pour vivre avec son fils Ram<sup>91</sup>. Elle était un pilier de sa famille. Comme Ram Gogia l'a dit à la Commission, *elle a eu quatre enfants qu'elle soignait tous avec amour*<sup>92</sup>.



27

Après que le jeune frère de Ram Gogia soit mort tragiquement dans un accident, sa mère a aidé à veiller sur sa famille, allant jusqu'à aider la veuve de son fils à gérer une entreprise de fabrication de pièces en plastique.

Son voyage en Inde sur le vol 182 d'Air India était, comme on l'aurait prévu, entièrement voué à la parenté :

[TRADUCTION]

*Ma mère était très enthousiaste au sujet de son voyage en Inde. Elle allait être très occupée parce qu'elle allait s'occuper de nombreux membres de la famille.*<sup>93</sup>

Sa mort dans l'attentat perpétré contre l'avion a créé un énorme vide dans la famille. Sa belle-fille, en Inde, a dû fermer son entreprise parce qu'elle ne pouvait pas continuer de travailler tout en soignant sa famille sans l'aide de **Bhagwanti Gogia**.

Chaque année, Ram Gogia assiste à une cérémonie commémorative au lac Dow à Ottawa. Il y retrouve des parents d'autres victimes pour honorer leurs êtres chers et toutes les vies qu'ils ont touchées.

<sup>91</sup> Le nom de M<sup>me</sup> Gogia figure dans *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 95.

<sup>92</sup> Déclaration de Ram Gogia, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1026.

<sup>93</sup> Déclaration de Ram Gogia, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1026.



**Mohan Kachroo**

**Mohan Rani Kachroo** (dite « **Nana** ») était venue au Canada en 1970 depuis le Cachemire. Sa fille Vijay Kachru a dit à la Commission que **M<sup>me</sup> Kachroo** provenait d'une famille brahmane très attachée aux traditions, où les femmes devaient seulement être vues – en fait, souvent même pas vues et certainement pas entendues<sup>94</sup>.



28

À Saskatoon, **M<sup>me</sup> Kachroo** a trouvé une nouvelle liberté. Elle ne se sentait plus liée par les normes vestimentaires et comportementales. Elle a appris à parler anglais et a tenu à obtenir un permis de conduire. Elle a ouvert une garderie et elle est devenue femme d'affaires ainsi que citoyenne canadienne :

[TRADUCTION]

*Elle disait qu'elle était canadienne. Elle ne disait même pas indo-canadienne. Le trait d'union n'était pas important. Elle était simplement canadienne.*<sup>95</sup>

Sa petite-fille Meera Kachroo a comparu devant la Commission et lu une déclaration de ses parents Romesh (le fils de **M<sup>me</sup> Kachroo**) et Irene. Elle expliquait avec fierté comment **Nana Kachroo** était la personne qui unissait la famille à travers les difficultés :

[TRADUCTION]

*Elle enseignait par l'exemple, la prière, le calme, la justice, la douceur, les coutumes et les rituels. Elle avait une pensée inclusive. Elle était au Canada depuis seulement sept ans, des années bien remplies, comme résidente contribuant à la société.*<sup>96</sup>

<sup>94</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 759.

<sup>95</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 769.

<sup>96</sup> Mémoire de Romesh et Irene Kachroo (pièce P 61), lu par Meera Kachroo, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 777.

Les résultats de son exemple sont impressionnants. À 21 ans, sa fille Vijay avait déjà obtenu deux diplômes de maîtrise. Romesh Kachroo, son fils, a obtenu une maîtrise en mathématiques et le plus jeune frère, Balkrishan, une maîtrise en linguistique.

Vijay Kachru a parlé à la Commission de sa dernière journée avec sa mère :

[TRADUCTION]

*Nous avons déjeuné quelque part... Nous sommes allées magasiner chez Ogilvy à Montréal... Nous sommes allées dans un petit café et nous avons commandé des frites et du thé, avec du ketchup.<sup>97</sup>*

**Nana Kachroo**, qui était devenue entièrement émancipée, allait en Inde célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire *et montrer à ses frères, à leurs femmes et à tout le monde combien elle avait changé et était devenue autonome*<sup>98</sup>. Elle se sentait en sécurité en montant à bord du vol 182 d'Air India, davantage que si elle s'était trouvée à Srinagar, dans son Cachemire natal, où elle aurait eu besoin de gardes armés pour la protéger des insurgés<sup>99</sup>.

Pour Vijay Kachru, la mort de sa mère a été particulièrement pénible :

[TRADUCTION]

*Avant, je pouvais parler à des présidents d'entreprises, les regarder dans les yeux et parler, être une Canadienne, être une femme... Après ceci, très longtemps, je ne pouvais plus le faire.<sup>100</sup>*

Elle a dit à la Commission comment son jeune frère a renoncé au Canada, à sa citoyenneté canadienne et à son passeport canadien. De fait, elle croit qu'ils appartiennent à une sorte de « sous-classe » du fait de leur association à l'affaire Air India :

<sup>97</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 764-765.

<sup>98</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 759.

<sup>99</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 766.

<sup>100</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 768.

[TRADUCTION]

*La communauté dans son ensemble a fait l'objet de jugements sommaires : vous n'en valez pas la peine, passez à autre chose, des choses de ce genre arrivent, il y a des guerres, passez simplement à autre chose.*<sup>101</sup>

Comme il aurait été difficile pour **Nana Kachroo** de l'accepter – elle, une véritable Canadienne. Comme l'a dit sa fille : *elle et les victimes n'étaient pas des citoyens « sur papier »*<sup>102</sup>.

Le mari de **M<sup>me</sup> Kachroo**, Nagindra Mohan Kachroo, a écrit un livre de poésie à sa mémoire. Sa petite-fille Meera a lu le poème suivant à la Commission<sup>103</sup> :

[TRADUCTION]

***Une réflexion passée***

*par Nagindra Mohan Kachroo*

*Je me rappelle le jour où je t'ai vue la première fois  
comme une image réfléchie par un miroir de verre.  
Ce moment est gravé dans mon esprit comme un  
sceau éternel, une image d'une nature indélébile  
imprimée sur le miroir de ma conscience,  
pas pour toujours, puisque ce serait dans les limites du temps,  
mais éternellement au-delà du temps.  
Je ne me rappelle pas la descente, mais je me rappelle bien  
lorsque que nous volions sur les ailes du temps.  
C'était assurément une période superbe au sens mortel, puis  
tu es partie.*

<sup>101</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 771.

<sup>102</sup> Témoignage de Vijay Kachru, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 773.

<sup>103</sup> Lu par Meera Kachroo, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 780.



## Om Prakash Sharma

**Om Prakash Sharma** a épousé Krishna lorsqu'il avait 16 ans et elle, 14, mais leur vie de couple a officiellement débuté seulement lorsque Krishna a eu ses 16 ans. Leur dévotion était constante et grâce au soutien de son épouse, il a terminé ses études et est devenu directeur d'une école intermédiaire en Inde :



29

[TRADUCTION]

*Notre famille n'était certainement pas riche, mais mon mari travaillait très fort et ne cessait de m'encourager, de m'inspirer et de m'appuyer.<sup>104</sup>*

Les Sharma ont eu huit enfants, et avec le temps, **Om Prakash Sharma** a jugé qu'il était difficile de soutenir sa famille avec son salaire de directeur. Il était un lecteur vorace et il inspirait ses frères et sœurs et ses enfants à étudier sérieusement. En tant que fils aîné, il s'estimait responsable du soin de ses parents vieillissants. Ceux-ci vivaient chez lui, ainsi que ses sœurs veuves. Tout ceci était possible grâce au soutien de son épouse. En 1972, il avait déménagé au Canada pour augmenter son revenu.

[TRADUCTION]

*Étant le l'aîné de la famille, il avait la responsabilité de s'occuper de mes tantes et oncles sur les plans financier, émotionnel et moral. Il était un modèle pour eux. Il voulait nous donner une vie meilleure, ainsi qu'à ses frères et sœurs, alors il a cherché un emploi au Canada et en Australie. Il a été accepté comme enseignant à Middle Arm, à Terre-Neuve. Il était directeur d'une école secondaire lorsqu'il a quitté l'Inde pour améliorer le sort de ses enfants, de ses parents et de sa femme.<sup>105</sup>*

<sup>104</sup> Déclaration de Krishna Sharma (traduite de l'hindi), vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 936.

<sup>105</sup> Témoignage de Veena Sharma, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 954.

Pendant 14 ans, **M. Sharma** a travaillé et économisé pour améliorer le bien-être de sa famille en Inde. Chaque été, il rentrait au pays pour passer deux mois avec eux. Plusieurs de ses enfants s'ennuyaient tant de leur père qu'ils l'ont suivi au Canada. Sa fille Saroj a parlé à la Commission des passe-temps de son père :

[TRADUCTION]

*Il adorait la lutte sportive. Il était un médecin ayurvédique<sup>106</sup>. Il préparait des médicaments à base d'herbes et les offrait gratuitement aux gens de sa communauté. En raison de ces... passe-temps, les gens l'appelaient un magicien ou parfois un docteur-tisanes.<sup>107</sup>*

**Om Prakash Sharma** avait toujours espéré réunir sa famille au Canada. Avant le vol 182, il a dit à son épouse que c'était son dernier voyage en Inde et qu'il voulait qu'elle revienne avec lui à Terre-Neuve. Les enfants, dont certains vivaient déjà avec leur père au Canada, s'en réjouissaient.

Divers membres de la famille qui se sont adressés à la Commission ont dit avoir pressenti un danger avant le vol et demandé à leur père d'annuler le voyage. Il avait écarté leurs inquiétudes.

L'explosion a mis fin à ses rêves et espoirs, ouvrant des blessures qui n'ont pas encore guéri. Sa fille Neelam a dit à la Commission qu'elle avait progressivement perdu sa confiance envers le gouvernement, la police, les services de renseignement, la sécurité à l'aéroport et maintenant le système judiciaire. Elle a évoqué la difficulté qu'elle a eu à faire face à la situation, à sourire et même à être sociable. Elle était la plupart du temps en colère et s'emportait contre ses proches. Sa frustration a même divisé sa famille :

[TRADUCTION]

*Ma famille ressentait de la colère et de la frustration envers le système parce qu'il ne produisait pas de résultats positifs dans l'affaire; nous avons redirigé notre colère les uns vers les autres. Ainsi la famille qui était avant si unie s'est divisée au point où nous ne nous parlons même plus, ce qui est très désolant pour ma mère.<sup>108</sup>*

<sup>106</sup> L'ayurveda est une médecine holistique parallèle relevant d'une tradition indienne. Le nom provient des mots « vie » et « connaissance », en sanskrit.

<sup>107</sup> Déclaration écrite de Saroj Gaur, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 940.

<sup>108</sup> Témoignage de Neelam Kaushik, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 945.

Une autre fille, Madhu Gaur, a envoyé une déclaration écrite à la Commission. Elle s'est dite attristée par les lacunes qu'elle perçoit dans le système canadien de justice criminelle et elle a décrit la souffrance causée à la famille par la mort inutile de son père :

[TRADUCTION]

*... notre famille a perdu son chef, son unité. La perte d'un parent est une très grande perte, qui ne peut pas être comblée. Nous avons trouvé un soutien chez nos amis et les aînés de la famille. Cependant, nous n'avons jamais trouvé de justice dans le système de justice canadien.<sup>109</sup>*

---

<sup>109</sup> Déclaration écrite de Madhu Gaur, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 961.



## II DES EFFORTS HÉROÏQUES

### Mesures prises face à l'urgence

Au milieu du désarroi et de la confusion, certaines personnes réussissent à s'élever et accomplir des actes de courage et de bonté. C'est ce qui s'est produit lorsque le vol 182 d'Air India a explosé au large de l'Irlande. Diverses personnes se sont immédiatement attelées à la dangereuse tâche de rechercher des survivants parmi les débris; et lorsque cela s'est avéré vain, elles ont accepté la triste mission d'aider à récupérer les victimes et leurs possessions. D'autres, sur terre, ont ouvert leurs demeures aux familles éplorées. Leur générosité a été telle que les familles ont été d'abord surprises, puis atterrées par la bonté irlandaise. Nombreux sont ceux qui sont demeurés amis et qui communiquent régulièrement entre eux.



**Seanie Murphy**

**Seanie Murphy** vit sur l'île Valencia (on écrit aussi Valentia) au large de la côte sud-ouest de l'Irlande. Il travaille depuis 1982 pour la Royal National Lifeboat Institution, un organisme non gouvernemental qui œuvre à la sauvegarde de la vie humaine en mer dans l'ensemble des îles britanniques. Sur l'île, presque tout le monde participe à un titre ou un autre à l'opération en bateau de sauvetage :



30

[TRADUCTION]

*... c'était un bateau de sauvetage de la classe Arun. Il fait 52 pieds de longueur et 17 pieds de largeur. Il a un tirant de 5,5 pieds. Il a deux moteurs Caterpillar de 500 chevaux et... il a une vitesse de pointe de 18 nœuds... Et il consomme 50 gallons à l'heure.<sup>110</sup>*

Aujourd'hui, un système de téléavertisseur est utilisé, mais en 1985, en cas d'urgence, l'équipage était convoqué au moyen de fusées lancées depuis l'Arun. Après avoir acquis son brevet de capitaine en Angleterre, **M. Murphy** a été invité à devenir capitaine de ce bateau de sauvetage en 1981. Son équipage comprenait un mécanicien à plein temps et des bénévoles de différentes régions d'Irlande.

Il était allé à la messe le dimanche matin 23 juin et il avait rencontré un homme qui lui a dit qu'une station radiomaritime avait signalé la disparition d'un avion de l'écran radar à Shannon. Après le service religieux, **M. Murphy** a appris qu'il s'agissait d'un sinistre. Il a mobilisé son équipage et a pris la mer, sachant qu'ils allaient s'aventurer à 110 milles au large, plus du double de leur distance habituelle. Il savait que le fait d'aller deux fois plus loin en mer taxerait gravement la réserve de carburant.

<sup>110</sup> Témoignage de Seanie Murphy, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 269-270.

Lorsque **M. Murphy** a témoigné devant la Commission, il a tenu à rappeler ceux qui l'avaient accompagné dans cette mission. La plupart étaient des volontaires sans formation pour un événement comme l'attentat contre Air India<sup>111</sup>. Ces hommes étaient les suivants :

**Joseph Houlihan**, ingénieur, 47 ans;  
**Richard Connelly**, pêcheur, 32 ans;  
**James Murphy**, pêcheur, 40 ans;  
**Eamonn Murphy**, mécanicien automobile, 25 ans;  
**Shane O'Neill**, pêcheur, 24 ans;  
**Nealie Lyne**, gérant de domaines, 30 ans;  
**Seamus Murphy**, étudiant, 17 ans.

Il a fallu presque sept heures pour se rendre sur les lieux de l'écrasement. Lorsque **M. Murphy** a compris qu'il n'avait pas de cartes pour la région du sinistre, il a pris une autre carte et *je l'ai tournée à l'envers pour m'en servir comme d'une page blanche puis j'y ai prolongé les lignes de latitude et de longitude et je l'ai utilisée comme système de navigation à l'estime pour déterminer le cap jusqu'à notre destination*<sup>112</sup>.

Même s'ils avaient l'habitude d'aller récupérer des personnes en détresse ou les morts d'accidents en mer, ils étaient mal préparés à ce qu'ils ont trouvé :

[TRADUCTION]

*Nous avons déjà récupéré des corps de la mer avant. C'est ce que nous faisons, mais nous ne l'avons jamais fait à cette échelle. Nous ne nous attendions jamais à ceci.*<sup>113</sup>

Une fois sur les lieux de l'écrasement, ils ont trouvé des débris et des valises. En s'approchant du secteur principal de recherche, ils ont vu des corps. En à peu près deux heures, ils ont récupéré quatre corps puis, alors qu'ils se préparaient à retourner à terre, un membre de l'équipage a aperçu le corps d'un jeune enfant. L'équipage l'a récupéré; les hommes en ont à peine parlé durant le long trajet du retour. Dans son témoignage, **M. Murphy** a marqué un arrêt pour

<sup>111</sup> Témoignage de Seanie Murphy, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 270.

<sup>112</sup> Témoignage de Seanie Murphy, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 271-272.

<sup>113</sup> Témoignage de Seanie Murphy, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 274.

se ressaisir en se rappelant qu'il avait pensé à sa propre fille de trois mois. Il a parlé à la Commission du silence étrange et envahissant qui s'est fait, même parmi l'équipage et les citoyens au quai qui s'étaient portés volontaires pour aider. Au total, l'aller-retour avait exigé plus de 20 heures.

Jusqu'aujourd'hui, **Seanie Murphy** et son équipage discutent rarement de ce sauvetage. Il a rencontré certaines des familles et a dû surmonter sa propre peur de l'avion à la suite de l'écrasement du vol d'Air India. Il a parlé à la Commission des tristes souvenirs qui lui reviennent chaque fois qu'il rencontre des membres des familles :

[TRADUCTION]

*... lorsque je les rencontre... tout me revient... Je revois la souffrance qui les afflige. Mais j'espère seulement qu'ils trouvent du réconfort quelque part.*<sup>114</sup>

---

<sup>114</sup> Témoignage de Seanie Murphy, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 284.



À 26 ans, **Mark Stagg** était un troisième officier à bord du *Laurentian Forest*, un navire de 23 000 tonnes en route du Canada vers Londres via Dublin en transportant une cargaison de papier journal. Il était un des 26 officiers et autres membres d'équipage britanniques à bord. Un message urgent est arrivé par radio de Valentia à 8 h 44 le 23 juin 1985, indiquant qu'un avion avait disparu de l'écran radar. Sa première pensée a été que lui et son équipage pourraient être des « héros à la rescousse »<sup>115</sup>. À 9 h 44, le message radio est devenu un SOS précisant qu'un gros porteur d'Air India avait disparu avec plus de 320 passagers.



31

**M. Stagg** a dit à la Commission que son capitaine, **Roddy McDougall**, faisant fi des préoccupations pour sa réserve de carburant, a dérouté le navire vers le lieu de l'écrasement. Sinon, ils auraient été 37 milles plus loin et faisant route dans la direction opposée.

Même si le caractère catastrophique de l'accident était évident d'après les débris dispersés sur les lieux, l'équipage a d'abord entretenu l'espoir de trouver des survivants. Peut-être était-ce imputable à leur refus d'admettre que leurs efforts puissent être en vain.

Même si rien n'indiquait qu'il y ait des survivants lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux de l'écrasement, **M. Stagg** a continué d'espérer prudemment. Lorsqu'il a vu les corps flottant sur *une mer couverte d'une mince pellicule de carburant pour avions*<sup>116</sup>, il a commencé à saisir l'énormité du désastre. Son sens de l'aventure initial a disparu :

<sup>115</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 331.

<sup>116</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 333.

[TRADUCTION]

*J'ai ressenti un choc et une consternation. La situation ne correspondait pas au scénario mental que je m'étais composé. Ce n'était plus un jeu. Cela n'avait rien d'un jeu. Je me suis senti mal. J'avais peur, mais nous avons un travail à faire et nous comptions sauver certaines personnes, et nous pensions qu'il y aurait quelque chose de bon.<sup>117</sup>*

Un bateau de sauvetage a été mis à l'eau et, avec l'aide d'hélicoptères, des corps ont été récupérés. **M. Stagg**, comme on l'a vu plus haut, a dit à la Commission avoir senti que le garçon en lui était mort ce jour-là, quand on lui avait tendu la dépouille d'un magnifique bébé.

**M. Stagg** a dit que son navire marchand et son équipage n'étaient pas équipés ou préparés pour faire face à un écrasement d'avion. Ils avaient une civière inutile, mais aucune housse mortuaire. Il a donc fallu improviser, en utilisant les doublures semi-transparentes en nylon de sacs de fardage gonflables. **M. Stagg** estimait que cette option de fortune violait l'intimité et la dignité des victimes. Mais dans les circonstances, c'était le mieux qu'ils puissent faire.

**M. Stagg** a perdu sa paix intérieure dans la mission de sauvetage. L'horreur continue de le hanter dans ses rêves et le souvenir lui revient parfois le jour. De plus, il a dit à la Commission que les collègues avec qui il est intervenu continuent aussi de souffrir de problèmes en conséquence de l'écrasement. Il regrettera toujours que pas une seule personne n'ait été sauvée :

[TRADUCTION]

*Je me rappelle avoir passé une partie de la journée à réprimer mes sentiments au point de devenir complètement détaché, et des périodes d'extrême désarroi, d'extrême colère et de rires presque hystériques... Je refusais de discuter de l'événement avec quiconque et, par conséquent, j'ai souffert de cauchemars, de flashbacks et de périodes de profonde dépression.<sup>118</sup>*

---

<sup>117</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 334.

<sup>118</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 343.

Quelque temps après la mission de sauvetage, **Mark Stagg** a entendu parler du syndrome de stress post-traumatique. À ses propres frais, il a obtenu de l'aide médicale et du counselling. En juin 2001, lorsque la GRC a communiqué avec lui au sujet des procès en Colombie-Britannique, il a recommencé à avoir des cauchemars et des retours en arrière :

[TRADUCTION]

*Par moments, la scène me revient. Elle est réelle. Je sens les odeurs. Je vois les choses. J'entends, je goûte, je ressens tous les stimuli. Je ne suis pas là, mais j'y suis.<sup>119</sup>*

**M. Stagg** a trouvé la force d'assister au service commémoratif de 2005 à Ahakista, en Irlande. À l'aéroport, il a rencontré son ancien camarade de bord **Daniel Brown** pour la première fois depuis l'écrasement. Ils n'ont pas discuté de leurs sentiments mais sont devenus amis. Il a aussi rencontré la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, qui l'a remercié d'avoir récupéré le corps de son fils **Sanjay**. Comme **M. Stagg** l'a affirmé, son cœur a été brisé. Il est impressionné par les gestes des membres de la famille des victimes qui malgré l'énormité de leur perte lui témoignent de la gratitude :

[TRADUCTION]

*Tout était fini pour eux avant que cela ne commence pour nous, mais je regretterai à tout jamais que nous n'ayons sauvé personne. Et pourtant elle me remercie.<sup>120</sup>*

---

<sup>119</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 345.

<sup>120</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 347.



## Daniel Brown

Lorsque **Daniel Brown** a comparu devant la Commission, il faisait partie de la marine marchande britannique depuis 28 ans. Le 23 juin 1985, il était un jeune homme d'Écosse faisant son deuxième voyage à bord du *Laurentian Forest*. Il était de veille lorsqu'il a été appelé à la passerelle pour gouverner le navire aux côtés de son capitaine plongé dans les rapports de plus en plus alarmants sur l'écrasement.



32

Le *Laurentian Forest* était le seul navire marchand dans les parages à avoir mis un bateau de sauvetage à l'eau. **Daniel Brown**, qui faisait partie de son équipage, a été chargé de rechercher des cadavres. Sur les sept qui ont été récupérés dans des conditions difficiles, il a aidé dans six cas. Plusieurs des dépouilles étaient disloquées, et le carburant qui flottait sur l'eau faisait qu'ils étaient difficiles à saisir. **M. Brown** a fait de son mieux pour récupérer les corps et les charger à bord du bateau de sauvetage. À un moment donné, il a entendu des cris du deuxième lieutenant. Il a compris qu'ils étaient en difficulté puisqu'ils s'étaient dangereusement rapprochés du *Laurentian Forest* :

[TRADUCTION]

*... comme nous venions sous l'arrière, j'ai dû me coucher au-dessus des corps pour que ma tête passe sous le plat-bord. Le bateau a continué de s'engager sous l'arrière et il y a eu un premier heurt, très léger vraiment, mais nous revenions toujours sous l'arrière, et les impacts étaient de plus en plus forts; j'ai pensé que le bateau allait se rompre.<sup>121</sup>*

Le poids des corps à bord du bateau de sauvetage entravait grandement sa manœuvrabilité, et il a presque été écrasé sous l'arrière du navire. Seule l'ingéniosité du capitaine du navire les a épargnés. Le **capitaine McDougall** a trouvé le moyen d'aligner son grand navire avec le bateau de sauvetage.

<sup>121</sup> Témoignage de Daniel Brown, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 299.

Le problème suivant était de transborder les corps sur le navire. Cela ne s'est pas fait non plus sans difficulté. Certains membres d'équipage commençaient à se sentir mal et d'autres pleuraient face au carnage. Puis **Mark Stagg** s'est mis à crier frénétiquement. **M. Brown** a alors vu un corps coincé dans l'hélice. Il a voulu le dégager, mais il a dû le laisser aller. Les difficultés continuaient de s'amplifier. Même lorsque les corps récupérés ont enfin été chargés à bord du *Laurentian Forest*, il a encore fallu les déplacer plusieurs fois, pour diverses raisons.

Après leur retour à Dublin, où ils ont donné une déposition à la police locale, à la suggestion du capitaine ils sont allés boire un verre. Au pub, alors qu'ils regardaient aux actualités télévisées l'arrivée des familles des victimes, **M. Brown** a soudain accusé le coup et a été submergé par ses émotions :

[TRADUCTION]

*Je suis retourné au navire, je suis allé dans ma cabine, et j'ai pleuré.<sup>122</sup>*

*Je suis rentré à la maison en congé. J'avais de la difficulté à dormir. J'ai été à la maison cinq semaines. Maintenant, j'ai quitté la compagnie. J'avais déjà décidé de le faire avant cet événement, et j'ai rejoint un autre navire. J'avais de la difficulté à dormir, j'avais des cauchemars et des flashbacks. Je devenais agressif, cynique, furieux.<sup>123</sup>*

Un des camarades de bord de **M. Brown** n'a jamais repris la mer, et un autre n'a plus jamais pris l'avion. Aucun d'eux n'était préparé à l'horreur et à l'ampleur de la tragédie, ni n'aurait pu l'être. **M. Brown** a dit à la Commission qu'il a souffert du syndrome de stress post-traumatique pendant plus de 10 ans. Son premier traitement a consisté à prendre des somnifères. On lui a recommandé du counselling après les procès de Colombie-Britannique. Il s'est graduellement doté de meilleurs mécanismes pour affronter les choses et il lui est devenu plus facile de gérer les séquelles des événements de juin 1985. Il a parlé à la Commission des sentiments suscités par la gratitude des familles des victimes, parmi lesquelles il a noué des amitiés :

<sup>122</sup> Témoignage de Daniel Brown, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 309.

<sup>123</sup> Témoignage de Daniel Brown, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 310.

[TRADUCTION]

*Ce qui me frappe le plus est l'attitude des gens qui ont perdu le plus dans cet événement. Ce sont eux qui ont montré la plus grande gratitude. Ils nous ont remerciés de nos efforts. Ils pensaient à nous, et nous pensions à eux. Nous sommes devenus amis avec plusieurs d'entre eux.*<sup>124</sup>

**Daniel Brown** a dit à la Commission que son excellente condition physique lui a permis de retarder l'impact émotionnel pendant deux jours, mais que l'énormité de ce qui s'était lui a produit un profond effet, comme dans le cas de son collègue **Mark Stagg**. Tous deux continuent d'éprouver des remords de ne pas avoir trouvé même un seul survivant.

[TRADUCTION]

*J'aurais voulu que nous puissions en faire davantage. J'aurais voulu pouvoir les ramener tous chez eux, mais je crois que l'océan nous a devancés.*<sup>125</sup>

---

<sup>124</sup> Témoignage de Daniel Brown, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 314.

<sup>125</sup> Témoignage de Daniel Brown, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 314.



## Capitaine Roddy McDougall

**Roddy McDougall** était le commandant du *Laurentian Forest*. Le **capitaine McDougall** est mort avant le début des audiences. Son équipage reconnaissait en lui un marin capable et un solide meneur d'hommes. Les décisions qu'il a prises le 23 juin 1985 ont contribué directement à ce que son équipage puisse récupérer des corps. **Daniel Brown** lui attribue le mérite d'avoir sauvé la situation du bateau de sauvetage lorsqu'il était le long du *Laurentian Forest* :



33

[TRADUCTION]

*... et même si le second lieutenant faisait toutes les manœuvres nécessaires, il n'y avait pas de gouverne. Le capitaine McDougall l'a compris et... il a placé le navire le long du bateau de sauvetage, ce qui était un exploit de navigation.*<sup>126</sup>

Son ancien officier et bon ami **Mark Stagg** a rappelé à la Commission que la santé du **capitaine McDougall** était défaillante pendant la collecte de la preuve pour les procès criminels de Colombie-Britannique et qu'il a été incapable de comparaître :

[TRADUCTION]

*J'ai parlé à Roddy McDougall. Il ne pouvait pas témoigner. Il avait eu accident vasculaire cérébral et il n'est pas bien. Nous nous parlons beaucoup et nous avons communiqué par courrier électronique. J'ai pris des dispositions en 2005 pour que nous puissions aller en Irlande et peut-être enterrer nos fantômes.*<sup>127</sup>

Le 1<sup>er</sup> juillet 1985, **Roddy McDougall** a écrit une lettre au siège social de sa société pour relater les événements du 23 juin. Elle a été publiée dans le journal interne de la compagnie<sup>128</sup> et déposée comme preuve à la Commission<sup>129</sup>.

<sup>126</sup> Témoignage de Daniel Brown, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 300.

<sup>127</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 344.

<sup>128</sup> Harrisons (Clyde) Ltd., Glasgow, lettre no 22-85.

<sup>129</sup> Pièce P 18, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 354.

Le **capitaine McDougall** a noté que chaque membre de son équipage s'est porté volontaire pour tenter de récupérer les corps. Ils ont tous fait fi des indications que des requins avaient été aperçus dans le secteur et ont commencé leurs plongées sans hésiter. Il a dit que cela avait été un « long, triste dimanche » et il a rendu hommage à ses hommes :

[TRADUCTION]

*Le désastre d'Air India fait ressortir l'émotion que nous ressentons face à ce que nous voyons. J'ai toutefois la satisfaction de savoir que j'ai un équipage excellent.<sup>130</sup>*

La Commission a reçu une lettre écrite par feu **Roddy McDougall** à **Mark Stagg**. Il y rassure **M. Stagg** qu'il n'est pas seul à ressentir tant d'émotion et il fait part de certaines de ses propres difficultés :

[TRADUCTION]

*Ce jour me revient chaque fois que je m'installe dans un avion. Et quand j'ai des nuits troublées et que je rêve de navires, les corps à la mer y reviennent toujours. En particulier, je revois un Indien en chemise et pantalons de denim bleu qui me fixe du regard... Je ne l'oublierai jamais, non plus que les autres horreurs de cette journée.<sup>131</sup>*

Le rédacteur du journal interne a ajouté un post scriptum à la lettre du **capitaine McDougall** :

[TRADUCTION]

*L'opération menée par l'équipage du Laurentian Forest le 23 juin exigeait du courage, de l'endurance et des compétences. Ces qualités étaient présentes en abondance. Tous ont uni leurs efforts sans égoïsme. Vu les conditions de la mer et de la météo, aucun des autres navires marchands dans la région n'a mis un bateau à l'eau. La grande déception est qu'il n'y a eu aucun survivant. Mais on ne peut trop louer les hommes qui ont poursuivi les recherches et continué de récupérer des corps pendant 12 heures malgré la fatigue physique et émotionnelle. Cela a été un effort héroïque.<sup>132</sup>*

<sup>130</sup> Lettre du capitaine McDougall, pièce P 18, reproduite dans le vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 358.

<sup>131</sup> Extrait d'une lettre de Roddy McDougall à Mark Stagg, pièce P 19, reproduite dans le vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 359.

<sup>132</sup> Pièce P 18, signée « IVRH », reproduite dans le vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 358-359.

Le **sergent Mark Tait** était un plongeur d'expérience dans la Royal Air Force. Il était à bord d'un hélicoptère Sea King dépêché sur place pour récupérer des corps le 23 juin 1985. Comme d'autres intervenants, il espérait seulement pouvoir sauver des vies. Cet espoir s'est évaporé lorsqu'il a constaté la



34

triste scène du lieu de l'écrasement. Sa première récupération a été celle d'une poupée. Il s'en est voulu qu'il y ait peut-être des personnes en train de se noyer pendant qu'il récupérait un jouet.

Alors que son objectif initial était de trouver des survivants, il est devenu évident que le travail consisterait à récupérer des victimes. Ce que **M. Tait** a découvert sous l'eau n'a cessé de le perturber depuis 1985 :

[TRADUCTION]

*C'était assez horrible; il y avait beaucoup de tissus humains, de gras; j'ai vu des parties de corps. J'ai aussi avalé pas mal d'eau de mer qui contenait des grumeaux. Je dois supposer qu'il y avait entre autres de la chair humaine. Je ne le sais pas et je ne veux pas le savoir.<sup>133</sup>*

**M. Tait** a dû empoigner des corps meurtris et sans vie pour les sortir de l'eau. Il retient l'image d'une dame plus âgée portant un sari, dont le corps était littéralement séparé en deux et trop endommagé pour qu'il puisse le récupérer. Il ne peut pas oublier ce qu'il considère comme un échec personnel :

[TRADUCTION]

*Même si je voulais récupérer son corps pour ses parents... c'était impossible. Alors je me suis résigné à le regarder s'éloigner dans l'eau... C'est une image qui me hante et une décision qui me perturbe encore.<sup>134</sup>*

<sup>133</sup> Mémoire de Mark Tait, pièce P 17, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 322.

<sup>134</sup> Mémoire de Mark Tait, pièce P 17, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 323.

**M. Tait** a dit à la Commission qu'il se sent encore coupable de ne pas être retourné sur les lieux de l'écrasement ce jour-là après que l'hélicoptère soit revenu à terre. Il savait à ce moment qu'il ne serait pas capable de le supporter. Retournant sur place le lendemain, il n'a pas trouvé d'autres corps. Plus tard, lorsqu'on lui a demandé de témoigner, les souvenirs l'ont submergé et il a dû se faire traiter pour dépression clinique. Il a d'abord dû s'absenter du travail pendant neuf mois. Par la suite, il a réussi à se remettre et à reprendre le travail avec l'aide d'un psychiatre de la RAF. **M. Tait** a pris sa retraite de la RAF en 2004, et travaille aujourd'hui dans les chemins de fer. D'une façon, lui aussi a été une victime des terroristes.

Il a décidé d'assister aux procès de Colombie-Britannique, et il affirme ne pas le regretter :

[TRADUCTION]

*Les membres de la famille seraient sûrement émotifs, voire critiques ou hostiles envers nos actions. Je crois que la décision d'aller était la meilleure possible. C'était réellement impressionnant, mais aussi inspirant, de rencontrer les parents. Ils étaient si aimables et reconnaissants non seulement de nos actions, mais aussi de nos sentiments. Il était difficile de faire la conversation.<sup>135</sup>*

**M. Tait** se rappelle d'une rencontre qu'il a trouvée personnellement très précieuse. Il a discuté avec une dame âgée qui lui a dit que le corps de sa fille, une médecin plein d'avenir, n'avait pas été retrouvé :

[TRADUCTION]

*J'ai dit combien je regrettais et je me sentais coupable du fait que davantage de corps n'avaient pas été récupérés. Elle a dit qu'elle préférerait se rappeler de sa fille telle qu'elle était plutôt que d'avoir eu la douleur de voir son corps brisé.<sup>136</sup>*

**M. Tait** se rappelle s'être senti soulagé et il est reconnaissant envers cette dame qui ignore combien elle l'a aidé.

---

<sup>135</sup> Mémoire de Mark Tait, pièce P 17, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 326.

<sup>136</sup> Mémoire de Mark Tait, pièce P 17, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 326.

## Thomas Hayes

**Thomas Hayes** est surintendant dans le service de police national d'Irlande – *An Garda Síochána*. En gaélique, cela signifie « gardiens de la paix ». Il commande un des quatre districts de la ville de Cork. Il a dit à la Commission que la mission de la force consiste à « assurer la protection des personnes, l'engagement envers la communauté et la sécurité de l'État selon les plus hautes normes possibles »<sup>137</sup>. À cette fin, il s'agit entre autres d'intervenir :



[TRADUCTION]

*... au nom du coroner à l'égard des personnes décédées, et nous jouons un rôle de pointe dans tout incident majeur, et en particulier dans les enquêtes sur toute affaire criminelle dans un tel incident, pour assurer la sécurité publique ainsi que la récupération et l'identification des victimes.*<sup>138</sup>

35

Le 23 juin 1985, **Thomas Hayes** était un agent subalterne au sein de la police nationale. Il était rattaché au poste du secteur où l'hôpital régional de Cork se trouvait. Cet hôpital est par la suite devenu l'Hôpital universitaire de Cork.

Le **surintendant Hayes** a parlé à la Commission de l'importante force de recherche et sauvetage qui a été mobilisée lorsque le centre de coordination des sauvetages en mer de Shannon a été informé de l'avion manquant à 8 h 13, heure locale. La force de sauvetage comprenait des navires de la Marine irlandaise, de la Royal National Lifeboat Institution, de la Royal Navy, de la Royal Air Force et de la Force aérienne américaine, ainsi que des navires commerciaux qui se trouvaient dans les parages. À 10 h 02, le *Laurentian Forest* a été le premier navire à arriver sur les lieux. Le navire de la Marine irlandaise *L.E. Aisling* est arrivé à 11 h 45 le même matin. Il a assumé la coordination des 18 navires participant à la mission<sup>139</sup>.

<sup>137</sup> Témoignage de Thomas Hayes, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 361.

<sup>138</sup> Témoignage de Thomas Hayes, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 361-362.

<sup>139</sup> Témoignage de Thomas Hayes, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 365.

Une fois que la police nationale a été informée du désastre, le plan de Cork des mesures en cas d'urgence majeure a été mis en branle. Comme **Thomas Hayes** l'a rappelé, l'ampleur du désastre dépassait tout ce qui avait été vu auparavant :

[TRADUCTION]

*Bien que le plan ait été déclenché, nous ne comprenions pas à ce moment toute l'ampleur de la tragédie à laquelle nous étions confrontés. C'était la première fois que la Garda Síochána avait dû traiter d'une catastrophe de cette échelle.<sup>140</sup>*

**Thomas Hayes** a été dépêché à l'hôpital régional pour attendre l'arrivée des victimes, ignorant encore s'il y avait des survivants. Il a, avec raison, soupçonné le pire. Il a été chargé de travailler avec un médecin et une infirmière pour recevoir les corps et consigner leurs traits caractéristiques. Il a décrit le processus global et les rôles des agents de police, les mesures méticuleuses prises pour confirmer les identités et, une fois la confirmation acquise, remettre les corps aux familles éplorées. Il a dit à la Commission que les membres de son service étaient compatissants, faisant *tous les efforts pour soutenir les familles dans cette grande épreuve*<sup>141</sup>.

Entre le 24 et le 27 juin, des autopsies ont été réalisées par une équipe de sept pathologistes; *chaque pathologiste travaillait avec une équipe comprenant un expert en balistique de la Garda, un expert en empreintes digitales de la Garda et un photographe de la Garda*<sup>142</sup>. L'identification des dépouilles n'a pris fin que le 7 août 1985.

Il a aussi comparu comme témoin à une enquête du coroner le 17 septembre 1985.

Le **surintendant Hayes** a dit à la Commission se rappeler qu'un représentant du haut commissariat du Canada à Londres était sur place dès le premier jour, et que cette personne traitait avec la Garda et le coroner. Le représentant du haut commissariat a reçu l'information durant l'enquête et aidé à sa communication. Le **surintendant Hayes** a aussi signalé l'excellente coopération obtenue de la GRC, surtout pour

<sup>140</sup> Témoignage de Thomas Hayes, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 366.

<sup>141</sup> Témoignage de Thomas Hayes, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 374.

<sup>142</sup> Témoignage de Thomas Hayes, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 375.

ce qui est d'obtenir des dossiers canadiens d'empreintes digitales et de faire suite aux demandes de renseignements provenant de l'équipe d'enquêteurs de Cork.

Le **surintendant Hayes** a fait les observations suivantes sur les efforts déployés par la Garda et de nombreux autres organismes pour travailler en harmonie pendant l'urgence :

[TRADUCTION]

*Ce que je me rappelle de cette période est l'énormité de la tâche et la façon dont tous ont travaillé ensemble vers un but commun. L'évidente bonne volonté et les relations positives formées entre tous les organismes en cause et avec les familles ont laissé une image très positive. Nous étions déterminés à identifier chacune des personnes récupérées et à les rendre à leurs familles. Nous avons réussi à identifier chacun des 131 corps. Nous savions combien il serait important pour les familles de récupérer leurs êtres chers, pour pouvoir faire leur deuil, et nous voulions nous assurer qu'elles aient la possibilité d'honorer leurs coutumes religieuses.<sup>143</sup>*

---

<sup>143</sup> Témoignage de Thomas Hayes, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 380.



## **La gratitude envers les gestes de bienveillance à Cork, en Irlande**

En parallèle avec les perceptions d'avoir été abandonnés par les gouvernements canadien et indien, il y a eu des expressions débordantes de gratitude envers la générosité, le sens de souci, le don de soi et l'attention des citoyens de Cork, en Irlande. Les uns après les autres, les témoins ont parlé à la Commission de la bonté de la population irlandaise. Pratiquement chaque représentant des familles qui a comparu devant la Commission avait des louanges pour les organismes, prêtres, religieuses, travailleurs sociaux, travailleurs hospitaliers, chauffeurs de taxi, employés des hôtels et l'ensemble des citoyens locaux. La compréhension, la générosité et la compassion des gens de Cork continuent d'être source de force et d'inspiration pour les personnes dont des parents ont péri dans l'attentat contre Air India. Dans de nombreux cas, les liens humains noués dans la tragédie et la perte restent solides. Les amitiés qui sont ressorties ont duré et les parents qui retournent aux services commémoratifs continuent d'être reçus avec chaleur, respect et un sens d'appartenance.

D'autres personnes, y compris le haut-commissaire de l'Inde et son épouse, ont été citées par les membres des familles pour leur humanité à la suite de l'attentat.

## La bonté des Irlandais

Pendant toute la première phase de l'enquête, les témoins ont inlassablement commenté la bonté et la générosité de la population de Cork, en Irlande, et de ses environs.

Lata Pada a dit ceci à la Commission :

[TRADUCTION]

*Les Irlandais... sont assurément le peuple le plus magnifique au monde, le plus compatissant, le plus attentionné. Ils ont considéré cette tragédie comme la leur, comme si c'était eux qui en avaient souffert, et ils en ont souffert, et ils ont fait preuve d'un tel incroyable sentiment de parenté, d'un tel sens incroyable d'humanité et de compassion.<sup>144</sup>*

Les secouristes n'ont pas été les seuls à se dévouer face à l'horreur. Des citoyens ordinaires ont aussi répondu à l'appel. Zerina Pai a dit à la Commission que :

[TRADUCTION]

*Les gens de Cork ont été fantastiques. Il y avait des prêtres, des religieuses, des travailleurs sociaux qui nous sont venus en aide à l'hôpital.<sup>145</sup>*

Lorna Kelly a ajouté :

[TRADUCTION]

*La population irlandaise nous a fait comprendre que cette tragédie était aussi la leur. Le personnel de l'hôtel Imperial et à l'hôpital, ainsi que les chauffeurs de taxi, les religieuses et tous ceux que nous croisons nous ont traités comme des membres de la famille.<sup>146</sup>*

Dans sa déclaration écrite à la Commission, Ramachandra Gopalan a décrit le profond dévouement des Irlandais ordinaires comme suit :

<sup>144</sup> Témoignage de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 65.

<sup>145</sup> Mémoire de Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 181-182.

<sup>146</sup> Mémoire de Lorna Kelly, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 432.

[TRADUCTION]

*Un monsieur du nom de David Twomey, qui était à l'époque président d'une des sociétés brassicoles d'Irlande, a dit à ma mère : « Ne vous inquiétez pas. Considérez-moi comme votre fils en Irlande. » Et il a offert toute son aide. Il nous a conduits partout où nous devions aller.<sup>147</sup>*

Susheel Gupta s'est rappelé avoir été surpris par la pluie un jour en Irlande :

[TRADUCTION]

*Ni mon père ni moi n'avions un imperméable. Nous avons croisé un groupe de trois Irlandais, qui sont venus vers nous pour nous saluer. Nous étions en pleurs. Ils nous ont fait l'accolade, puis ont retiré leurs propres imperméables, en ont tendu un à mon père et un des trois a mis le sien sur moi, l'a boutonné, a mis le capuchon sur ma tête et m'a dit de garder le manteau. J'ai encore cet imperméable aujourd'hui.<sup>148</sup>*

Comme l'a dit Ratheish Yelevarthy :

[TRADUCTION]

*Les gens de Cork nous ont inondés d'affection et de compréhension maternelle. De nombreuses familles irlandaises ont offert de nous héberger chez elles.<sup>149</sup>*

Kalwant Mamak s'est aussi émerveillé de la bonté manifestée envers les membres des familles des victimes :

[TRADUCTION]

*... Les Irlandais ont été les gens les plus magnifiques au monde... leur hospitalité a été extraordinaire.<sup>150</sup>*

Mandip Grewal était un enfant lorsque son père a péri. Aujourd'hui marié, il a assisté à la cérémonie commémorative de 2005 :

<sup>147</sup> Mémoire et témoignage de Ramachandra Gopalan, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 826

<sup>148</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 215.

<sup>149</sup> Mémoire de Ratheish Yelevarthy, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1051.

<sup>150</sup> Témoignage de Kalwant Mamak, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 144.

[TRADUCTION]

*Mon épouse et moi nous sommes rendus en Irlande l'an dernier pour le 20<sup>e</sup> anniversaire. Nous avons été saisis d'un immense sentiment de chaleur, de réconfort, d'appartenance et de respect que nous n'oublierons jamais. La façon dont nous avons été traités et reconnus nous donne envie de retourner sans cesse en Irlande.<sup>151</sup>*

Satrajpal Rai a aussi souligné la préoccupation constante des Irlandais :

[TRADUCTION]

*Jusqu'aujourd'hui, les gens que je rencontre là... offrent toute l'aide possible, peu importe ce qu'il nous faut...<sup>152</sup>*

L'identification des corps des victimes a été une des tâches les plus difficiles pour les parents survivants qui ont dû se rendre à Cork. Comme l'a dit la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati à la Commission :

[TRADUCTION]

*Dans toute cette épreuve, les infirmières et les religieuses irlandaises nous ont sans cesse soutenus. Les Irlandais des environs nous ont ouvert leurs cœurs et leurs demeures; ils nous ont apporté des fleurs, du riz et des bougies.<sup>153</sup>*

Mansi Kinworthy a ajouté ceci :

[TRADUCTION]

*Mon père m'a dit que les Irlandais ont été très, très serviables... Les gens sont particulièrement chaleureux et accueillants. De fait, notre famille conserve d'étroits liens d'amitié avec l'infirmière irlandaise qui nous a été affectée en 1985.<sup>154</sup>*

Les personnes courageuses qui ont entrepris la mission de sauvetage n'ont que des louanges pour la population irlandaise. **Mark Stagg** a dit ceci à la Commission :

[TRADUCTION]

*Les Irlandais que j'ai rencontrés connaissaient véritablement le sens de la bonté.<sup>155</sup>*

<sup>151</sup> Mémoire de Mandip Grewal, pièce P 68, vol. 8.

<sup>152</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 102.

<sup>153</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 194.

<sup>154</sup> Déclaration de Mansi Kinworthy, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 439-441.

<sup>155</sup> Témoignage de Mark Stagg, vol. 3, le 27 septembre 2006, p. 347.

Dans ces circonstances par ailleurs tragiques, Eric Beauchesne a trouvé une forme de consolation dans la bonté des Irlandais :

[TRADUCTION]

*Les Irlandais ont été épatants. Ils nous ont accueillis littéralement chez eux, si bien que nous savions y être les bienvenus; ils se sentaient si intimement touchés par cette tragédie, comme si c'était la leur, d'une façon que je n'avais jamais vue chez les Canadiens. C'était très touchant et extrêmement reconfortant pour moi.*<sup>156</sup>

Dans un mémoire vidéo, Gaurav Gupta a parlé à la Commission de l'expression d'amour et d'authentique compassion des Irlandais :

[TRADUCTION]

*Les Irlandais sont si affectueux, attentifs et généreux. Je crois qu'aucun autre pays n'aurait réagi aussi bien... Ils participent même s'ils ne connaissent personne à bord du vol. Ils rendent quand même hommage à ces êtres qui leur sont inconnus. C'est incroyable... Ils se sont véritablement associés à la tragédie.*<sup>157</sup>

En témoignage durable de la compassion et du soutien de la communauté irlandaise, le premier monument commémoratif permanent a été érigé à Ahakista au bord de la baie Dunmanus, en Irlande<sup>158</sup>.

[TRADUCTION]

*Je manquerais à mon devoir si je ne parlais pas de la considération dont ont fait preuve les communautés irlandaises en construisant un monument commémoratif en l'honneur du vol d'Air India, à l'endroit même où l'avion aurait dû pour la première fois survoler l'Irlande.*<sup>159</sup>

Le lien personnel et spirituel entre les Irlandais et les familles des victimes se renouvelle chaque année le 23 juin lors de la commémoration de cette tragédie.

<sup>156</sup> Témoignage d'Eric Beauchesne, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 641.

<sup>157</sup> Mémoire vidéo de Gaurav Gupta, pièce P 71.

<sup>158</sup> Le monument commémoratif d'Ahakista est décrit dans la section IV-B, « Lieux commémoratifs ».

<sup>159</sup> Submission et témoignage de Ramachandra Gopalan, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 827.

Comme Shipra Rana l'a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Il faut réellement rendre hommage aux Irlandais. Un tel lien s'est créé entre eux et la plupart de nos familles. Ils nous ont donné tant d'amour. C'était comme si c'était arrivé dans leur maison, comme si c'était eux qui avaient perdu quelqu'un.<sup>160</sup>*

Il est difficile de voir un aspect positif à une si grande perte de vies humaines. Malgré tout, la réaction des citoyens de Cork, en Irlande, et des communautés voisines, ainsi que l'empressement des autorités irlandaises, ont démontré tout le sens de l'humanité.



36

---

<sup>160</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 684.

### III

## LA RÉACTION DU CANADA

### Perception d'absence de soutien de la part du gouvernement canadien

S'il est un thème qui a dominé les audiences consacrées aux familles, c'est l'expression de frustration et de déception face à ce que les familles ont considéré et continuent de considérer comme une absence d'information, de soutien moral, de conseils, d'indications et, en général, de souci de la part des instances du gouvernement du Canada. Cette frustration a été exprimée par des membres des familles qui ont comparu devant la Commission ou ont présenté des déclarations écrites. On a souvent entendu le commentaire que personne du gouvernement ne nous a jamais appelés. Certains ont fait remarquer l'absence de services de counselling pour personnes affligées de la part du Canada à l'intention des familles.

Il est évident que les familles se sont senties isolées du gouvernement. Elles ont souvent dit avoir ressenti qu'elles n'étaient pas considérées comme de « vrais Canadiens » et que cette tragédie n'était en un sens pas une tragédie canadienne. Durant les audiences, les familles ont souvent exprimé un soulagement du fait que cette Commission ait été mise sur pied et que leurs craintes et préoccupations puissent finalement être entendues.

Les membres des familles ont été presque unanimes à dire à la Commission leur sentiment d'avoir été oubliés dès le début de leur pénible expérience. À quelques exceptions près, ils ont témoigné en personne ou par écrit qu'ils ont été négligés pendant la période initiale de choc et de douleur, puis par la suite. La présente section présente des exemples de ces points de vue; ils ont été choisis pour démontrer les sentiments généraux de pratiquement toutes les familles.

## Sur place à Cork, en Irlande

On a demandé à Perviz Madon si quelque représentant du gouvernement canadien avait communiqué avec elle pour offrir de l'aide. Sa réponse : *Non, aucun dont je puisse me rappeler*<sup>161</sup>. Elle a par contre indiqué avoir reçu une certaine aide d'Air India pendant qu'elle était en Irlande. Lorna Kelly a dit que *le gouvernement canadien est resté invisible*<sup>162</sup>. Kalwant Mamak a été plus détaillé :

[TRADUCTION]

*Nous n'avons reçu aucune information du tout, que ce soit d'Air India ou d'aucun organisme gouvernemental, sur ce qui était arrivé... il n'y avait aucun responsable canadien.*<sup>163</sup>

M. Mamak a ajouté qu'il était *totaletement perdu, et personne n'était là pour m'orienter. Je ne pouvais pas m'adresser aux responsables canadiens parce que je n'en ai trouvé aucun. Je ne savais pas que faire*<sup>164</sup>.

Haranhalli Radhakrishna a dit qu'il *n'a pas rencontré même un seul responsable du gouvernement canadien ou de l'ambassade*<sup>165</sup>.

La D<sup>e</sup> Padmini Turlapati a dit à la Commission que :

[TRADUCTION]

*... nous sommes restés sans aucune communication du gouvernement, d'aucun organisme social ou d'Air India pendant à peu près quatre jours. Le gouvernement nous a complètement négligés...*<sup>166</sup>

Les émotions dépassaient toutefois le sentiment d'être négligé. Divers témoins sont allés plus loin, indiquant que les responsables canadiens semblaient non seulement être absents, mais aussi ne manifester aucun intérêt.

<sup>161</sup> Témoignage de Perviz Madon, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 598.

<sup>162</sup> Témoignage de Lorna Kelly, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 433.

<sup>163</sup> Témoignage de Kalwant Mamak, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 143.

<sup>164</sup> Témoignage de Kalwant Mamak, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 146.

<sup>165</sup> Mémoire de Haranhalli Radhakrishna, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 867.

<sup>166</sup> Témoignage de la D<sup>e</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 192.

Susheel Gupta était le plus jeune membre d'une famille des victimes et le seul enfant sur les lieux. Il a dit à la Commission avoir perçu que *les responsables du gouvernement canadien ne semblaient pas du tout préoccupés... Certainement, personne du gouvernement canadien ne s'est présenté pour aider à ce que nous puissions être là tous ensemble*<sup>167</sup>. Il s'est rappelé avoir entendu son père en colère dire à un journaliste :

[TRADUCTION]

*... il n'y avait pas « un seul maudit responsable canadien » sur place, et nous n'avons reçu aucun appui, conseil ou information de notre propre gouvernement.*<sup>168</sup>

Bal Gupta lui-même a dit que :

[TRADUCTION]

*... il n'y a eu aucune aide sur les plans émotionnel, psychologique, physique ou administratif, ou aucun counselling pour personnes affligées d'aucun organisme gouvernemental.*<sup>169</sup>

Deepak Khandelwal a parlé à la Commission de ce qu'il a perçu comme des lacunes systémiques :

[TRADUCTION]

*Pourquoi n'y a-t-il eu aucun responsable canadien en Irlande jusqu'à six jours après l'attentat pour aider les familles dans l'identification des corps et les autres formalités? Le gouvernement, à ce moment, était incapable de faire face à ce genre de situation.*<sup>170</sup>

Il a soulevé une autre préoccupation aussi exprimée par d'autres personnes : l'absence de services de counselling pour personnes affligées durant leur moment le plus sombre. Il a demandé pourquoi on n'en a pas offert aux familles face au plus grand assassinat collectif du Canada<sup>171</sup>.

Murthy Subramanian a réitéré l'absence apparente de conseils et d'autres services :

<sup>167</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 212-213.

<sup>168</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 217.

<sup>169</sup> Mémoire de Bal Gupta, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 35.

<sup>170</sup> Témoignage de Deepak Khandelwal, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 90.

<sup>171</sup> Témoignage de Deepak Khandelwal, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 90.

[TRADUCTION]

*Aucune aide ne nous a été fournie à Heathrow par le gouvernement canadien – aucun psychologue, aucun conseiller. Nous nous sommes réconfortés les uns les autres.*<sup>172</sup>

## **Au Canada**

En revenant au Canada, tentant de reconstruire leur vie et faisant face à la douleur des pertes soudaines et inattendues, les familles ont continué de se sentir isolées. Certaines ont dit à la Commission qu'elles ont perçu un racisme voilé en communiquant avec les autorités. Ramji Khandelwal a témoigné comme suit :

[TRADUCTION]

*Nous avons aussi commencé à croire que personne ne voulait rien faire parce que nous étions des Canadiens d'origine indienne. Nous l'avons pensé à ce moment et je crois que c'est peut-être vrai aujourd'hui aussi, que ce n'est pas considéré comme un problème canadien et que personne ne se soucie de la vie de Canadiens d'origine indienne.*<sup>173</sup>

Rob Alexander a laissé entrevoir un sentiment semblable :

[TRADUCTION]

*En particulier, il n'y a eu aucune forme d'appui de la part du gouvernement ou d'Air India sous forme de counselling pour personnes affligées ou autre qui aurait pu être utile. Si les circonstances ne justifiaient pas une telle aide, quel genre d'épreuve une famille canadienne devrait-elle subir pour y avoir droit?*<sup>174</sup>

Après être revenues au pays, les familles ont continué d'être déçues de l'aide insuffisante ou inexistante des autorités gouvernementales. Mahesh Sharma a dit que :

[TRADUCTION]

*... mon plus grand problème est qu'après avoir perdu ma famille, il n'y a eu aucune communication du gouvernement. Rien n'est venu... Nous n'avons eu aucune aide particulière du gouvernement canadien en matière de conseils...*<sup>175</sup>

<sup>172</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 415.

<sup>173</sup> Témoignage de Ramji Khandelwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 657.

<sup>174</sup> Témoignage de Rob Alexander, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 505.

<sup>175</sup> Mémoire de Mahesh Sharma, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 493.

Eric Beauchesne a exprimé le sentiment de nombreuses familles lorsqu'il a dit ceci à la Commission :

[TRADUCTION]

*Je ne crois pas que le gouvernement canadien sentait qu'il avait le devoir de nous aider de quelque façon que ce soit. Nous n'avons pas reçu la moindre communication. Personne ne nous a offert d'appui, que ce soit sur le plan émotionnel ou logistique. Il n'y a eu aucune proposition d'envoyer qui que ce soit en Irlande. Personne ne nous a appelé pour offrir des conseils. J'ai pensé qu'ils ignoraient tout des répercussions pour les membres des familles.<sup>176</sup>*

Mansi Kinworthy a fait remarquer qu'en comparaison avec l'appui massif des familles élargies, *nous n'avons guère reçu d'appui des autorités gouvernementales. Personne n'a offert de conseils.<sup>177</sup>*

La D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan a dit que : *Il importe d'insister sur le fait que les représentants canadiens et le Canada ont été négligents pour ce qui est de fournir des services de counselling aux familles des victimes<sup>178</sup>.*

Ram Gogia a fait remarquer ceci :

[TRADUCTION]

*Aucune autorité canadienne n'a communiqué avec moi durant cette période trouble et traumatique... je n'ai jamais reçu d'aide, de soutien ou de conseils de la part d'un responsable canadien pour faire face à la tragique perte de ma mère.<sup>179</sup>*

Mandip Grewal affirme ceci dans son témoignage :

[TRADUCTION]

*Je suis attristé du fait qu'il n'y a eu aucun appui ou conseils pour les familles des victimes de la part du gouvernement canadien.<sup>180</sup>*

Ce sentiment d'absence d'appui dépassait le domaine des services de counselling. Selon Haranhalli Radhkrishna :

<sup>176</sup> Témoignage d'Eric Beauchesne, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 633.

<sup>177</sup> Mémoire de Mansi Kinworthy, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 440.

<sup>178</sup> Mémoire de la D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 584.

<sup>179</sup> Mémoire de Ram Gogia, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1026-1027.

<sup>180</sup> Mémoire de Mandip Grewal, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 844.

[TRADUCTION]

*Malgré le fait qu'il s'agissait du plus grand assassinat collectif de l'histoire récente du Canada, aucun service aux victimes ne nous a été offert. Nous n'avons reçu aucune espèce de conseils pour faire face à cette immense tragédie dans nos vies. Dans mon cas, je n'ai même reçu aucune aide du gouvernement lorsque j'ai tenté de faire venir un ou deux membres de ma famille immédiate d'Inde au Canada pour s'y établir et m'aider à reconstruire ma famille.<sup>181</sup>*

## Les années suivantes

Perviz Madon a parlé de la frustration des membres de la famille qui s'est accumulée à mesure que s'écoulaient les longues années entre le 23 juin 1985 et la création de cette Commission :

[TRADUCTION]

*Encore récemment sur une autoroute à Montréal, un viaduc s'est effondré. Automatiquement, ils parlent d'une enquête. Quelqu'un a-t-il entrepris des démarches en disant « Avons-nous besoin d'une enquête pour ceci? » Pan Am est arrivé deux ans après nous. Ils ont eu leur enquête tout de suite, tandis qu'on nous a dit qu'en raison de l'enquête criminelle qui allait commencer... Nous avons attendu... 16 ans. Alors pourquoi nous a-t-on refusé cette enquête publique pendant 21 ans? Pourquoi?<sup>182</sup>*

Il est évident qu'entre la date de l'attentat contre Air India et la création de cette Commission, de nombreux membres des familles ont continué de se sentir négligés et maltraités. Renee Saklikar a eu le commentaire suivant lors de sa comparution :

[TRADUCTION]

*Ma famille a tout fait pour nous élever de sorte que nous percevions le monde comme des Canadiens. Pourtant quand on considère la série de lacunes à l'égard de cette tragédie, je pense qu'on peut bien se demander si nous avons réellement été acceptés comme Canadiens.<sup>183</sup>*

<sup>181</sup> Mémoire de Haranhalli Radhakrishna, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 869.

<sup>182</sup> Témoignage de Perviz Madon, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 603.

<sup>183</sup> Témoignage de Renee Saklikar, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 701.

Le sentiment que le gouvernement n'en a pas fait assez pour les familles a créé un désespoir chez de nombreuses personnes. Esther Venketeswaran a exprimé ce point de vue :

[TRADUCTION]

*La façon dont cette catastrophe aérienne a été traitée par le gouvernement canadien a ajouté l'insulte à l'injure et alimenté une profonde indignation. Je fais partie d'une situation désespérée où il n'y a pas de reconnaissance, de respect, de résolution du deuil ou de compensation pour pallier ce que j'ai dû supporter pendant une grande partie de ma vie jusqu'à présent.<sup>184</sup>*

Satrajpal (Fred) Rai a dit à la Commission qu'aucun dignitaire canadien n'avait même téléphoné ou écrit. Lorsqu'on lui a demandé si les autorités canadiennes lui avaient jamais communiqué des sympathies, il a répondu :

[TRADUCTION]

*Non, jamais. De fait, je suis très, très vexé et dégoûté, pour dire franchement. Je pensais qu'au moins quelqu'un téléphonerait, enverrait une lettre. C'est presque comme si nous n'avions jamais existé. Je suis un citoyen canadien.<sup>185</sup>*

Rama Bhardwaj a exprimé la même déception du fait qu'aucun représentant gouvernemental n'a jamais apporté de soutien, moral ou autre. C'était une indifférence incroyable.<sup>186</sup>

Le sentiment d'avoir été négligé dépasse les frontières canadiennes. Sheila Singh Hanse, dont l'époux était le capitaine du vol 182 d'Air India, vit en Inde mais elle a exprimé les mêmes sentiments :

[TRADUCTION]

*Le fait d'avoir été négligés par Air India et le gouvernement canadien pendant tant d'années nous a fait penser, mon fils et moi, que justice différée est justice refusée...<sup>187</sup>*

<sup>184</sup> Mémoire d'Esther Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 923.

<sup>185</sup> Témoignage de Fred Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 103.

<sup>186</sup> Mémoire de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 157.

<sup>187</sup> Mémoire de Sheila Singh Hanse, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 965.

Sandhya Nil Singh a perdu son frère **Surendra P. Singh** (un commissaire de bord), sa femme **Joyosree** et leur jeune fils **Ratik** sur le vol 182 d'Air India. Elle a exprimé une profonde préoccupation dans sa déclaration écrite<sup>188</sup>. Elle ne peut pas comprendre pourquoi les autorités canadiennes n'ont pas considéré que les menaces bien connues envers Air India étaient sérieuses dans un contexte politique qui était si instable. Elle a exprimé des regrets face au résultat des procès criminels, estimant *qu'un pays compétent comme le Canada avait été incapable d'agir rapidement ou de rendre justice*<sup>189</sup>.

L'issue du procès criminel en Colombie-Britannique a rappelé aux familles, encore aux prises avec leurs terribles pertes et de vives émotions, les sentiments qu'ils avaient tenté de réprimer. Mandip Singh Grewal a rappelé ce jour dans sa déclaration écrite à la Commission :

[TRADUCTION]

*Lorsque les familles sont entrées dans le tribunal pour entendre le verdict, un homme âgé a crié à tous les membres des familles qui étaient présents. Il nous a dit de retourner chez nous, que nous apportions nos problèmes au Canada. Cela a été très difficile à entendre, un jour si chargé d'émotion et d'anxiété. Pour moi, c'était paradigmatique de la façon dont cette tragédie a été perçue par de nombreuses personnes au Canada, y compris les responsables gouvernementaux : ce n'était pas une tragédie canadienne; les questions concernaient des personnes engagées dans un conflit lointain. Ce qui me trouble le plus est l'écart impitoyable entre l'absence de soutien que j'ai reçu de mon pays et l'immense compassion, la sincérité, le respect et la générosité de la population irlandaise.*<sup>190</sup>

Il y a des ressemblances frappantes entre les préoccupations qu'expriment les familles. Ces ressemblances justifient, s'il fallait une justification, l'examen en détail la façon dont les institutions gouvernementales canadiennes ont réagi après le 23 juin 1985.

<sup>188</sup> Mémoire de Sandhya Nil Singh, pièce P 88, vol. 11, le 13 octobre 2006.

<sup>189</sup> Mémoire de Sandhya Nil Singh, pièce P 88, vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1032-1033.

<sup>190</sup> Mémoire de Mandip Singh Grewal, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 846.

## **Les responsables canadiens**

Alors que de nombreux membres des familles des victimes ont critiqué la réaction canadienne après l'écrasement de l'avion, la Commission a entendu des responsables canadiens qui sont arrivés en Irlande peu après la tragédie. Ils étaient de bonne foi et de bonne volonté, mais peu préparés et mal équipés pour ce qui était attendu d'eux. Leur nombre et leurs ressources étaient inadéquats en regard des besoins consécutifs à un acte terroriste de l'ampleur de l'attentat contre Air India.

La Commission a entendu divers responsables canadiens qui ont été dépêchés à Cork, en Irlande, dans la foulée de la tragédie d'Air India. Bob Hathaway, un agent politique du Canada à Dublin, est arrivé à Cork depuis Dublin l'après-midi du 23 juin 1985<sup>191</sup>. Gavin Stewart était responsable des affaires consulaires et des dossiers d'immigration, et Michael Phillips était responsable des questions politiques et des affaires publiques au haut-commissariat à Londres. Daniel Molgat avait été sous-ministre adjoint chargé de l'Europe jusqu'à deux semaines avant l'attentat. Il était à Ottawa en attendant une affectation comme ambassadeur à Madrid lorsqu'on l'a appelé le 24 juin. Le ministre des Affaires extérieures voulait qu'il se rende en Irlande via Londres puisqu'il n'y avait à ce moment pas d'ambassadeur canadien à Dublin. À l'aéroport de Heathrow, il a rencontré MM. Stewart et Phillips. Ils ont fait route ensemble, avec deux parents de victimes, jusqu'à Cork.

[TRADUCTION]

*Lorsque nous sommes arrivés, une des premières choses que nous avons faites en tant que groupe était de nous rendre à l'hôpital régional. On nous y a renseignés sur la morgue qui avait été mise en place et la façon dont elle serait organisée. Il y a aussi eu une personne, je crois que c'était le coroner de Cork, qui a expliqué qu'il y aurait des examens médico-légaux qui prendraient un certain temps, et que c'est seulement après ces formalités juridiques essentielles que le processus d'identification débiterait. Tout ceci signifiait qu'il y aurait une période d'au moins plusieurs jours avant que quelque chose puisse se faire à l'égard des gens...*<sup>192</sup>

Les responsables canadiens s'en sont initialement remis aux transporteurs aériens pour être renseignés sur les arrivées de membres des familles. Ils ont toutefois rapidement constaté que certains avaient pris leurs propres dispositions pour leur déplacement<sup>193</sup>. Le 26 juin, les responsables canadiens avaient établi un processus pour être présents à l'aéroport chaque fois qu'un vol arrivait, et ce, jusqu'au 12 juillet. Les responsables canadiens portaient une feuille d'érable bien en évidence sur le revers de leur veston et ont fait annoncer leur présence à l'aéroport<sup>194</sup>.

<sup>191</sup> Témoignage de Daniel Molgat, vol. 13, le 7 novembre 2006, p. 1171.

<sup>192</sup> Témoignage de Gavin Stewart, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1123-1124.

<sup>193</sup> Témoignage de Daniel Molgat, vol. 13, le 7 novembre 2006, p. 1187.

<sup>194</sup> Témoignage de Daniel Molgat, vol. 13, le 7 novembre 2006, p. 1184.

À mesure que l'énormité de la catastrophe est devenue évidente, le contingent canadien a été augmenté à sept personnes. Les nouveaux arrivés étaient Scott Heatherington, du Canada, Helen Amundsen, du haut-commissariat à Londres, et Stan Noble, le gestionnaire du programme d'immigration, de Dublin<sup>195</sup>. M. Molgat a dit qu'en rétrospective, il aurait dû prévoir d'emblée davantage de personnes. M. Heatherington a affirmé qu'à son arrivée le vendredi 28 juin, il a compris que la principale préoccupation consistait à repérer les ressortissants canadiens qui étaient les parents les plus proches des victimes et demander s'ils avaient besoin d'aide<sup>196</sup>.

Pendant le processus intense et pénible de l'identification des corps des victimes, les responsables canadiens ont tenté d'offrir du réconfort. La loi irlandaise exigeait toutefois que les autopsies soient effectuées avant que les parents ne soient autorisés à voir et identifier les victimes :

[TRADUCTION]

*Cette exigence n'a pas été bien acceptée. La plupart ont trouvé très difficile de comprendre pourquoi ils n'étaient même pas autorisés à se rendre à la morgue pour voir les corps en vue de tenter de les identifier.*<sup>197</sup>

Les responsables canadiens ne pouvaient guère rien faire de plus que de consoler les familles éprouvées jusqu'à ce que les mesures requises aient été accomplies.

[TRADUCTION]

*... Nous étions passablement désemparés parce que nous ne pouvions pratiquement rien faire pour les aider dans cette première phase, à part les écouter et discuter avec eux, et tenter de voir s'il y avait quelque chose que nous puissions faire. Mais jusqu'à ce que le processus d'identification des corps – des restes – soit organisé, ils devaient attendre.*<sup>198</sup>

Certains membres des familles ont exprimé de la frustration à M. Stewart face au fait que les autorités irlandaises puissent ne pas comprendre les sensibilités de nombreuses familles en ce qui concerne les rites

<sup>195</sup> Témoignage de Gavin Stewart, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1129-1131.

<sup>196</sup> Témoignage de Scott Heatherington, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 389.

<sup>197</sup> Témoignage de Daniel Molgat, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1144.

<sup>198</sup> Témoignage de Scott Heatherington, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 394.

funèbres. Les responsables canadiens ont été essentiellement limités à s'occuper de questions liées à l'immigration jusqu'à ce que le processus d'identification débute à l'hôpital.

M. Molgat a dit à la Commission que les Canadiens ont reçu une grande coopération de la police locale, de l'hôpital, des autorités de la municipalité et du comté, ainsi que du Centre des opérations des Affaires extérieures à Ottawa. Les responsables irlandais s'étaient arrangés pour que des travailleurs sociaux soient sur place à l'hôpital à la disposition des familles arrivant pour tenter d'identifier les dépouilles. M. Molgat a ajouté que des dispositions ont été prises pour offrir du counselling au Canada par le biais d'un service d'écoute téléphonique financé par les gouvernements fédéral et ontarien<sup>199</sup>.

David Dewhirst, un agent de l'immigration en poste à Bombay, est allé à la rencontre de chaque avion arrivant avec les dépouilles de victimes. Il a placé une guirlande de fleurs sur chaque cercueil et exprimé les condoléances du gouvernement canadien.

M. Molgat a dit à la Commission que le travail des responsables canadiens n'a jamais été compromis par *une discrimination latente ou une discrimination fonctionnelle ou du racisme*<sup>200</sup>. Il a précisé qu'il n'avait jamais travaillé avec une équipe de personnes plus compatissantes ou comprenant mieux la situation. La plupart des membres de l'équipe canadienne avaient de l'expérience en Asie du Sud. M. Molgat a affirmé que quelles que soient la religion ou l'origine ethnique des passagers du vol 182 d'Air India, il s'agissait d'une tragédie canadienne<sup>201</sup>. Il a fait remarquer que les familles des victimes étaient très instruites et semblaient à l'aise de traiter avec les responsables canadiens en anglais. Il a pensé que s'ils avaient parlé hindi, urdu ou panjabi, ils auraient risqué de paraître paternalistes. M. Stewart a dit que les responsables canadiens étaient très conscients des préoccupations de nature religieuse des familles, surtout en ce qui concerne la rapidité de l'enterrement ou l'incinération<sup>202</sup>.

<sup>199</sup> Témoignage de Daniel Molgat, vol. 13, le 7 novembre 2006, p. 1170.

<sup>200</sup> Témoignage de Daniel Molgat, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1147.

<sup>201</sup> Témoignage de Daniel Molgat, vol. 12, le 6 novembre 2006, p. 1147.

<sup>202</sup> Témoignage de Gavin Stewart, vol. 13, le 7 novembre 2006, p. 1165-1166.

Il est évident et admis que les responsables canadiens sont arrivés sur place mal équipés et trop peu nombreux pour apporter une aide efficace aux familles éprouvées. Bien que compatissants et bien intentionnés, les responsables avaient des moyens limités et aucun plan d'action officiel. Ils ont tenté de faire face à l'urgence de leur mieux, sous la contrainte des règles locales sur le processus d'identification des victimes et avec des ressources insuffisantes. Ces personnes de bonne volonté se trouvaient dans une position intenable. Les dirigeants canadiens s'attendaient à ce qu'ils réagissent d'une façon ou d'une autre à l'urgence. Elles n'étaient pas formées pour ce travail. Il est évident qu'en 1985, le Canada ne possédait pas une équipe d'intervention qui puisse réagir à un attentat aussi massif et inattendu. Il était également évident que ces responsables canadiens qui ont témoigné étaient sincères; la douleur persistante évidente dans leurs témoignages est tout à leur honneur et traduit éloquemment leurs bonnes intentions.

Les critiques formulées par les membres des familles des victimes à l'égard des responsables canadiens doivent être nuancées par un certain nombre de facteurs qui échappaient à leur maîtrise ou dépassaient le cadre de leurs aptitudes ou de leur formation. En même temps, la douleur et la frustration des membres des familles sont réelles, et leurs préoccupations quant au manque apparent d'appui de la part du Canada ne doivent pas être oubliées. Bien que toutes les familles ne les aient pas vus, des responsables canadiens étaient à Cork et ont tenté d'aider les membres des familles qu'ils ont pu trouver.

Au fil des ans, il y a eu une critique du gouvernement de l'époque, et une déception partagée par l'ensemble des membres des familles du fait que le premier ministre du moment Brian Mulroney avait promptement adressé une lettre de condoléances au premier ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi, le dimanche 23 juin, le jour même de l'attentat. L'implication était que M. Mulroney et son gouvernement considéraient cette affaire comme « une tragédie indienne » et par conséquent minimisaient son caractère canadien. Durant les audiences, la Commission a entendu des témoignages allant dans le sens contraire.

Les témoignages reçus aux audiences ont clarifié comme suit la séquence des événements : le premier ministre du Canada a téléphoné à son homologue indien peu après la tragédie, et une lettre de M. Gandhi est parvenue à M. Mulroney le 26 juin 1985. M. Mulroney n'a écrit sa lettre que le 18 juillet 1985<sup>203</sup>. La date de cette lettre et son dépôt en preuve auprès de cette Commission ont été confirmés par le ministère du Procureur général et consignés durant les témoignages du 8 mai 2007<sup>204</sup>.

Pour l'essentiel, le premier ministre Mulroney faisait part de la douleur ressentie par le Canada pour les nombreux citoyens des deux pays qui avaient perdu la vie dans l'écrasement. L'attentat n'avait pas encore été confirmé. M. Mulroney ajoutait que si un acte de sabotage était confirmé, la police canadienne était déterminée à trouver les coupables et les traduire en justice. Il assurait le premier ministre indien d'une entière coopération dans la recherche de terroristes au Canada et en général d'une pleine coopération entre les deux pays. En conclusion, M. Mulroney transmettait ses condoléances personnelles et celles du gouvernement face à la « perte affligeante que nos deux pays partagent ».

Cette information clarifie à la fois l'intention de la lettre du premier ministre et le moment où il l'a envoyée.

---

<sup>203</sup> Pièce P 101 CAE 0310.

<sup>204</sup> Confirmé par M. Brucker, cabinet du procureur général du Canada, vol. 25, le 8 mai 2007, p. 2505.

## IV LES SÉQUELLES

### Deuil persistant

Le deuil est une affaire personnelle et chacun y fait face à sa façon. Bon nombre des familles ont tenté de reconstruire leur vie et de trouver des mécanismes pour surmonter la perte d'êtres chers. Certains ont tenté de tourner la page en s'engageant dans diverses activités ou en s'investissant dans leur travail. D'autres ont déménagé dans l'espoir de s'éloigner des souvenirs douloureux. D'autres encore ont réagi en s'attachant à améliorer le sort de gens défavorisés ou ont voulu combler le vide en participant à des activités appuyant les familles dans leur quête collective de réponses, de justice ou de châtement.

Malheureusement pour certaines des familles, le meurtre d'un être cher a apporté des peines supplémentaires sous forme de querelles familiales, de difficultés financières, de vies et d'entreprises bouleversées, de maladie et de mort prématurée. Pour toutes ces personnes, la tragédie de la mort n'est pas seule en cause.

Le mandat de la Commission ne comprend pas la détermination d'un dédommagement. Néanmoins, vu le témoignage de nombreux membres des familles mentionné dans ce dossier, ce rapport serait incomplet à défaut de reconnaître les commentaires à ce sujet<sup>205</sup>.

---

<sup>205</sup> Parmi les témoins membres des familles qui ont formulé des commentaires à ce sujet figurent : Bal Gupta, vol. 1, le 25 septembre 2006; Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006; Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006; Mansi Kinworthy, vol. 4, le 28 septembre 2006; Krishna Bhat, vol. 5, le 3 octobre 2006; Promode Sabharwal, vol. 6, le 4 octobre 2006; Upendrakumar Abda, vol. 8, le 10 octobre 2006; Shailendra Gupta, vol. 8, le 10 octobre 2006; Ann Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006; Esther Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006; Neelam Kaushik, vol. 10, le 12 octobre 2006; Sheila Singh Hanse, vol. 10, le 12 octobre 2006; Laxmansinh Abda, vol. 10, le 10 octobre 2006; et Amarjit Bhinder, vol. 11, le 13 octobre 2006.

Un dédommagement a été versé uniquement après de longs procès civils. Le montant du dédommagement a varié pour des raisons qui n'ont pas été précisées à la Commission. Certaines familles ont indiqué n'avoir rien reçu, alors que d'autres ont reçu un dédommagement monétaire ou des offres de voyages en avion. Les récipiendaires d'un dédommagement monétaire ont fait part à la Commission de montants très modestes dans certains cas et de montants quelque peu plus importants dans d'autres cas. Même alors, outre les commentaires sur le montant du dédommagement reçu, la Commission a entendu des témoins comme Mahesh Sharma qui incitaient les familles de futures victimes d'actes terroristes à rechercher des conseils :

[TRADUCTION]

*... Je comprends qu'il ne relève pas de votre mandat d'accorder un dédommagement, mais je souhaiterais que vous mentionniez dans votre rapport qu'à l'avenir, si une telle chose se produit... les gens devraient recevoir des conseils adéquats avant de signer quoi que ce soit.<sup>206</sup>*

---

<sup>206</sup> Déclaration de Mahesh Sharma, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 496.

**Donna Ramah Paul, Upendrakumar Narainji Abda et Laxmansinh Abda**

La Commission a entendu Donna Ramah Paul, Upendrakumar Narainji Abda (frère de **Chandrabala Bhatt**) et Laxmansinh Abda (neveu de **Chandrabala Bhatt**) qui ont parlé des répercussions sur leur vie de la disparition de la famille **Bhatt** au complet (voir section I-B *Rêves brisés*) :

[TRADUCTION]

*Nous avons souffert psychologiquement. Il nous a fallu longtemps pour apprendre à vivre avec ce qui s'est produit.*<sup>207</sup>

Laxmansinh Abda a expliqué à la Commission comment ils ont remis en question l'existence de Dieu. Il a fait remarquer que la famille avait reçu seulement l'équivalent de 17 000 \$ en dédommagement total pour les quatre membres de la famille et qu'aucun monument commémoratif n'avait été érigé en Inde. Lui et Donna Ramah Paul étaient furieux qu'il n'y avait eu aucune communication pertinente de la part de responsables canadiens en Irlande ou plus tard, lors de l'enquête qui a duré des années au Canada et ailleurs : *Il n'y a eu aucun représentant canadien pour essuyer mes larmes*<sup>208</sup>. Alors que Donna Ramah Paul a reçu de son église au Canada et de la population en Irlande un soutien dont elle sera éternellement reconnaissante, elle s'est sentie abandonnée par le gouvernement canadien :

[TRADUCTION]

*Je n'ai pas besoin de votre pitié. Je n'ai pas besoin de... considération. Je n'ai pas besoin de miséricorde. Je veux de la justice du gouvernement canadien...*<sup>209</sup>

La tragédie des **Bhatt** n'a pas pris fin dans les eaux au large de l'Irlande. La mère de Chandrabala Bhatt a senti un problème au moment du vol tragique, mais comme elle était clouée au lit, la famille ne l'a pas informée de l'écrasement. Elle est morte des mois plus tard sans savoir que ses

<sup>207</sup> Mémoire d'Upendrakumar Narainji Abda, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 812. Donna Ramah Paul a comparu le 10 octobre 2006 et Laxmansinh Abda, le 12 octobre 2006.

<sup>208</sup> Témoignage de Donna Ramah Paul, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 804.

<sup>209</sup> Témoignage de Donna Ramah Paul, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 783.

enfants et petits-enfants avaient péri. Le verdict « non coupable » rendu en 2005 n'a fait qu'alimenter une tragédie qui se poursuit, devenant ... *une deuxième tragédie pour notre famille souffrant déjà gravement de ses blessures*<sup>210</sup>.

Après 21 ans, une grande partie des possessions de la famille **Bhatt** sont toujours entre les mains de Donna Ramah Paul. Elles sont des souvenirs tragiques d'une famille ordinaire, profondément religieuse, dont la vie a été prématurément interrompue : *La simplicité était leur mode de vie, et leur foi en Dieu était énorme*<sup>211</sup>.

---

<sup>210</sup> Témoignage de Laxmansinh Abda, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 996.

<sup>211</sup> Témoignage de Donna Ramah Paul, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 991.

Parkash Bedi a perdu son épouse **Saroj Bedi**, sa fille **Anu** et son fils **Jatin** le 23 juin 1985. M. Bedi est hanté par la perte de sa famille entière, et il la pleure encore.



Lorsqu'il s'est rendu en Irlande après l'écrasement pour identifier les corps, M. Bedi refusait d'admettre sa perte. C'est seulement quand il a été confronté à une photo de son fils qu'il a commencé à ressentir l'horreur :

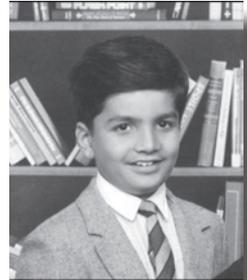
[TRADUCTION]

*J'ai trouvé la photo de mon fils Jatin, et il avait l'air de dormir, comme s'il ne lui était rien arrivé.*<sup>212</sup>



**Jatin** était un excellent écolier, il adorait les sports et il semblait toujours se soucier de faire ce qu'il fallait.

L'épouse de M. Bedi, **Saroj**, a été identifiée en Irlande par son frère. Elle était une personne extrêmement « attentive » et une chanteuse douée. À peine quelques jours avant le vol, elle avait eu des rêves étranges, y compris un où elle volait comme un oiseau avec ses deux enfants dans ses bras. Elle avait dit à son mari :



37-39

[TRADUCTION]

*Subitement, nous descendions pour finalement tomber dans un trou noir et ne jamais en ressortir.*<sup>213</sup>

**Anu**, sa fille, était une brillante étudiante, une musicienne et une artiste qui rêvait de devenir

<sup>212</sup> Déclaration de Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 249.

<sup>213</sup> Déclaration de Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 243.

pédiatre. Parce que son corps n'a pas été retrouvé, M. Bedi continue de croire qu'elle reste en vie :

[TRADUCTION]

*Je n'ai pas encore administré les derniers rites à ma fille... Je crois qu'elle est encore en vie quelque part.*<sup>214</sup>

En fait, il a dit à la Commission que certains jours, il pensait que sa fille avait pu être frappée d'amnésie et vivre en Espagne après avoir été secourue des eaux par des pêcheurs espagnols.

La tragédie d'Air India a eu des répercussions persistantes pour Parkash Bedi. Il a consulté une série de psychiatres pour surmonter la douleur de sa perte. Il s'est souvent fait mal physiquement, augmentant encore sa douleur.

Sa mère est retournée en Inde et a arrêté de manger, s'écriant souvent *Sauvez-moi, sauvez-moi, ils essaient de me tuer. Je me noie.*<sup>215</sup> Elle est morte peu après.

Il a dit à l'enquête :

[TRADUCTION]

*On dirait que je suis en vie, mais je suis comme un mort qui bouge encore.*<sup>216</sup>

---

<sup>214</sup> Déclaration de Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 252.

<sup>215</sup> Déclaration de Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 254.

<sup>216</sup> Déclaration de Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 253.

## Mandip Singh Grewal

Lorsque **Daljit Singh Grewal** a acheté un billet de Vancouver jusqu'en Inde pour rendre visite à sa mère souffrante, il était mal à l'aise de voyager en raison des rumeurs, au sein de la communauté, de violence possible envers le gouvernement de l'Inde. Par surcroît, son agent de voyages avait tenté de le dissuader de prendre le vol 182 d'Air India. Malgré tout, il a maintenu son projet parce qu'il estimait devoir se rendre auprès de sa mère.

Quelque 21 ans plus tard, son fils Mandip Singh Grewal a parlé à la Commission des répercussions permanentes de sa perte pour sa famille :

[TRADUCTION]

*La perte subite de mon père a été dévastatrice. Les mots ne peuvent pas décrire l'impact que sa mort a eu et continue d'avoir sur ma vie et celle de ma famille. Mon meilleur ami m'a été dérobé en un instant, et mon univers a éclaté. J'ai été obligé de grandir vite et d'assumer de nombreuses responsabilités. Ma mère a fait de son mieux pour que je puisse quand même profiter de ma vie d'enfant, mais les responsabilités étaient inévitables.<sup>217</sup>*

La famille a tenté de trouver le réconfort, mais une tristesse persiste. La mère de M. Grewal considère maintenant que le fait de prendre l'avion est *une des expériences les plus redoutables et traumatiques*. Lorsque M. Grewal ou sa sœur Prahbjot prennent l'avion, leur mère est paralysée par la peur et s'inquiète jusqu'à ce qu'ils soient bien arrivés à leur destination.

Le vide créé par la mort de **Daljit Singh Grewal** n'a pas été comblé. En même temps, la perte de leur père n'a pas diminué les souvenirs positifs de ses enfants :

[TRADUCTION]

*Mon père était un homme sensible et affectueux qui croyait dans la vérité, la loyauté et la véritable amitié. Il avait le don de donner sans rien attendre en retour. Il se dévouait à sa famille, ses amis et son travail...*

<sup>217</sup> Mémoire de Mandip Singh Grewal, pièce P 68, le 10 octobre 2006, p. 843.

*Il était un père dévoué et généreux pour ma sœur Prahbjot et moi-même. Mon père était fier de nous. Chaque fois que c'était possible, il nous tenait ma sœur et moi à ses côtés, chacun tenant sa main. Il était un père exceptionnel qui encourageait toujours ses enfants à avoir confiance et à exceller dans tous leurs projets.<sup>218</sup>*

---

<sup>218</sup> Mémoire de Mandip Singh Grewal, pièce P 68, le 10 octobre 2006, p. 842.

**Shailendra Gupta, Gaurav Gupta, Mansi Kinworthy et Shobha Dewan**

Shailendra Gupta avait déjà à un jeune âge, en Inde, une prospère fabrique d'objets en céramique employant 110 travailleurs. Son entreprise était située à 40 kilomètres de sa résidence. Son épouse **Shashi Gupta** était instruite et enseignait l'anglais. Après sa mort, M. Gupta a fermé son entreprise et versé à chacun de ses 110 employés un dédommagement. Il tenait à devenir un parent à temps complet comme sa femme l'avait été <sup>219</sup>. **Shashi Gupta** considérait que l'éducation de ses enfants était de la première importance, et son époux a assumé la responsabilité de faire tout ce qu'il pourrait pour son fils Gaurav et sa fille Mansi. Aujourd'hui, tous deux sont bien établis et reconnaissent l'important appui que leur père leur a offert pour réaliser leurs buts.



La jeune sœur de **M<sup>me</sup> Gupta, Suman Khera**, et sa fille, **Rashi Khera**, ont aussi péri dans le vol 182. **M<sup>me</sup> Khera** était employée d'Air India et avait pris des dispositions pour que sa sœur les accompagne sur le trajet des États-Unis jusqu'à Toronto.



40-42

En raison de la mort de son mari, **M<sup>me</sup> Khera** et sa fille avaient emménagé avec la famille Gupta. M<sup>me</sup> Kinworthy a dit à la Commission que la petite **Rashi** n'a jamais compris la mort de son propre père et appelait souvent Shailendra « papa ». **Rashi** avait trois ans lorsqu'elle s'est embarquée à bord du vol d'Air India :

<sup>219</sup> Témoignage et mémoire de Shailendra Gupta, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 850-855.

[TRADUCTION]

*La tante que nous aimions tant, notre petite cousine qui n'aurait jamais la possibilité de grandir, elles étaient parties pour toujours.<sup>220</sup>*

Gaurav Gupta avait 12 ans lorsque sa mère, sa tante et sa cousine ont péri. Il est reconnaissant de la dévotion de son père envers lui et sa sœur, mais il se rappelle la difficulté de l'ajustement à la perte de sa mère et d'autres membres de sa famille. Il pleurait souvent pendant trois ou quatre ans après l'attentat, parce qu'il ne parvenait pas à y faire face. Le 23 juin et le jour de leurs anniversaires, il ressort encore des photos de ses parents perdus, leur souhaite un bon anniversaire et leur dit qu'il souhaiterait les avoir encore près de lui.<sup>221</sup>

Mansi Kinworthy avait neuf ans lorsqu'elle a perdu sa mère. Dans son témoignage, elle s'est rappelée que sa mère considérait la famille comme sa plus grande priorité. **Shashi Gupta** faisait essentiellement tout pour la famille.

[TRADUCTION]

*Tout ce dont je me rappelle, c'est mon père assis dans un coin chez nous et passant des journées à pleurer. Ma grand-maman aussi était dévastée par la perte de ses deux filles et d'une petite-fille. C'est à ce moment que sa santé a commencé à se détériorer; elle ne s'est jamais rétablie...*

*Je ne me rappelle pas avoir pleuré beaucoup. J'étais en état de choc. Je ne pouvais pas comprendre ce qui venait de se produire, mais je savais que je ne verrais plus jamais mes êtres chers. Ma mère, qui faisait tout pour nous, qui nous soignait et... qui était le centre de mon univers...<sup>222</sup>*

Shobha Dewan, la sœur de **Shashi Gupta** et **Suman Khera**, a présenté une déclaration vidéo à la Commission. Elle a consacré toute sa vie adulte à soigner sa mère souffrante qui ne s'est jamais remise de la perte de deux filles et une petite-fille. Shobha Dewan ne s'est jamais mariée.

<sup>220</sup> Mémoire de Mansi Kinworthy, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 439.

<sup>221</sup> Mémoire vidéo de Gaurav Gupta, pièce P 71.

<sup>222</sup> Mémoire de Mansi Kinworthy, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 439.

Leur mère était restée seule avec trois jeunes filles puisque son mari avait précédemment abandonné la famille. Elle a travaillé fort et s'est poussée à la limite pour s'assurer que ses trois filles puissent étudier et obtenir un bon emploi. Depuis l'attentat, elle s'est constamment détériorée jusqu'à être confinée au lit; elle ne reconnaît plus personne<sup>223</sup>.

La famille élargie a été source d'un solide appui, ainsi que les liens créés avec l'infirmière irlandaise chargée de les aider dans les semaines suivant l'attentat. Cette amitié se poursuit :

[TRADUCTION]

*Elle est comme un membre de la famille, et elle est récemment venue au mariage de mon frère en Inde. Nous communiquons souvent par téléphone, par correspondance ou par courrier électronique. Nous nous rendons visite en Irlande, en Inde et aux États-Unis.*<sup>224</sup>

---

<sup>223</sup> Mémoire vidéo de Shobha Dewan, pièce P 70.

<sup>224</sup> Mémoire de Mansi Kinworthy, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 441.



**Shyla Aurora** était une agente de bord sur le vol 182 d'Air India. Sa sœur Shipra Rana l'a décrite comme *la lumière de nos vies, une âme admirable*<sup>225</sup>. **M<sup>me</sup> Aurora** était un des 22 membres d'équipage à bord du vol 182 d'Air India.

Shipra Rana a comparu devant la Commission en tant que membre du groupe des membres d'équipage d'Air India et du International Families Group. Elle a expliqué qu'elle avait organisé une fête pour un certain nombre de membres de l'équipage d'Air India et leurs familles la soirée avant le vol. Outre sa sœur, s'y trouvaient **Inder Thakur, Priya Thakur**, leur fils **Vishal, Rima Bhasin, Bimal Saha, Sunil** et **Irene Shukla**, et **Freddy Balsara**.

[TRADUCTION]

*Ce jour au barbecue, tout le monde était détendu... on n'a pas parlé de politique, ni de menaces envers Air India. C'était simplement une magnifique soirée.*<sup>226</sup>

**Shyla Aurora** adorait son travail et s'empressait de mettre les passagers à l'aise.

[TRADUCTION]

*Si elle allait servir un sikh, elle portait son kara, qui est un bracelet métallique, s'inscrivant dans les convictions du sikhisme*<sup>227</sup>. Elle veillait à ce qu'il soit visible lorsqu'elle faisait le service.<sup>228</sup>

Les effets de l'attentat sur la famille ont été énormes. Les parents de **M<sup>me</sup> Aurora**, qui envisageaient d'immigrer au Canada, ont refusé de venir.

[TRADUCTION]

*Mon père a attribué l'attentat à nos lois... Il ne s'en est jamais remis. Après ma sœur, mon père a dépéri. Auparavant, il écrivait et récitait de la poésie. C'était sa passion. Il a arrêté.*<sup>229</sup>

<sup>225</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 676.

<sup>226</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 678.

<sup>227</sup> Ce bracelet d'acier est un des cinq articles qui, dans la foi sikh, témoignent de l'engagement et du dévouement de celui qui les porte.

<sup>228</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 678.

<sup>229</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 684-685.

La mère de **Shyla Aurora** est celle qui a assuré la cohésion de la famille pendant qu'ils attendaient des nouvelles de l'écrasement en Irlande :

[TRADUCTION]

*Ma mère est une femme incroyable, très forte, et elle craignait seulement qu'il arrive quelque chose à mon père après ceci. Alors elle s'est retenue et nous embrassait constamment en disant « Priez, priez, priez que tout ira bien. Ne vous inquiétez pas, ne vous inquiétez pas, nous la trouverons. »<sup>230</sup>*

Le corps de **Shyla Aurora** n'a pas été retrouvé. Sa mère n'a plus jamais été la même. Elle pleure encore quand on parle de sa fille. Elle vient au Canada chaque année pour rendre visite à sa famille. Shipra Rana a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Air India a une politique lorsqu'un employé... décède. Les père et mère ou les plus proches parents ont des vols gratuits à vie. Alors maman obtient son vol gratuit, deux billets qu'elle utilise pour venir nous retrouver. Et je vole encore avec Air India.<sup>231</sup>*

Lorsqu'elle prend un avion d'Air India, Shipra Rana rencontre souvent certains des plus anciens membres d'équipage à l'aéroport. Elle demande s'ils se rappellent de sa sœur **Shyla Aurora** – et ils s'en rappellent très bien.

M<sup>me</sup> Rana dit que les familles espèrent trouver toute la vérité sur l'attentat contre le vol 182 d'Air India.

[TRADUCTION]

*Vous êtes notre dernier espoir. La vie continue ici. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui? Rien, sauf la vie des familles des victimes d'Air India. Tous ont poursuivi leur chemin, sauf nous.<sup>232</sup>*

<sup>230</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 683.

<sup>231</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 685.

<sup>232</sup> Témoignage de Shipra Rana, vol. 7, le 5 octobre 2006, p. 691.

## Chandar Sain Malhotra

**Atul K. Malhotra** était un jeune mécanicien d'entretien à l'emploi d'Indian Airlines, un transporteur associé à Air India, au moment de l'attentat. Il retournait en Inde depuis Toronto où il avait rendu visite à des parents.

Son père Chandar Sain Malhotra a envoyé à la Commission une bande audio donnant de l'information sur son fils. **Atul Malhotra** était « plein de promesse » et avait « une formidable éthique du travail ». De fait, il n'avait à l'origine pas réservé une place sur le vol 182 d'Air India, mais il avait changé d'avis. Il est arrivé après la fin de l'embarquement. Un des pilotes, un ami, avait autorisé son embarquement tardif. Incidemment, il s'agissait du même pilote qui l'avait amené au Canada un mois plus tôt.

La mort d'**Atul Malhotra** a durement touché son père. Comme celui-ci l'a dit :

[TRADUCTION]

*Après avoir perdu mon fils de façon subite et inattendue dans l'attentat contre Air India, j'étais un homme fini... Les jours m'étaient horribles et pendant de très nombreux mois, je n'étais pas une personne normale. Je pleurais même au travail.<sup>233</sup>*

Bien décidée à honorer la vie et non la mort prématurée d'**Atul Malhotra**, la famille tient une cérémonie religieuse et offre des pujas<sup>234</sup> le jour de son anniversaire (le 23 janvier). Chaque année le 23 juin, son père verse un don à une résidence pour orphelins et enfants aveugles.

<sup>233</sup> Mémoire de Chandar Sain Malhotra, pièce P 75.

<sup>234</sup> Rituel religieux exécuté en diverses occasions par les hindous pour prier ou rendre hommage aux divinités de leur choix.



**Harish Bhardwaj** était un jeune homme prometteur aux talents multiples. Il était premier de classe en musique, mathématiques et biologie, et il avait terminé l'école avec une moyenne de 94,5 p. 100. Il avait été accepté au programme de médecine de l'Université de Toronto avec une bourse complète<sup>235</sup>. Il adorait la musique; il jouait le saxophone, la batterie, la trompette et la flûte.



43

**Harish Bhardwaj** devait rencontrer son frère Jatinder et d'autres membres de la famille à Delhi. Jatinder Bhardwaj a encore de la difficulté à accepter la mort de son frère<sup>236</sup>. Leur père, Parkash, a fait en 1986 un infarctus attribuable à la peine, au stress et aux difficultés financières. Il s'était rendu en Irlande pour identifier le corps de son fils, mais celui-ci n'avait pas été trouvé, et il avait été perturbé par le traitement «impensable» des responsables gouvernementaux, qui n'avaient offert aucun soutien<sup>237</sup>.

Au Canada, la mère de **Harish**, Rama Bhardwaj, a envoyé une déclaration écrite à la Commission. Elle disait que son employeur lui avait accordé une période de congé pour se remettre de la perte de son fils. Lorsqu'elle est retournée au travail, elle a été renvoyée sans raison<sup>238</sup>.

<sup>235</sup> Mémoire de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 155.

<sup>236</sup> Mémoire de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 158.

<sup>237</sup> Mémoire de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 157.

<sup>238</sup> Mémoire de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 158.

Lors de la cérémonie commémorative de plantation d'arbres à Queen's Park, à Toronto en 1987, elle a dit aux personnes réunies combien sa vie avait été difficile après la tragédie, qu'elle et son mari étaient tous deux sans emploi et sur le point de devoir vendre leur maison<sup>239</sup>.

M<sup>me</sup> Bhardwaj a pensé qu'une forme de discrimination raciale expliquait peut-être pourquoi même si elle avait fait des études poussées et possédait de l'expérience, elle avait beaucoup de difficulté à relancer sa carrière. Elle a aussi dit à la Commission qu'elle présentait une certaine discrimination dans la façon dont l'enquête Air India elle-même était abordée dans les médias. Elle a écrit ceci :

[TRADUCTION]

*Je suis blessée que les médias veuillent discuter du montant que coûte cette enquête. Je suis une contribuable canadienne... Pourquoi les enquêtes Gomery et Arar sont-elles admises alors que l'enquête Air India est si critiquée? Les familles des victimes continuent de souffrir.<sup>240</sup>*

Pendant que des tribunaux et des enquêtes publiques continuent la quête de réponses, une chose est sûre : **Harish Bhardwaj**, un brillant étudiant et futur médecin, est mort prématurément; sa famille et une nation en ont été privés.

---

<sup>239</sup> Mémoire de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 159.

<sup>240</sup> Mémoire de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 161.

## Sanjay Lazar

Sanjay Lazar a perdu son père **Sampath Lazar**, sa belle-mère **Sylvia Lazar** et sa jeune demi-sœur **Sandeeta Lazar** dans le vol 182. Son père était superviseur des services en vol ce soir-là. **Sylvia Lazar**, une agente de bord primée, venait de démissionner de son poste chez Air India; elle et **Sandeeta** faisaient le voyage en vacances. **M<sup>me</sup> Lazar** était enceinte quand elle est morte.



44

**Sampath Lazar** avait travaillé 23 ans chez Air India et était cofondateur de l'Air India Cabin Crew Association. Sanjay Lazar a affirmé dans sa déclaration écrite à la Commission que son père, qui avait toujours été syndicaliste, *défendait la cause des opprimés*.<sup>241</sup>

Sanjay a aussi parlé à la Commission de la façon dont sa belle-mère, mariée à son père depuis 1977, avait soigné son jeune frère souffrant pendant deux ans, jusqu'à ce qu'il meure de sclérose en plaques, en 1981. **Sandeeta**, sa demi-sœur, était née peu après cette perte tragique.

La vie n'a pas été facile pour Sanjay Lazar, subitement devenu orphelin à 17 ans :

[TRADUCTION]

*... J'ai vécu chaque journée des 20 dernières années à refuser la réalité, faisant des cauchemars sur ce qui s'est produit.*<sup>242</sup>

Lorsqu'il s'est rendu en Irlande pour identifier les corps des membres de sa famille, Sanjay a fait escale à Londres. À son hôtel, il y a eu une alerte à la bombe, de sorte que des familles déjà éprouvées ont dû quitter les lieux pour se retrouver sous une pluie battante au milieu de la nuit; l'événement a encore aiguë la douleur qui ne faisait que commencer.

<sup>241</sup> Déclaration de Sanjay et Anita Lazar, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 974.

<sup>242</sup> Déclaration de Sanjay et Anita Lazar, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 978.

En arrivant en Irlande, il a été confronté à de nouvelles peines. Après qu'il avait cru reconnaître le corps de sa sœur **Sandeeta**, une autre famille a soutenu que la dépouille de l'enfant leur appartenait. Sanjay Lazar a été horrifié quand *le corps leur a été remis*<sup>243</sup>. Comme il l'a dit :

[TRADUCTION]

*... le fait qu'elle ait été dérobée est la plus grande perte que j'aie à supporter, encore aujourd'hui.*<sup>244</sup>

De retour en Inde, orphelin, Sanjay a été évincé de la maison familiale à la suite d'une dispute et il a dû affronter des procès au sujet de propriétés et d'héritages qui lui ont laissé *des cicatrices qui resteront toujours*<sup>245</sup>. Air India a embauché Sanjay Lazar à titre humanitaire après la perte de sa famille. Il a réussi à devenir un membre à temps plein des équipages de vol du transporteur.

En mémoire de sa famille perdue et de toutes les victimes, le 23 juin de chaque année, des notices nécrologiques sont publiées dans le *Times of India*, un service commémoratif est tenu à son église et des fonds sont versés pour payer les études d'enfants orphelins. Fait important, même si le travail de Sanjay Lazar consiste à prendre l'avion, il ne vole ni ne voyage jamais un 23 juin :

[TRADUCTION]

*... puisque c'est pour nous un jour de pénitence et de prière, un jour du souvenir et de solennité.*<sup>246</sup>

[TRADUCTION]

**par Sanjay Lazar**<sup>247</sup>

*Papa, tu étais mon idole, mon héros et mon maître  
De la vraie vérité, mon plus grand prédicateur.  
Toujours une amie et plus qu'une mère  
Telle était ma chère Sylvia et nulle autre.*

*Et le plus grand amour, que je ne pourrai partager  
J'ai vécu et grandi une partie de sa vie,  
Ma chère petite Sandeeta, Pebbles, la terrible,  
Le vide que tu as créé, personne ne le comblera.*

<sup>243</sup> Déclaration de Sanjay et Anita Lazar, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 977.

<sup>244</sup> Déclaration de Sanjay et Anita Lazar, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 975.

<sup>245</sup> Déclaration de Sanjay et Anita Lazar, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 973.

<sup>246</sup> Déclaration de Sanjay et Anita Lazar, vol. 10, le 12 octobre 2006, p. 978.

<sup>247</sup> *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 179.

## Satrajpal (Fred) Rai

Satrajpal (Fred) Rai a perdu sa cousine **Kiranjit Rai**. En fait, **Kiranjit** était aussi sa demi-sœur puisque, en reconnaissance envers les parents de **Kiranjit** qui l'avaient soigné lorsqu'il était tombé malade dans son Angleterre natale, ses parents avaient décidé *d'adopter ou parrainer leur fille* [qui était leur nièce] *pour lui donner une vie meilleure* au Canada<sup>248</sup>. M. Rai a dit à la Commission qu'étant enfant unique, il avait toujours souhaité un frère ou une sœur, et que **Kiranjit** *remplissait parfaitement ce rôle*.

À 12 ans, **Kiranjit** était une bonne élève qui avait gagné de nombreux prix. D'ailleurs, son voyage en Inde était un cadeau pour ses bons résultats en 6<sup>e</sup> année. Des lettres écrites par ses compagnons de classe évoquent une fille attentive et sensible, qui aidait les autres écoliers<sup>249</sup>. M. Rai a fièrement déclaré ceci à la Commission :

[TRADUCTION]

*Ma sœur pendant deux ans...  
pour quelqu'un qui ne parlait pas  
anglais et qui était venu dans un  
nouveau pays, s'était assimilée...  
exceptionnellement bien.*<sup>250</sup>

La mort de **Kiranjit** a engendré un énorme sentiment de culpabilité pour divers membres de la famille. M. Rai a expliqué que ses parents *ne l'ont pas du tout bien accepté. Ils ne s'y sont pas encore faits*<sup>251</sup>. Sa mère se



45-47

<sup>248</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 96.

<sup>249</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 97.

<sup>250</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 97.

<sup>251</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 101.

croyait responsable de la mort de **Kiranjit** et elle a eu une dépression nerveuse. Peu après, elle a reçu un diagnostic de schizophrénie et elle a encore besoin de soins médicaux.

Fred Rai regrette qu'il n'ait jamais pu dire au revoir à **Kiranjit**<sup>252</sup>. Il a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Ces dernières années, ma vie s'effondrait à cause de ce que je reconnais maintenant comme un grand sentiment de culpabilité que je ressentais pour le décès de ma sœur.*<sup>253</sup>

Les familles des autres victimes ont été sa seule source véritable de réconfort. Il est sikh non pratiquant et a dit à la Commission ne pas être très proche de sa communauté.

[TRADUCTION]

*Lorsque j'ai rencontré tous ces membres des familles qui vivaient le même deuil, c'est la première fois où je me suis réellement senti humain, j'ai senti que j'étais chez moi.*<sup>254</sup>

Fred Rai estime que sa participation à l'enquête Rae et maintenant à cette Commission l'a aidé à se retrouver.

[TRADUCTION]

*Ma participation aux travaux de cette commission, avec les familles, a pris une grande ampleur. Je me suis enfin senti libéré. Je voulais me sentir de nouveau humain.*<sup>255</sup>

---

<sup>252</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 99.

<sup>253</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 108.

<sup>254</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 104.

<sup>255</sup> Témoignage de Satrajpal Rai, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 108.

Zerina Pai a perdu son frère **Noshir Vaid**, qui était commissaire de bord adjoint. Ils venaient d'une « famille d'aviation » qui travaillaient tous pour le transporteur aérien<sup>256</sup>. **Noshir Vaid** avait demandé de prendre ce vol pour pouvoir être avec sa sœur en vacances :

[TRADUCTION]

*Mes amis auprès du transporteur aérien avaient décidé qu'ils demanderaient tous ce vol pour emmener leurs familles avec eux en vacances.*<sup>257</sup>

Immédiatement avant le vol, son ex-mari, aussi affilié à Air India, l'a convaincue de consulter un médecin parce qu'elle s'était sentie mal. Elle devait prendre un vol ultérieur et rencontrer son frère à Francfort. Cet aléa du destin lui a pesé lourdement :

[TRADUCTION]

*J'ai dû vivre avec ce fait pendant 21 ans. J'ai perdu mon frère parce qu'il est parti sur le vol qui devait m'emmener en vacances. Mes parents me l'ont constamment rappelé.*<sup>258</sup>

Elle se souvient aussi des montages de photos qui avaient été présentés à l'hôpital de Cork. En les voyant, de nombreux membres des familles se sont évanouis, ont pleuré ou sont tombés à genoux. Pendant presque un an, chaque fois qu'elle fermait les yeux, elle les revoyait<sup>259</sup>.

La mort de **Noshir Vaid** a été particulièrement douloureuse pour ses parents. Sa mère n'a pas quitté la maison pendant 15 ans, sinon pour se rendre au temple ou à des funérailles, jamais à un mariage ou une fête. Son père a perdu tout intérêt pour ses entreprises et les a vendues une à une<sup>260</sup>.

Pressée par les comptables d'Air India de conclure un règlement, la famille éprouvée a finalement accepté.

<sup>256</sup> Mémoire de Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 174.

<sup>257</sup> Mémoire de Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 176.

<sup>258</sup> Mémoire de Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 177.

<sup>259</sup> Mémoire de Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 183.

<sup>260</sup> Mémoire de Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 184.

[TRADUCTION]

*Mes parents ont donné tout l'argent à des bonnes œuvres. Après que nous avons réglé, nous n'avons plus jamais eu de nouvelles d'Air India. Mes parents ont une fois demandé des billets pour se rendre aux États-Unis visiter ma sœur. Ils leur ont été refusés.<sup>261</sup>*

Lors du premier service commémoratif en Irlande, des parents des membres de l'équipage du vol 182 d'Air India ont reçu instruction d'utiliser des billets de l'allocation inutilisée de l'année précédente de leurs parents décédés. Malheureusement, cela signifiait que les membres des familles devaient voyager comme passagers en attente. S'inquiétant qu'ils pourraient manquer la cérémonie, les parents ont fait pression auprès d'Air India pour que le transporteur leur trouve des sièges à bord. Zerina Pai a dit que pour elle et les autres dont les vies avaient été consacrées au transporteur, ce traitement de la part de leur propre employeur avait été difficile à accepter.

---

<sup>261</sup> Mémoire de Zerina Pai, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 184.

## Ann et Esther Venketeswaran

**Trichur Krishnan « T. K. » Venketeswaran** travaillait comme ingénieur chez Énergie atomique du Canada limitée (ÉACL). Il était venu la première fois au Canada en février 1964 avec un groupe de 30 jeunes Indiens, pour découvrir l'industrie sidérurgique. À Welland (Ontario), on lui avait présenté Ann, une jeune infirmière canadienne.



48

Ann Venketeswaran a dit à la Commission que **T.K.** avait accepté d'assister à des services de l'Armée du Salut en sa compagnie. Il a continué ses études à l'étranger puis, en revenant au Canada, il a appris à Ann qu'il avait adopté la religion chrétienne. C'était là un changement profond pour un homme né brahman hindou de classe supérieure<sup>262</sup>. Plus tard, **T.K. Venketeswaran** a épousé Ann dans une église de l'Armée du Salut.

Ensemble, ils sont devenus très impliqués dans les activités de l'église, et il ne cessait d'apprendre et d'étudier la Bible. Leur foi leur a conféré force et espoir. M<sup>me</sup> Venketeswaran a dit à la Commission qu'elle avait encouragé son mari à se rendre en Inde pour assister au mariage de son frère et voir son père souffrant. Il allait débiter un nouvel emploi chez ÉACL à son retour et était sur le point de recevoir son titre professionnel d'ingénieur de l'Université McMaster à Hamilton. Tout a pris fin le 23 juin 1985 :

[TRADUCTION]

*Perdre un être cher en raison d'une bombe terroriste n'est pas la même chose que de perdre quelqu'un à cause d'un cancer. C'est soudain et inattendu. C'est un meurtre, le vol d'une vie innocente. Et pour quelle raison et pourquoi? Nous ne comprenons pas.*<sup>263</sup>

Son monde ayant été bouleversé, M<sup>me</sup> Venketeswaran a ressenti une culpabilité extrême que ses enfants ont alimentée, lui disant qu'elle avait envoyé leur père à sa mort<sup>264</sup>.

<sup>262</sup> Témoignage d'Ann Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 889.

<sup>263</sup> Témoignage d'Esther Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 905.

<sup>264</sup> Témoignage d'Ann Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 898.

[TRADUCTION]

*Je croyais que j'étais coupable, même si je ne peux pas expliquer pourquoi. Je me rappelle être sortie, avoir regardé dans le ciel et m'être sentie si seule. Les étoiles ressemblaient à un million de morceaux d'avion éclatant dans le ciel. J'étais en état de choc et je me sentais paralysée.<sup>265</sup>*

M<sup>me</sup> Venketeswaran a entrepris un programme de soins pour apprivoiser son deuil, mais elle a abandonné après deux semaines. Elle s'en était toujours remise à sa foi comme première source de guérison. Elle a dit à la Commission que la stigmatisation associée au fait de subir un traitement a fini par lui coûter son travail d'infirmière.

David Venketeswaran avait 13 ans au moment de l'attentat. Il a eu de la difficulté à s'adapter aux attentes qu'il serait « l'homme de la maison » et a dissimulé sa peine en consommant des drogues. Avec le temps, il a cherché de l'aide et s'est soumis à un programme de réhabilitation. Il a obtenu un diplôme en génie chimique et il travaille aujourd'hui à l'extérieur de son domaine.

Sa sœur Esther a aussi eu de la difficulté à assumer sa douleur. Elle a lu l'extrait suivant de sa déclaration de la victime préparée pour les procès criminels en Colombie-Britannique :

*J'étais au seuil de l'âge adulte il y a 20 ans, espérant, attendant et voulant faire partie d'un monde qui soit bon, à faire de bonnes choses et en ayant dans ma vie des bonnes personnes qui m'aimaient. Mais le jour du 23 juin 1985 a marqué l'effondrement de mon univers paisible, protégé, heureux et affectueux où j'avais une mère et un père.<sup>266</sup>*

Esther Venketeswaran a expliqué à la Commission qu'elle s'est efforcée au fil des ans de veiller à ce que les voix des familles des victimes soient entendues. Elle a exprimé de la frustration envers la longue absence de réaction officielle. Comme sa mère, Esther Venketeswaran est reconnaissante envers l'Armée du Salut pour le soutien spirituel qu'elle lui a donné.

<sup>265</sup> Témoignage d'Ann Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 899.

<sup>266</sup> Témoignage d'Esther Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 923.

Esther Venketeswaran a aussi dit à la Commission qu'après avoir vu de nombreuses familles exposer leur deuil privé, elle a compris la valeur de l'enquête. Elle continue de souffrir de son deuil :

[TRADUCTION]

*La peine a paralysé ma vie, me laissant dans un état de développement figé qui n'aurait pas été si mon père était resté en vie. Je connais intimement la solitude, et elle fait terriblement mal, surtout durant la saison des fêtes lorsque la famille est à l'honneur et que je vois d'autres familles réunies dans divers contextes sociaux. Je me sens comme une mésadaptée, une étrangère et une paria sociale.<sup>267</sup>*

<sup>267</sup> Témoignage d'Esther Venketeswaran, vol. 9, le 11 octobre 2006, p. 925.



## Conserver le souvenir

En plus de rechercher la justice à la suite de la mort de tant d'innocents, les familles des victimes tenaient à s'assurer que le souvenir de leurs êtres chers serait perpétuellement préservé et honoré, entre autres par des monuments commémoratifs et d'autres souvenirs. C'est ainsi qu'on trouve des monuments publics en Irlande et en divers endroits à travers le Canada. En outre, les familles ont établi des bourses, des prix, des tournois sportifs et d'autres hommages dans leurs communautés. De nombreux services de prière sont organisés chaque année le 23 juin.

Une des initiatives les plus importantes est la publication, en 2005, d'un livre commémoratif intitulé *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*. L'ouvrage est cité dans ce rapport. Il traite de la vie de nombreuses victimes et il comprend des photos, des poèmes, des messages inspirants et d'autres souvenirs touchants.

D'autres livres ont été écrits par des journalistes et des membres des familles. Ils apportent des renseignements et des perspectives supplémentaires sur les vies de personnes touchées par l'attentat. Ces ouvrages doivent être distingués d'autres livres ou films s'appuyant de façon générale sur la tragédie. Dans ces derniers, les auteurs peuvent avoir usé de leur liberté d'artiste pour produire des récits qui ne sont pas nécessairement factuels. Mais qu'il s'agisse de faits ou de fiction, de livres ou de monuments, de l'œuvre de membres des familles ou d'autres personnes, tous contribuent d'une certaine façon à faire vivre les souvenirs.

## Lieux commémoratifs

### Irlande

Comme on l'a vu plus haut, le premier monument commémoratif consacré aux victimes est la structure saisissante et impressionnante à Ahakista sur le bord de la baie Dunmanus, en Irlande, près du lieu de l'écrasement du vol 182 d'Air India. Chaque année, des familles et, récemment, des dignitaires canadiens s'y rendent le 23 juin pour rendre hommage aux victimes. Pour de nombreuses familles, c'est une occasion de consolider les liens étroits qui se sont noués avec la communauté irlandaise. Ramachandra Gopalan, qui a perdu son jeune frère **Krishnakumar**, a dit ceci à la Commission :

[TRADUCTION]

*Je n'ai pas de mots pour décrire leur générosité, leur bonté, surtout l'infirmière qui s'est occupée de nous. Même lorsque je suis allé pour cette cérémonie – la 20<sup>e</sup> –, elle pouvait nous identifier alors que nous avions perdu de vue son visage.<sup>268</sup>*

Il a aussi expliqué comment chaque année à Ahakista :

[TRADUCTION]

*... les enfants de l'école jouent de la musique au moment précis où l'accident est censé avoir eu lieu, comme l'indique le cadran solaire qui se trouve là.<sup>269</sup>*



49

### Canada

Au Canada, diverses structures commémoratives ont été érigées ou sont en voie de l'être. En plus de celles qui se trouvent dans de petites localités comme Hagersville (Ontario) et Middle Arm (Terre-

<sup>268</sup> Déclaration de Ramachandra Gopalan, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 826.

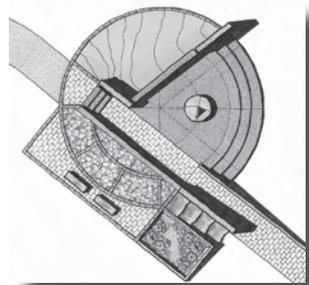
<sup>269</sup> Déclaration de Ramachandra Gopalan, vol. 8, le 10 octobre 2006, p. 827.

Neuve-et-Labrador), des monuments publics ont été construits par le gouvernement fédéral en partenariat avec les provinces et les municipalités à Vancouver, Toronto et Ottawa; un quatrième est prévu prochainement à Montréal.

Le 23 juin 2007, 22 ans après la destruction et la mort, un groupe de dignitaires dont le premier ministre du Canada, Stephen Harper, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, et le maire de Toronto, David Miller, ont aidé à dédicacer un monument commémoratif permanent en hommage aux victimes, dans un secteur riverain de Toronto. Lata Pada, parente d'une victime, a dit au sujet de ce moment :

[TRADUCTION]

*C'était un jour si serein, si magnifique et d'une certaine façon, on ressentait que c'était le moment d'être reconnaissants que nous avons enfin un lieu au Canada où les familles des victimes du Kanishka peuvent se rendre pour penser à ces âmes perdues qui ont touché nos vies. On ne peut qu'être submergé quand on voit 331 noms gravés sur les murs de granite noir. Ce n'est plus une statistique.<sup>270</sup>*



50

Cinq semaines plus tard, dans le parc Stanley de Vancouver, un autre monument commémoratif permanent était officiellement dévoilé. À cette cérémonie, Jayashree Thampi, représentant l'Association des familles des victimes d'Air India, s'est tout spécialement attardé sur les 82 enfants qui ont péri :

[TRADUCTION]

*Le mur commémoratif, portant les noms gravés des victimes, immortalise les vies perdues dans cet acte de terrorisme. Le terrain de jeu pour enfants symbolise l'innocence des enfants qui sont morts dans cette tragédie. Cet endroit est comme un rayon d'espoir pour les enfants d'aujourd'hui et de demain.<sup>271</sup>*



51

<sup>270</sup> « Kanishka victims finally get a memorial in Canada », par Ajit Jain, le 25 juin 2007, <http://specials.rediff.com/news/2007/jun/25sd1.htm>.

<sup>271</sup> <http://www.cbc.ca/canada/british-columbia/story/2007/07/27/bc-airindiameorial.html>.

À Ottawa, un service commémoratif est organisé chaque année à un monument au lac Dow. Ramu Ramakasavan a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Au troisième anniversaire, en 1988, ma conscience m'a incité à tenter d'aider les familles à organiser la cérémonie commémorative annuelle au lac Dow à Ottawa, ou du moins à y assister.<sup>272</sup>*

Il ajoutera que *la cérémonie annuelle comprenait une réunion de prières multiconfessionnelles où tous les groupes religieux, y compris les sikhs, étaient invités<sup>273</sup>.*

Si le Canada a été lent à réagir, c'est à son honneur que la reconnaissance de cette tragédie canadienne est maintenant affichée publiquement.

### **Hommages et services commémoratifs**

De nombreuses collectivités locales ont institué des hommages pour commémorer certaines des victimes. Le **D<sup>r</sup> Anchanatt (Mathew) Alexander** était un médecin respecté à Hagersville et Jarvis, en Ontario. Son fils, Rob Alexander, a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Les communautés qu'il desservait l'aimaient tellement qu'elles ont organisé leur propre service commémoratif lorsqu'elles ont appris la perte tragique de leur cher médecin. Elles ont aussi nommé une pouponnière à l'hôpital d'après mon père, et elles ont planté un arbre en son honneur.<sup>274</sup>*

### **Livres commémoratifs**

Parmi les divers livres commémoratifs, aucun n'est plus personnel que *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, publié en 2005 par les membres des familles des victimes du vol 182 d'Air India et de Narita. À l'instigation de deux volontaires parmi eux, Mona Sandhu de Brampton (Ontario) et Smita Bailey d'Edmonton (Alberta), l'ouvrage

<sup>272</sup> Témoignage de Ramu Ramakasavan, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 114.

<sup>273</sup> Témoignage de Ramu Ramakasavan, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 117.

<sup>274</sup> Déclaration de Robbie Mathew Alexander, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 501.

(pièce P-303) a été produit par le ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique avec un appui financier du ministère de la Justice du Canada.

L'honorable Bob Rae a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*... c'est un livre magnifique que tous les Canadiens devraient voir, dans lequel les vies des personnes qui ont péri sont décrites.*<sup>275</sup>

### **Journée nationale du souvenir des victimes de terrorisme**

L'honorable Bob Rae a ajouté que durant son enquête sur la façon dont le Canada devrait traiter des questions en suspens entourant l'attentat à la bombe contre Air India :

[TRADUCTION]

*Je ressentais sans cesse que nous n'avions pas... bien assimilé tout ceci; c'est pourquoi j'en suis venu à attacher tant d'importance à la commémoration...*<sup>276</sup>

Une partie de cette commémoration a été la désignation du 23 juin comme Journée nationale du souvenir des victimes de terrorisme. À mesure que les Canadiens deviennent plus éveillés aux risques persistants du terrorisme, il faut espérer qu'ils se souviendront à tout jamais de l'attentat à la bombe contre le vol 182 d'Air India – l'acte de terrorisme le plus meurtrier de l'histoire du Canada.

### **Bourses d'études**

Ainsi qu'en ont témoigné plusieurs des familles, un grand nombre des victimes avaient fait preuve d'excellence académique et étaient soit des étudiants prometteurs, soit des professionnels au sommet de leur carrière. De nombreux membres des familles ont institué des bourses d'études en leur hommage et pour que leurs espoirs et aspirations survivent dans de prochaines générations d'étudiants.

<sup>275</sup> Témoignage de l'honorable Bob Rae, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 558.

<sup>276</sup> Témoignage de l'honorable Bob Rae, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 558.

La D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, qui a perdu ses fils **Sanjay** et **Deepak**, a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Avec toutes les familles, nous avons créé un fonds commémoratif en 2000. Depuis, les familles offrent chaque année des bourses d'études tant en Irlande qu'au Canada.*<sup>277</sup>

Parkash Bedi a dit à la Commission qu'il avait créé plusieurs bourses d'études en Inde, en souvenir de son épouse et de sa fille<sup>278</sup>.

Murthy Subramanian a institué, en souvenir de son épouse **Lakshmi** et de sa fille **Veena**, une bourse annuelle pour étudiants méritants en dernière année dans un collège en Inde ainsi qu'une autre, à l'école primaire de **Veena** au Canada<sup>279</sup>.

En 1986, la famille Khandelwal a établi en souvenir de **Chandra** et **Manu** deux bourses d'études pour des femmes inscrites à l'Université de la Saskatchewan : une au Collège de pharmacie et une au Collège de médecine<sup>280</sup>.

La D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan a dit qu'une bourse a été créée en souvenir de son frère **Krishnakumar Gopalan** à l'Université Carleton à Ottawa. Elle est décernée au meilleur finissant en quatrième année de génie mécanique<sup>281</sup>. Son frère avait obtenu son diplôme *avec brio, s'avérant le meilleur étudiant en génie mécanique* à l'Université Carleton en 1985<sup>282</sup>. Rien ne peut combler la perte, mais la bourse est un hommage touchant et opportun.

L'Université d'Ottawa a créé une bourse commémorative aux noms de **Rachelle Castonguay** et de Bogdan Zaborski, qui a fondé le Département de géographie en 1951. Le Fonds Zaborski-Castonguay, pour étudiants en géographie à l'Université d'Ottawa, est décerné chaque année à un étudiant au premier cycle qui excelle aux études et qui participe à des recherches dans le Nord sous l'égide du Département de géographie.

<sup>277</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Padmini Turlapati, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 198-199.

<sup>278</sup> Déclaration de Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 257.

<sup>279</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 417.

<sup>280</sup> Témoignage de Ramji Khandelwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 652.

<sup>281</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 584.

<sup>282</sup> Témoignage de la D<sup>re</sup> Chandra Vaidyanathan, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 582.

At this time of grief it may be some condolence to know that Kris's many friends among students, staff and faculty wish to start a scholarship in his memory. I am currently working on this and I anticipate that it will be known as the Gopalan Award, to go to the highest standing student graduating in Mechanical Engineering.

52

Mahesh Sharma, qui a perdu son épouse, deux filles et sa belle-mère, a créé des bourses à Montréal, à la Royal West Academy et l'école Elizabeth Ballantyne que ses filles avaient fréquentées<sup>283</sup>. Le Pr Sharma, qui a enseigné à l'Université Concordia pendant 32 ans, a récemment lancé trois bourses à cette université en souvenir de son épouse **Uma** et de ses filles **Sandhya** et **Swati**<sup>284</sup>.

Anita Gupta, qui a perdu sa sœur **Anumita**, a expliqué à la Commission qu'elle avait trouvé un album que sa mère avait monté et qui contenait, entre autres, des détails sur l'ensemble des bourses et honneurs commémoratifs créés au nom de sa sœur<sup>285</sup>.

Vipin Bery, qui a indiqué souffrir encore d'avoir perdu sa famille dans l'attentat, est fier du prix créé en hommage à sa fille **Priya** à son école à Westmount (Québec); il a assisté à la cérémonie de remise des prix la première fois en 1986<sup>286</sup>.

### Carrières dédicacées

Un certain nombre de membres des familles des victimes ont choisi de commémorer leurs êtres chers disparus par le biais de leur propre carrière. C'est le cas par exemple de Susheel Gupta, qui a perdu sa mère **Ramwati**. Il a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Aujourd'hui, je suis fier de dire que je suis un procureur fédéral qui sert le public canadien en travaillant pour le ministère; c'est un poste que je considère comme un honneur à la fois en mémoire de ma mère et pour tous ceux qui vivent au Canada.*<sup>287</sup>

<sup>283</sup> Témoignage de Mahesh Sharma, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 490.

<sup>284</sup> Témoignage de Mahesh Sharma, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 490.

<sup>285</sup> Témoignage d'Anita Gupta, vol. 5, le 3 octobre 2006, p. 524.

<sup>286</sup> Mémoire de Vipin Bery, pièce P 38.

<sup>287</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 203.

Kalwant Mamak, dont l'épouse **Rajinder** est morte, a dit avec fierté à la Commission que ses trois enfants ont choisi des carrières dans le domaine de l'application de la loi. Un de ses fils, Pal, est agent de police à Sarnia (Ontario) et l'autre, Bob, à Ottawa. Sa fille Mini, à Toronto, a obtenu un doctorat en expertise judiciaire; elle a récemment donné à Washington un séminaire à l'intention de plus de 300 personnes. Elle a aussi pris la parole à Ottawa à une réunion de l'OTAN consacrée au terrorisme<sup>288</sup>.



### Événements spéciaux

53-54

Le tournoi de soccer commémoratif **Jatin Bedi** est un hommage unique en son genre; 12 à 16 équipes d'écoles secondaires des différentes régions de l'Inde s'y livrent concurrence<sup>289</sup>. Il est devenu un grand événement auquel les médias s'intéressent. **Jatin**, dont la mère **Saroj** et la sœur **Anu** ont aussi péri, avait été invité à participer à un tournoi de soccer la veille de son embarquement à bord du vol 182 d'Air India.



55

<sup>288</sup> Témoignage de Kalwant Mamak., vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 151.

<sup>289</sup> Déclaration et témoignage de Parkash Bedi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 257.

Rama Bhardwaj, dont le fils **Harish** est au nombre des victimes, a dit à la Commission dans une déclaration écrite qu'en plus d'être un brillant étudiant qui avait été admis au programme médical de l'Université de Toronto avec une bourse complète, **Harish** était un coureur de fond qui avait fait trois fois le marathon Terry Fox – la dernière fois en 1984. Son ami Kevin Leblanc l'a couru en 1985 en souvenir de lui<sup>290</sup>.

Ce sont là des exemples d'actions généreuses entreprises par des parents et des amis pour s'assurer que le souvenir de leurs êtres chers survive et que l'espoir puisse remplacer le désespoir.

---

<sup>290</sup> Déclaration de Rama Bhardwaj, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 155.



## V RÉCONCILIATION ET ESPOIR

### **Ralliement des familles : la quête de justice**

La confusion qui a suivi l'attentat à la bombe et les efforts frénétiques des membres des familles en vue d'arriver en Irlande où ils ont traité avec les autorités à l'identification des corps des victimes ont fait l'objet d'une ample documentation. À Cork, les membres des familles ont reconnu la nécessité d'une « coopération mutuelle ». De retour au Canada, la plupart des familles se sont senties négligées, isolées et dans une situation sans issue. En Inde, d'autres familles ont ressenti une distance encore plus grande de toute la tragédie. Certaines personnes, bien intentionnées mais dépourvues d'un soutien juridique ou monétaire adéquat, ont entrepris de regrouper les parents survivants, de faire des démarches en leur nom et de défendre leurs intérêts. Nombreux étaient les membres des familles qui étaient incapables ou se croyaient incapables de faire des démarches eux-mêmes.

C'est pourquoi certains ont de plein gré assumé la responsabilité d'organiser et rallier les autres qui, comme eux, ont été si profondément touchés par la perte du vol 182. La plupart de ces personnes étaient apparentées aux victimes, d'autres étaient des amis de famille. Toutes ont consacré au fil des ans des heures incalculables pour s'assurer que les familles soient entendues et que les victimes ne soient pas oubliées.



Bal Gupta a été le premier des membres des familles à prendre la parole devant la Commission. Il est un fer de lance de l'Association des familles des victimes d'Air India, qui représente environ 80 familles englobant 180 des victimes de l'attentat. Une des victimes était sa propre épouse, **Ramwati « Rama » Gupta**, qui est morte un mois avant son 38<sup>e</sup> anniversaire<sup>291</sup>. Elle était un pilier de sa famille. Elle avait inculqué à ses deux fils la notion de ce qui est juste et le désir de faire de son mieux.



Ramwati Gupta 56

[TRADUCTION]

*Elle a vécu chaque instant de sa vie pour sa famille. Même les simples connaissances étaient toujours accueillies dans sa demeure comme des membres de sa famille. Pour son mari, elle était une source d'appui inébranlable et une voix de sagesse en toute circonstance. Elle veillait à ce que son mari, naturellement impatient, excitable et actif, maintienne toujours son cap en lui rappelant sans cesse d'être patient et de prendre le temps de respirer en cours de route.<sup>292</sup>*

Bal Gupta a appliqué cette leçon de son épouse dans sa quête de justice. Il est resté patient envers et contre tout, en luttant pour préserver les souvenirs et presser les autorités de divers paliers de lancer une enquête criminelle et une enquête publique. Il a dit à la Commission que ce qu'il avait accompli ces dernières années n'avait été possible que grâce aux efforts concertés d'un noyau de personnes dévouées.

En Irlande, M. Gupta s'est promis d'aider à organiser les familles et de leur assurer un soutien aussi longtemps qu'il le faudrait. Il a passé des années en réunions, au téléphone et en conversation à ce sujet. Il a indiqué qu'au début, les familles se rencontraient souvent pour

<sup>291</sup> Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones, p. 115.

<sup>292</sup> Témoignage de Bal Gupta, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 28.

discuter de leurs préoccupations et partager leur souffrance; plus tard, elles se sont rencontrées au besoin. Il reconnaît comme suit leur « coopération mutuelle » :

[TRADUCTION]

*Je remercie tout spécialement ce noyau de 18 membres des familles qui ont donné sans compter de leur force émotionnelle, de leur temps et, oui, de l'argent quand il le fallait, au profit de la cause collective; ils l'ont fait sans arrêt, malgré les périodes difficiles, depuis 1985 jusqu'aujourd'hui, sans chercher la moindre publicité ou reconnaissance. Ils sont ou, dans certains cas, étaient les véritables leaders. Je dis « étaient » parce que certains sont décédés. Je ne veux pas oublier la deuxième génération de membres des familles, qui étaient des enfants en 1985, qui ont perdu leur mère, leur père, ou une sœur, un frère ou un grand-père. Ils ont apporté l'enthousiasme de la jeunesse quand nous aurions pu faiblir.<sup>293</sup>*

Bal Gupta a depuis le début été coordonnateur (et récemment président) de l'Association des familles des victimes d'Air India. Celle-ci a regroupé les familles pour traiter avec les organismes gouvernementaux, d'abord pour obtenir un dédommagement, puis pour continuer de demander des réponses et une enquête publique. M. Gupta a décrit à l'intention de la Commission la constante coopération nécessaire face aux problèmes et obstacles :

[TRADUCTION]

*Les familles ont travaillé très fort pour rester unies. Nous étions et nous sommes un groupe très diversifié réuni par cette tragédie... D'une part, notre cohésion a aidé les familles à faire face à la douleur et au deuil... D'autre part, elle a aidé les familles à traiter collectivement avec les instances gouvernementales... Nous avons veillé à ce que tout ce dossier reste apolitique, nous avons manifesté devant le Parlement, nous avons adressé des pétitions au Parlement, nous avons obtenu que des députés de divers partis politiques soulèvent des questions au Parlement. Pendant environ huit ans, aucun fonctionnaire ou ministre n'a jamais communiqué avec aucune famille pour donner des renseignements sur le progrès d'aucune enquête.<sup>294</sup>*

---

<sup>293</sup> Témoignage de Bal Gupta, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 26-27.

<sup>294</sup> Témoignage de Bal Gupta, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 41-42.

Murthy Subramanian a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Bal Gupta a pris les dispositions pour que les familles puissent rencontrer un psychiatre les fins de semaine. Il dirige aussi le service commémoratif auquel j'assiste chaque année à la date anniversaire.<sup>295</sup>*

Bal Gupta a dit à la Commission comment tous les événements heureux avaient été assombris par la douleur sous-jacente, et comment les parents de sa femme ne se sont jamais remis de la tragédie. Il s'est remarié en 1992, et sa nouvelle épouse a été une source de soutien et de conseils pour ses fils et leurs épouses. Avec la coopération d'autres familles de survivants, il poursuit son travail pour l'ensemble des familles des victimes.

La création de cette Commission lui a donné un espoir renouvelé, mais son optimisme reste prudent quant à ce qui pourrait en résulter. Bal Gupta souhaite que la Commission aborde les questions en suspens et présente des recommandations critiques qui puissent contrôler les activités terroristes au Canada :

[TRADUCTION]

*Il faut espérer que les conclusions et recommandations de la Commission, si elles sont acceptées et mises en œuvre par le gouvernement, dissuaderont des prédicateurs religieux douteux de devenir des colporteurs de haine et les empêcheront de transformer nos maisons de prière en temples de ruine.<sup>296</sup>*

<sup>295</sup> Mémoire de Murthy Subramanian, vol. 4, le 28 septembre 2006, p. 417.

<sup>296</sup> Témoignage de Bal Gupta, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 51.



## Sundaram Ramakasavan

Sundaram « Ramu » Ramakasavan a comparu devant la Commission le 25 septembre 2006. Il n'avait aucun parent à bord du vol 182 d'Air India, mais un bon ami, **Akhand Pratap Singh**, qui a péri avec son épouse **Usha Singh** et leurs enfants **Amar** et **Ajai**<sup>297</sup>. **M. Singh** était venu à l'Université de la Colombie-Britannique pour des études postdoctorales; il avait par la suite été professeur invité à une université ontarienne. Il retournait plus tôt que prévu en Inde, où il avait l'intention d'accepter un poste académique plus important.

Au troisième anniversaire de l'attentat, M. Ramakasavan estimait qu'il devait faire quelque chose pour aider les familles des victimes, en assistant à la commémoration annuelle au lac Dow à Ottawa ou en aidant à son organisation. Il a téléphoné à Yogesh Paliwal, principal organisateur des familles des victimes de la région d'Ottawa. M. Paliwal a perdu son fils **Mukul Paliwal** dans le vol. **Mukul Paliwal** était un étudiant brillant et un musicien<sup>298</sup>.

Dès 1988, M. Ramakasavan pressait inlassablement le gouvernement de convoquer une enquête publique et offrait de coopérer avec M. Paliwal à l'organisation d'une manifestation publique :

[TRADUCTION]

*Cependant, j'ai rapidement appris que les familles des victimes étaient au bord du désespoir et sur le point de renoncer à leur quête de justice... Les parlementaires qui avaient promis de soulever des questions aux bons endroits s'étaient récusés. La GRC ne voulait parler à aucune des familles des victimes, individuellement ou en groupe. Enfin, les familles étaient à court d'idées sur la poursuite du combat face aux tergiversations des autorités.*<sup>299</sup>

Le matin de l'événement prévu, M. Ramakasavan a été éveillé par un appel d'un ami commun lui apprenant que M. Paliwal avait succombé d'une crise cardiaque durant la nuit :

[TRADUCTION]

*Il était le plus ardent parmi les membres des familles à se battre pour la justice au profit des victimes, et il n'était plus. Malgré la*

<sup>297</sup> Akhand Singh et sa famille sont nommés dans *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 301. Aucun membre de la famille n'a assisté aux audiences.

<sup>298</sup> *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 223.

<sup>299</sup> Témoignage de Ramu Ramakasavan, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 114-115.

*double tragédie en à peine trois ans, les membres de la famille du D<sup>r</sup> Paliwal ont décidé de poursuivre le projet de manifestation afin de réaliser son ultime souhait.<sup>300</sup>*

Persévérant au cours des années suivantes et obtenant un appui croissant de groupes de citoyens et de parlementaires, M. Ramakasavan a combattu aux côtés de Bal Gupta, de Ramji Khandelwal (de Saskatchewan) et d'autres, afin d'obtenir la réouverture de l'enquête criminelle et de maintenir la pression en faveur d'une enquête publique. Il a loué pour son professionnalisme et sa compassion face aux familles des victimes le groupe de travail sur l'écrasement de l'avion d'Air India mis sur pied par la GRC.

[TRADUCTION]

*À mon avis, on nageait à contre-courant. C'était très frustrant. C'était démoralisant et nous savions que rien ne se produisait et que – c'est peut-être trop dur à dire, mais je le crois – on nous mentait... Nous avons été induits en erreur par quelqu'un qui parlait aux familles. On nous disait et on nous répétait encore et encore qu'il y avait une enquête criminelle active en cours. Plus tard, nous avons constaté que rien ne se produisait. Non seulement des politiciens, mais des fonctionnaires, la GRC, tout le monde, ils nous ont, je crois, simplement menti, induits en erreur, pour que nous nous taisions.<sup>301</sup>*

M. Ramakasavan a refusé de renoncer à sa mission de créer un élan en faveur d'une enquête publique, même après l'acquittement de ceux qui avaient été accusés dans le procès criminel :

[TRADUCTION]

*... que nous ayons ou non voulu lutter pour la justice, les gens en général, même des gens qui n'étaient pas originaires des Indes orientales, voulaient que nous luttons. Ils nous ont donné la force de lutter. Ils faisaient tout pour nous appuyer, pour que nous poursuivions le combat. Alors abandonner et tourner le dos aurait été pour moi un échec personnel.<sup>302</sup>*

Face à la constante frustration, aux refus de le rencontrer, aux menaces perçues et réelles pour sa sécurité et malgré tout le temps que cela exigeait, Ramu Ramakasavan a persévéré dans sa lutte pour arriver à la constitution de cette commission d'enquête.

<sup>300</sup> Témoignage de Ramu Ramakasavan, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 116.

<sup>301</sup> Témoignage de Ramji Khandelwal, vol. 6, le 4 octobre 2006, p. 656.

<sup>302</sup> Témoignage de Ramu Ramakasavan, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 134.

## **Surmonter la douleur pour créer un monde meilleur**

À même les décombres de la tragédie d'Air India, les membres des familles ont recherché des mécanismes pour faire face à leurs pertes. Certains n'ont pas réussi et sont morts prématurément sans avoir pu atténuer leur douleur, en conséquence de leur incapacité d'accepter une telle souffrance. Un certain nombre de membres des familles continuent de souffrir et de chercher un soulagement; d'autres tremblent au bord du précipice du désespoir. Cependant, confrontés à la réalité que des êtres chers étaient partis, nombreux sont ceux qui ont trouvé la force et la détermination de s'engager sur la voie des bonnes œuvres et de la bienfaisance. Leurs efforts en vue d'aider les autres par des activités bénévoles, des cliniques médicales, l'enseignement et d'autres formes de don sont décrits dans cette section.



## Chandra Sankurathri

**Manjari Sankurathri** se rendait en Inde avec son fils de six ans **Srikiran** et sa fille de trois ans **Sarada**. Ils allaient assister au mariage du frère de **M<sup>me</sup> Sankurathri** en août. Le mari de **Manjari Sankurathri**, Chandra Sankurathri, était un biologiste à l'emploi de Santé et Bien-être social Canada; il était resté au Canada pour travailler et entendait les rejoindre en juillet. Ils avaient prévu revenir ensemble avant le début de l'année scolaire en septembre.



57

Pendant trois ans après l'attentat, M. Sankurathri a continué de travailler à Ottawa, aux prises avec les souvenirs de sa famille disparue. Puis il a conclu que la seule façon de redonner un sens à sa vie serait de retourner en Inde et entamer une mission afin d'aider les moins chanceux que lui :

[TRADUCTION]

*Au tout début, ma réaction était l'incrédulité. Je ne croyais pas que... ceci était arrivé... Alors il m'a fallu presque trois ans pour l'effacer, et j'ai beaucoup étudié pour surmonter les difficultés... parce que ce n'était pas réellement facile. Cela a été la partie la plus difficile... de toute ma vie. Et finalement, j'ai décidé... de trouver quelque chose d'important à faire de ma vie... Je devais être productif... de façon à pouvoir être utile à d'autres. Dans ce but, j'ai quitté ce pays en 1988 pour commencer à travailler avec les gens, surtout les enfants, en Inde.<sup>303</sup>*

<sup>303</sup> Témoignage de Chandra Sankurathri, vol. 44, le 18 juin 2007, p. 5343.

Chandra Sankurathri a démissionné de son emploi à la fonction publique, liquidé tout ce qu'il avait de valeur, y compris sa pension fédérale, et créé un organisme de bienfaisance enregistré au Canada et nommé en souvenir de sa femme (la **Manjari Sankurathri Memorial Foundation**). En 1992, il a ouvert une école pour les enfants pauvres. L'établissement, nommé **Sarada Vidyalayam**<sup>304</sup> en mémoire de sa fille, est situé dans le petit village indien de Kakinada dans l'État de l'Andhra Pradesh où lui et son épouse sont nés. Les classes de la première à la septième année sont offertes gratuitement à tous les enfants de la région.



58

Chandra Sankurathri a dit à la Commission que l'école a obtenu un énorme succès et qu'aucun élève n'a abandonné les études :

[TRADUCTION]

*Depuis 15 ans, nous n'avons pas vu un seul enfant abandonner l'école. Tous ont aussi obtenu leur diplôme d'études secondaires et sont allés au collège. Certains ont obtenu leur diplôme collégial et travaillent maintenant pour notre fondation.*<sup>305</sup>

On envisage maintenant de d'ajouter des classes de niveau secondaire pour permettre aux jeunes de terminer leurs études sans avoir à déménager.

Son fils **Srikiran** rêvait de devenir ophtalmologiste pédiatre lorsqu'il serait grand – une vision admirable pour un garçon de six ans<sup>306</sup>. En souvenir de lui, Chandra Sankurathri a établi un hôpital ophtalmologique dans le même complexe que l'école. Le **Srikiran Institute of Ophthalmology** offre des soins des yeux qui sont équitables, accessibles et abordables à tous dans la région :

<sup>304</sup> « Vidyalayam » signifie « école » en sanskrit.

<sup>305</sup> Témoignage de Chandra Sankurathri, vol. 44, le 18 juin 2007, p. 5345.

<sup>306</sup> *Love, Honour, Respect: The memories of our loved ones*, p. 275.

[TRADUCTION]

*... Il y a une grande incidence de cécité, surtout dans les régions rurales où il n'y a pas d'installations de soins pour les yeux... Presque 80 p. 100 des cas pourraient être soit prévenus, soit guéris... en ce qui concerne la cécité due à la cataracte. Il faut à peine trois ou quatre minutes à un chirurgien pour faire l'intervention*



59

*voulue. Donc ce genre de cécité ne devrait pas exister dans la communauté. Alors nous voulons aller dans les villages et tenter de trouver les gens qui ont la cécité due à la cataracte, pour leur rendre la vue... Nous faisons aussi du dépistage des problèmes de la vue chez les enfants, pour que... avec une intervention en temps utile... on puisse aussi prévenir la cécité.<sup>307</sup>*

L'hôpital reçoit environ 300 patients externes chaque jour et offre de la chirurgie pour rectifier les problèmes de cataractes, de glaucome, de la cornée et de la rétine. On espère servir des gens qui n'auraient autrement pas accès à de tels soins. En plus, il y a une unité spéciale de soins des yeux pour les enfants. M. Sankurathri estime qu'environ 12 000 chirurgies sont effectuées chaque année. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) apporte un soutien officiel, et divers organismes canadiens de la santé ont fourni des fonds pour appuyer cette noble entreprise. Plusieurs médecins de l'Institut de l'œil de l'Université d'Ottawa, entre autres, se sont portés volontaires pour aller aider à Kakinada, opérer et aider à former les médecins locaux.

C'est là un récit inspirant de la façon dont un homme a fait face à sa douleur en reconstruisant sa vie de façon à aider tant de gens à vaincre l'analphabétisme et les maladies des yeux. Seulement 10 p. 100 des patients sont en mesure de payer des frais, qui peuvent atteindre le montant que les Canadiens pourraient juger modeste de 300 \$. Parmi les patients de la clinique et les enfants à l'école, 90 p. 100 sont démunis. La fondation de M. Sankurathri trouve le moyen d'offrir à tous ses services éducatifs et médicaux à partir d'un modeste budget de 500 000 \$ par année.

<sup>307</sup> Témoignage de Chandra Sankurathri, vol. 44, le 18 juin 2007, p. 5346.



Lorsque Lata Pada a perdu son mari **Vishnu Pada** et ses filles **Arti** et **Brinda** dans l'attentat à la bombe du 23 juin 1985, *une noirceur horrible et inimaginable m'a engouffrée*<sup>308</sup>.

**Brinda** avait 18 ans, et avait obtenu son diplôme de 13<sup>e</sup> année le soir avant le vol en Inde :

[TRADUCTION]

*Des photos de Brinda célébrant avec enthousiasme son diplôme sont à tout jamais imprimées dans ma mémoire. Ses rêves de la vie qui l'attendait sont maintenant enfouis avec elle dans le fond de l'Atlantique.*<sup>309</sup>

Sa deuxième fille, **Arti**, avait 15 ans :

[TRADUCTION]

*... Elle débordait d'aspirations – elle voulait être médecin, elle était le boute-en-train de sa classe, une fille affectueuse et attentive et une gardienne d'enfants appréciée chez nos voisins, et elle suivait une formation d'entraîneur en natation... Sa loyauté et l'appui qu'elle offrait à ses amis en faisaient une personne très spéciale.*<sup>310</sup>

Les filles adoraient l'Inde et l'Indonésie, où leur père avait été muté par son employeur depuis Sudbury (Ontario), pour travailler dans l'exploitation des mines de nickel de l'entreprise sur l'île de Sulawesi. **Vishnu Pada** était, selon son épouse, un « Canadien par excellence » et un homme très spécial. Géologue accompli, chanteur de folk, il avait un excellent sens de l'humour et il était un amateur des activités d'hiver au Canada : ski, pêche sur la glace et curling. Il pratiquait aussi le tennis et le cricket. Il était un homme de plusieurs cultures et un défenseur des activités multiculturelles et interconfessionnelles :

[TRADUCTION]

*Vishnu était un homme possédant la vision d'un monde meilleur, croyant toujours à sa capacité de changer les choses. J'étais toujours remplie d'admiration pour sa passion envers le bénévolat, par exemple les visites de résidences de personnes âgées et hospices de soins palliatifs.*<sup>311</sup>

<sup>308</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 53.

<sup>309</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 59-60.

<sup>310</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 60.

<sup>311</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 57.

Lata Pada fait de la danse classique. En juin 1985, elle était allée en Inde deux semaines plus tôt que sa famille pour répéter un numéro qui serait présenté à l'été. **Vishnu Pada** appuyait toujours sa femme dans ses projets artistiques :

[TRADUCTION]

*Il m'encourageait à explorer mon potentiel en danse classique. Il comprenait que j'avais besoin de définir ma propre identité, il me donnait l'espace et l'indépendance nécessaires à la poursuite de mes intérêts dans les études et les arts.<sup>312</sup>*

Lata Pada a dit à la Commission que sa solitude ne la quittera jamais et qu'elle ressent une tristesse intérieure à la perspective de ne plus jamais entendre son mari dire « je t'aime » ou en rêvant de tenir des petits-enfants dans ses bras. En même temps, elle a réussi à rattrapper sa propre vie du vide créé par le meurtre de sa famille en se plongeant dans la danse :

[TRADUCTION]

*... Les événements de 1985 ont marqué le début d'un voyage de profonde transformation personnelle et spirituelle, un voyage qui avec le temps révélerait la danse comme la métonymie de mon existence et un retour à l'intégrité. Ma vie de danse est devenue un pèlerinage, une voie sacrée vers une nouvelle révélation de mon être intérieur.*

*En exprimant par la danse les œuvres des grands poètes saints de l'Inde, j'en suis venue à comprendre la philosophie de ma foi et les profondes vérités de la nature cyclique de la vie et de la mort. J'ai compris le sens des saintes écritures du Bhagavad Gita sur la réalisation de soi et le but de l'existence humaine. Je suis retournée à l'école et j'ai fait une maîtrise en danse à l'Université York en 1996.<sup>313</sup>*

Ayant trouvé une force intérieure grâce à la danse, Lata Pada a pu devenir une voix publique pour les victimes du vol 182 d'Air India. Elle s'adresse souvent à des politiciens, des journalistes et des Canadiens ordinaires pour faire mieux comprendre les répercussions de l'attentat terroriste de 1985 pour les survivants, et les moyens qui devraient être mis en branle pour éviter qu'un tel acte se renouvelle.

---

<sup>312</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 56-57.

<sup>313</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 69-70.

[TRADUCTION]

*Nous ne pouvons pas permettre que l'histoire se répète. Nous avons été patients, dignes et pleins d'espoir en faisant face à la douleur inimaginable que le reste du Canada a oubliée. Il y a 21 ans, une tragédie dévastatrice a irrévocablement transformé toutes nos vies; le seul espoir auquel nous nous accrochions était que les deux accusés soient condamnés. Le long et coûteux procès a été un nouveau et impitoyable déni de justice.<sup>314</sup>*

Malgré les nombreuses déconvenues et déceptions, Lata Pada continue de militer au nom des familles des victimes. Elle a laissé à la Commission ce résumé de sa douleur pour qu'elle puisse le méditer :

[TRADUCTION]

*Imaginez savoir qu'il n'y aura jamais moyen de tourner la page. Imaginez vivre avec une tristesse envahissante et persistante le reste de votre vie. Imaginez considérer le bonheur en vous disant inévitablement « et si seulement... » Imaginez ne plus jamais les revoir. Imaginez ne plus jamais vous sentir comme une personne entière.<sup>315</sup>*



60

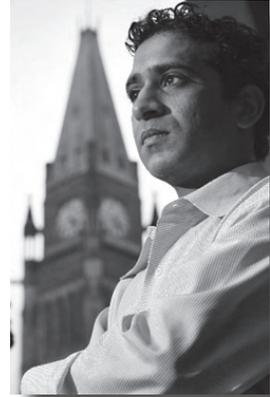
<sup>314</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 75.

<sup>315</sup> Mémoire de Lata Pada, vol. 1, le 25 septembre 2006, p. 71.



## Susheel Gupta

Susheel Gupta avait 12 ans lorsque sa mère **Ramwati Gupta** a pris place à bord du vol 182. La nouvelle de l'écrasement et de sa mort l'a anéanti et créé des sentiments de culpabilité :



[TRADUCTION]

*À 12 ans, que pouvais-je penser et que pouvais-je ressentir sinon de la culpabilité que ma mère seule avait été victime d'une explosion et assassinée au lieu que nous ayons été tous ensemble ou au lieu de moi? Encore aujourd'hui je me pose ces questions et j'ai ces pensées, peu importe combien elles sont illogiques. L'émotion ne coïncide pas toujours avec la logique.<sup>316</sup>*

61

Susheel Gupta ne comprenait pas le sens de la mort à 12 ans, mais il savait qu'il ne verrait plus jamais sa mère. Au milieu d'une activité frénétique chez lui, alors que parents et amis venaient pour consoler la famille, il a quitté la maison pour livrer ses journaux. Il a pleuré tout le long du chemin. À la fin de son parcours, il a vu une tortue sur le dos, se débattant. Son premier instinct a été de frapper l'animal sans défense. Mais aussitôt, il a pensé à la façon dont sa mère, sans qu'elle y soit pour rien, avait été anéantie à tout jamais par des forces du mal :

[TRADUCTION]

*C'est comme si j'ai eu une révélation, à cet instant, face à cette tortue... J'ai décidé que je n'allais pas faire partie du mal, que j'allais essayer d'être du côté du bien pour les innocents dans notre monde. Je suis allé jusqu'à la tortue, je l'ai soulevée et je l'ai remise sur ses pattes en direction de l'eau; puis je me suis assis et je l'ai regardée se rendre lentement vers l'eau, en toute sécurité. Et alors, après cette révélation, je suis monté sur mon vélo et je suis rentré à la maison, en ressentant certes de la colère, mais aussi de la volonté.<sup>317</sup>*

Peu après, les Gupta ont été informés qu'un vol nolisé amènerait un ou deux membres de chaque famille en Irlande pour l'identification des corps. Susheel avait 12 ans, mais son père n'avait guère de choix

<sup>316</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 206-207.

<sup>317</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 211.

et l'a emmené, laissant son frère Suneel, qui avait presque 18 ans, à la maison. Susheel Gupta est le seul enfant qui est allé en Irlande à la suite de l'attentat.

Les activités des jours suivants ont réservé des hauts et des bas à Susheel Gupta. La bonté et l'accueil chaleureux de la population locale sont gravés dans sa mémoire. Mais c'est aussi le cas des dépouilles qu'il a trouvées allongées derrière des portes closes à l'hôpital régional de Cork :

[TRADUCTION]

*J'avais 12 ans et je regardais tous ces morts. Je suis parti uniquement de peur de me faire réprimander par mon père pour avoir été dans un endroit où je n'aurais pas dû me trouver. En regardant ces corps, je me suis rappelé la tortue. Les visages de ces corps sont encore gravés dans ma tête aujourd'hui. Je les revois presque chaque jour, chaque soir avant d'aller au lit et parfois quand je suis assis au travail.<sup>318</sup>*

Après l'Irlande, il s'est rendu en Inde pour l'incinération du corps de sa mère. Il y a participé en allumant des allumettes. Le tout a été taxant pour le jeune Susheel Gupta. Six mois après être revenu à Toronto, il a été hospitalisé et placé en isolation en raison d'une maladie qui continue de ressurgir. Ses médecins l'attribuent au traumatisme cumulatif des événements qui ont commencé par la mort de sa mère et son incinération.

Susheel Gupta a surmonté sa souffrance personnelle pour entreprendre une action dont sa mère aurait été fière. Il s'est porté volontaire auprès d'organismes communautaires et il a étudié plus sérieusement. Comme on l'a vu plus haut (*Carrières dédicacées*), il a choisi de faire carrière en droit et d'œuvrer du côté de la justice :

[TRADUCTION]

*Je me suis promis, et j'ai promis à ma mère, que je travaillerais dans un domaine qui me permettrait de faire du Canada un lieu plus sûr, plus sain et plus heureux. Ce choix a mené à ma décision de devenir avocat. Pour moi, c'est aussi que j'ai le plus grand respect pour le ministère de la Justice et pour nos*

<sup>318</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 218.

*institutions gouvernementales, même en étant victime d'un terrorisme à l'égard duquel il n'y a pas réellement eu de condamnations. Je ne pourrais pas aller dans un tribunal aujourd'hui si ne n'avais pas confiance dans nos lois et notre système de justice.*<sup>319</sup>

Lorsqu'il a comparu devant la Commission, M. Gupta était un procureur de la Couronne fédéral. Il parlait avec fierté de ses grandes amitiés avec des responsables de l'application de la loi, des membres du Barreau et des juges, qui tous font partie du système canadien d'application de la loi et travaillent pour la justice. Malgré sa tragédie personnelle, Susheel Gupta a dit à la Commission qu'il considérait que c'était un honneur d'être un acteur dans les institutions du système canadien de justice.

---

<sup>319</sup> Témoignage de Susheel Gupta, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 225.



## Kalwant Mamak

Kalwant Mamak est un sikh canadien vivant à Sarnia (Ontario). Il est arrivé au Canada en 1970, travaillant d'abord pour une entreprise d'outillage à Chatham (Ontario). En moins de deux ans, il avait ouvert à Chatham son propre magasin de vêtements et accessoires pour dames. Quelques années plus tard, il était passé au marché du gros et exploitait quatre magasins en Ontario. Son épouse **Rajinder Mamak** et ses deux jeunes enfants l'avaient rejoint et elle gérait leur magasin à Sarnia. En évoquant le souvenir de **Rajinder**, Kalwant Mamak a dit qu'elle était une épouse aimable, une mère attentive et une partenaire dépassant toutes ses attentes.



*Rajinder Mamak* 62

**Rajinder Mamak** se rendait en Inde pour trois semaines afin de visiter son père souffrant. Toute la famille prévoyait y aller en vacances à l'hiver. Le fils aîné, Pal, un adolescent timide, n'avait pas voulu donner une caresse à sa mère lorsqu'elle était partie. Il avait dit *Maman, tu pars seulement trois semaines. Tu reviendras.*<sup>320</sup>

Après l'identification du corps en Irlande, Kalwant Mamak a fait ce qu'il appelle la plus grande erreur de sa vie. Suivant les conseils de la parenté de sa femme en Inde, il n'a pas amené son corps en Inde pour être incinéré. Au lieu, avec le frère de son épouse, il est allé à Londres et c'est là que le corps a été incinéré. Ses enfants lui demandent toujours pourquoi ils n'ont jamais eu une dernière occasion de voir le visage de leur mère. Malheureusement, son espoir d'avoir fait ce qui convenait n'était pas partagé par d'autres dans son entourage.

À Sarnia, la petite communauté sikhe et d'autres amis ont organisé un service commémoratif.

<sup>320</sup> Témoignage de Kalwant Mamak, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 140.

La mort de sa femme a laissé un vide dans la famille. Tous comptaient énormément sur elle pour tous les aspects de la vie de ménage, surtout les repas; il s'est rappelé avec mélancolie :

[TRADUCTION]

*Ces années ont été les plus difficiles de ma vie. Je ne voulais pas que mes enfants s'égarer. J'étais toujours là pour eux. Nous mangions du McDonald chaque jour. Nous ne savons pas cuisiner. Lorsque nous arrivions à la maison, mes enfants disaient : « 'Pa, pas du McDonald aujourd'hui. Peux-tu faire à souper? » Je disais « Je ne sais pas comment cuisiner. Nous essaierons. » Nous essayions, puis les choses tournaient mal et il y aurait un problème, puis nous finissions par manger encore de la restauration rapide.<sup>321</sup>*

Être un père célibataire et exploiter ses entreprises a été trop stressant. Il a subi une crise cardiaque majeure le 23 juin 1987, mais il est content de s'être rétabli et de ce que ses enfants sont devenus. Même s'ils ont souffert de la tragédie d'Air India et ont reçu très peu d'aide des organismes gouvernementaux, les trois enfants des Mamak font maintenant carrière dans le domaine de l'application de la loi (voir *Carrières dédicacées*).

M. Mamak est allé en Inde où il a appris à cuisiner. Aujourd'hui, il offre ses services pour cuisiner lors d'activités de bienfaisance et de financement. Sa mission consiste à aider les autres partout où l'occasion se présente :

[TRADUCTION]

*... Je cuisine pour des œuvres de bienfaisance maintenant. Nous l'avons fait pour le tremblement de terre en Iran. Nous avons fait à manger pour 500 personnes. Puis nous avons fait le dîner pour le tsunami... Nous l'avons fait pour la Société du cancer... Nous le faisons bénévolement...<sup>322</sup>*

---

<sup>321</sup> Témoignage de Kalwant Mamak, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 149-150.

<sup>322</sup> Témoignage de Kalwant Mamak, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 151-152.

## Jayashree Thampi

Jayashree Thampi a perdu son mari **Kanaka Lakshmanan**<sup>323</sup> (« **Babu** ») et sa fille **Preethi** sur le vol 182.

**Babu Lakshmanan** était ingénieur, d’humeur constante et joviale. Il s’était installé au Canada en 1976 avec son épouse. Leur fille **Preethi** avait sept ans, elle était « vive et pleine de vitalité ». Comme sa mère l’a dit à la Commission :

[TRADUCTION]

*Elle était très jolie... aimait danser, surtout la danse classique indienne, et adorait la musique.*<sup>324</sup>

**M. Lakshmanan** se rendait en Inde avec **Preethi** pour le mariage de sa nièce. Comme elle n’avait pas suffisamment de congés, Jayashree Thampi avait prévu de les rejoindre quelques semaines plus tard. Lorsqu’elle a appris la disparition de son mari et de sa fille, elle a été incapable de pleurer. En fait, comme elle l’a dit à la Commission, elle a prétendu que rien ne lui était arrivé :

[TRADUCTION]

*Pendant de nombreux mois, j’espérais que quelqu’un avait secouru Babu et Preethi et j’imaginai qu’ils me téléphonaient.*<sup>325</sup>

Son incapacité de pleurer a duré 20 ans. Le 2 août 2005, son fils était à bord d’un avion d’Air France qui a dérapé de la piste et s’est enflammé à l’aéroport international Pearson à Toronto. Miraculeusement, il n’y a eu aucun mort.

[TRADUCTION]

*Personne ne comprenait pourquoi je pleurais alors que mon fils était sain et sauf. Ils ne savaient pas que je pleurais non pour le fils qui avait survécu mais pour la fille qui ne l’avait pas fait. Pour la première fois en 20 ans, j’ai fait mon deuil de ma fille et j’ai pleuré pour elle.*<sup>326</sup>

<sup>323</sup> Le nom complet de l’époux décédé de M<sup>me</sup> Thampi figure dans *Love, Honour, Respect*, 2005, p. 173.

<sup>324</sup> Déclaration de Jayashree Thampi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 164.

<sup>325</sup> Déclaration de Jayashree Thampi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 167-168.

<sup>326</sup> Déclaration de Jayashree Thampi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 168.

Jayashree Thampi a dit à la Commission qu'après l'attentat contre Air India en 1985, aucun représentant du gouvernement canadien n'a téléphoné et *il n'y a eu aucune offre de counselling de la part d'Air India ou du gouvernement*<sup>327</sup>. Par contre, après l'accident de son fils en 2005 :

[TRADUCTION]

*Air France a offert du counselling à ma famille et j'ai accepté.  
La thérapie m'a permis de commencer à régler les problèmes  
auxquels je ne m'étais jamais attaqué avant.*<sup>328</sup>

Grâce à cette « expérience thérapeutique », Jayashree Thampi a pu devenir un membre actif du comité responsable de l'érection à Toronto et Vancouver de monuments commémoratifs pour les victimes du vol 182 d'Air India.

---

<sup>327</sup> Déclaration de Jayashree Thampi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 168.

<sup>328</sup> Déclaration de Jayashree Thampi, vol. 2, le 26 septembre 2006, p. 168.

**Anumita Gupta** avait 16 ans lorsqu'elle est montée à bord du vol 182. Sa sœur Anita, qui en avait 11 à l'époque, a dit à la Commission qu'elle s'est sentie abandonnée lorsqu'elle est restée à la maison avec des amis de la famille pendant que ses parents allaient en Irlande à la recherche du corps de **Mita**<sup>329</sup>. Puis, elle a eu « une fausse joie » quand sa mère a téléphoné d'Irlande au milieu de la nuit :

[TRADUCTION]

*... pour me dire qu'ils avaient trouvé ma sœur. Je me rappelle avoir été si heureuse pendant un instant, qu'elle avait été retrouvée et que tout ce cauchemar était terminé, avant de saisir que c'était seulement son corps inerte; ce n'était pas elle.*<sup>330</sup>

Elle a dit à la Commission qu'elle se rappelle surtout, quand elle pense à sa sœur perdue, de toute l'importance que son amitié avait revêtue pour de nombreuses personnes et comment elle savait être une véritable amie...

[TRADUCTION]

*L'occasion dérobée de me lier d'amitié avec ma sœur reste une perte pour moi... Nous aurions eu tellement de temps, en grandissant ensemble, à célébrer l'une avec l'autre les joies de la vie comme nos mariages, le choix de nos carrières, élever nos enfants et nous soutenir réciproquement en cas de tristesse, comme la mort de mes parents.*<sup>331</sup>

Anita Gupta est maintenant psychologue clinicienne. Elle a exprimé à la Commission ses opinions personnelles et professionnelles sur le besoin persistant de contacts entre les victimes de violence et de terrorisme, du fait que la souffrance est constante ou récurrente.

[TRADUCTION]

*Souvent, dans la foulée initiale d'un événement pareil, on est si occupé par toutes les choses qui doivent être faites, l'identification des corps, la signature des testaments... Il est donc important de communiquer avec les victimes de crimes violents ou de terrorisme dans les mois suivants, peut-être à l'anniversaire, de leur offrir des numéros de téléphone où elles peuvent appeler si elles en ont envie. Ce sera peut-être seulement un soir de solitude qu'elles décideront de téléphoner. Elles ne vont pas toujours dire « oui » quand quelqu'un les aborde, même si elles en ont besoin, parce que ce n'est pas toujours le bon moment.*<sup>332</sup>

<sup>329</sup> Déclaration d'Anita Gupta, vol. 5, le 3 octobre 2007, p. 512.

<sup>330</sup> Déclaration d'Anita Gupta, vol. 5, le 3 octobre 2007, p. 511.

<sup>331</sup> Déclaration d'Anita Gupta, vol. 5, le 3 octobre 2007, p. 512.

<sup>332</sup> Déclaration d'Anita Gupta, vol. 5, le 3 octobre 2007, p. 523.

Au début, en traversant l'adolescence, Anita a eu de la difficulté à considérer la mort d'**Anumita** comme un meurtre. C'est à l'université qu'elle a enfin compris, lorsque des accusations ont été déposées en Colombie-Britannique. Elle a dit à la Commission que le résultat décevant des procès criminels a éveillé quelque chose qui sommeillait en elle. Elle est devenue plus impliquée avec d'autres membres des familles et elle s'est associée à la revendication d'une enquête publique.

Pour la première fois, elle a assisté au service commémoratif en Irlande lors du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'attentat. Elle y a rencontré d'autres membres des familles qui avaient grandi avec des pertes semblables.

Une autre transformation s'est produite chez Anita Gupta. En grandissant, elle en est venue à mépriser les représentants des médias :

[TRADUCTION]

*... Je me rappelle avoir pensé que les journalistes étaient des vautours, des créatures qui fondaient sur notre famille chaque 23 juin... pour que mes parents puissent parler de la perte de leur fille et que mon père puisse exprimer sa frustration, sa colère et son incompréhension face à l'absence de poursuites et de réaction du gouvernement à l'attentat. Je me rappelle m'être souvent enfuie chez des amis pour échapper aux visites des journalistes...*<sup>333</sup>

Elle a dit à la Commission que sa mère intervenait parfois pour que son père arrête de parler aux journalistes parce que cela la perturbait trop.

Elle s'est demandé comment son père, maintenant décédé, aurait réagi à l'entendre dire des choses qu'il disait 20 ans plus tôt. Dans son implication auprès d'autres membres des familles et sa participation active au processus d'enquête publique, Anita Gupta est aujourd'hui reconnaissante envers les médias d'avoir fait en sorte que le dossier Air India reste d'actualité, plutôt que de l'abandonner :

[TRADUCTION]

*Aujourd'hui, je ressens une profonde gratitude envers les représentants des médias qui ont fait en sorte que le dossier reste d'actualité, année après année, même quand on croyait que c'était dépassé. Franchement, je ne sais pas où nous en serions sans les médias. Mais cela n'a pas toujours été mon sentiment.*<sup>334</sup>

<sup>333</sup> Déclaration d'Anita Gupta, vol. 5, le 3 octobre 2007, p. 524-25.

<sup>334</sup> Déclaration d'Anita Gupta, vol. 5, le 3 octobre 2007, p. 524.

**VI**  
**MOT DE LA FIN**

Le 13 octobre 2006, le commissaire a conclu la première phase des audiences par la déclaration suivante :

[TRADUCTION]

*... Nous sommes arrivés à la conclusion de la première phase de l'enquête. Je m'en voudrais de ne pas remercier les membres des familles qui, malgré le grand sacrifice émotionnel et physique exigé, ont comparu pour témoigner, et exprimer un certain émerveillement que les familles soient parvenues à entretenir des contacts soutenus pendant de nombreuses années de déception et de douleur. À mon avis, leur participation a contribué à la connaissance qu'ont les Canadiens de toute l'ampleur de la tragédie. Je crois aussi que nous devrions exprimer notre gratitude envers les Irlandais et les autres sauveteurs qui sont venus donner leur témoignage. Nous les en remercions et, bien sûr, nous les remercions des efforts qu'ils ont consacrés dans le travail de sauvetage. Il faut aussi noter et consigner au dossier le fait que sans exception, tous les membres des familles qui sont allés à Cork pour identifier les corps et accomplir d'autres tâches ont été impressionnés par la compassion et la générosité que leur ont démontrées les Irlandais.*

*En somme, ce que nous avons entendu jusqu'à présent a été précieux pour la Commission et pour le pays. Nous pouvons désormais mieux comprendre la tragédie vécue par les familles et ceux qui ont travaillé à la récupération des corps des victimes de l'attentat. La Commission sait évidemment que même si nous pouvons mieux comprendre, seules les personnes qui ont vécu et continuent de vivre la tragédie et ses séquelles peuvent véritablement ressentir l'effet de cet acte de terrorisme.<sup>335</sup>*

Aucune recommandation n'est présentée dans le cadre de la première phase de l'enquête.

---

<sup>335</sup> Vol. 11, le 13 octobre 2006, p. 1041-42.



## En mémoire de

**A**ggarwal, Rahul

Ahmed, Indra & Sarah

Alexander, D' Anchanatt Mathew

Alexander, Simon, Annamma, Reena & Simon Jr.

Allard, Colette Morin

Anantaraman, Bhavani, Aruna & Rupa

Asirwatham, Ruth, Sunita & Anita

Aurora, Shyla

**B**ajaj, Anju

Balaraman, Saradambal & Narayanan (Rodger)

Balasubramanian, Ramachandran

Balsara, Freddy

Beauchesne, Gaston

Bedi, Saroj, Anu & Jatin

Berar, Jogeshwar Singh

Berry, Sharad

Bery, Neelam, Priya & Aditya

Bhagat, Adush

Bhalla, Nirmal, Manju & Dalip Kumar

Bhardwaj, Harish

Bhasin, Rima

Bhat, Muktha & Praveen Deepak

Bhat, Parag Vijay, Chand Motiram & Siddhant

Bhatt, Vinubhai, Chandrabala, Bina & Tina

Bhinder, Capt. Satwinder Singh

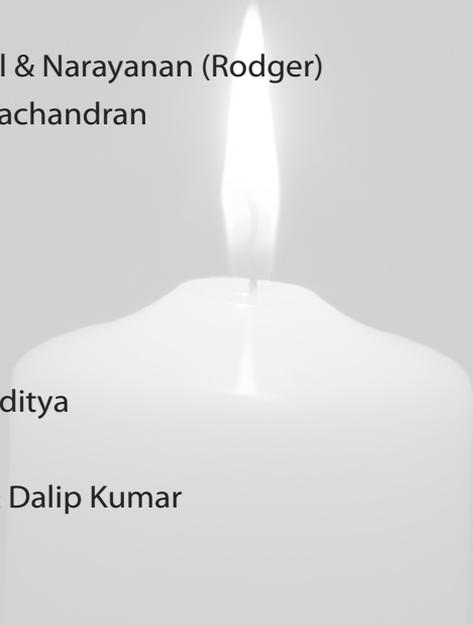
Bisen, Leena Deep

**C**astonguay, Rachelle

Chandrasekhar, Sukumar

Chatlani, Nita, Mala & Marc Charles

Cheema, Shingara Singh



Chopra, Jagdish & Shampari

Chug, Ratna Kaur

**D**aniel, Varghese, Celine, Ruby Ann & Robyn

Das, Ruby, Anita & Arindar

DeSa, Anthony Sebastian

de Souza, Ronald

Dhunna, Bhagrani, Shashi, Rajesh & Suneal

Dinshaw, Jamshed & Pamela

Dumasia, Dara Dinshaw

**E**nayati, Ardeshir

**F**urdoonji, Homai

**G**adkar, Anita

Gambhir, Santosh, Angeline & Julie

Gaonkar, Shyama

Ghatge, Sangeeta

Gogia, Bhagwanti

Gogne, Ritu

Gopalan, Krishnakumar

Gossain, Kalpana, Aparna & Arun

Grewal, Daljit Singh

Gupta, Anumita

Gupta, Ramwati

Gupta, Shashi

Gupta, Santosh

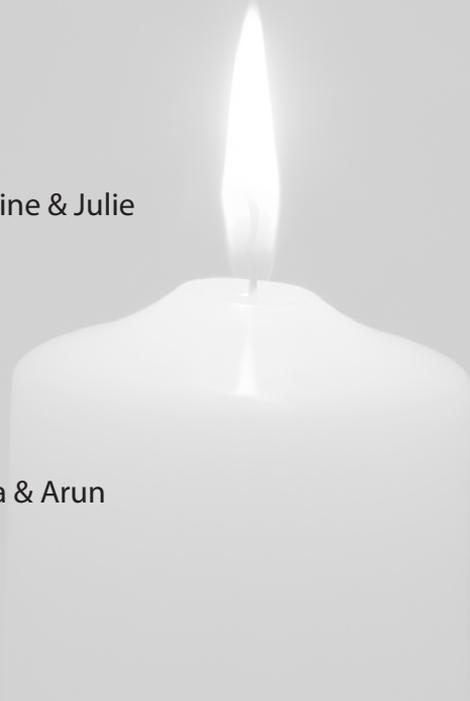
Gupta, Shashi, Arti & Amit

Gupta, Rajesh, Swantantar, Vandana & Vishal

**H**anse, Capitaine Narendra Singh

Harpalani, Rashmi, Deepa & Sumanta

**J**acob, Bulivelil Koshy, Aleykutty, Jissey, Jancey & Justin



Jain, Om Prakash, Rani Indu, Ruchi & Rikki

Jain, Anoopuma

Jaipuria, Mala

Jalan, Devkrishan, Shila, Anita & Vinay

James, Annie Josephine

Jethwa, D<sup>r</sup> Zebunnisa & D<sup>re</sup> Umar

Job, Aleykutty & Teena

Jutras, Rita

**K**achroo, Mohan Rani

Kaj, Leena Fatej

Kalsi, Indira

Kammila, Rama Devi

Kapoor, Santosh, Sharmila & Sabrina

Kashipri, Neli & Athikho

Kaur, Gurmit

Kaur, Parmjit

Kaushal, Bishan Ram

Kelly, Barsa

Khan, Rahamathulla

Khandelwal, Chandra & Manju

Khera, Suman & Rashi

Kochher, Sandeep

Kumar, Manju & Kevin

Kumar, Ramachandran

Kumar, Chitra

**L**akshmanan, Kanaka & Preethi

Lasrado, Sharon

Laurence, Shyamala & Krithika

Lazar, Sampath, Sylvia & Sandeeta



Leger, le père Joseph

Lougheed, Donald George

Lulla, Monish

**M**adon, Sam H.

Mainguy, Lina

Malhotra, Atul K.

Mamak, Rajinder

Manjania, Nasib

Marjara, Davinder & Seema

Martel, Alain

Mehta, Kishor, Chandralekha, Nilesh & Neesha

Merchant, Natasha

Minhas, Balwinder Kaur & Kulbir Kaur

Molakala, Prabhavathi

Mukerji, Nishith & Shefali

Mukhi, Renu

Mullick, Deepak

Murthy, Susheela, Bhavani & Narayana

Murugan, Gnanendran, Sumithra, Lavanya & Ramya

**N**adkarni, Deven & Rahul

**P**ada, Vishnu, Brinda & Arti

Paliwal, Mukul

Patel, Babubai

Patel, Bipan Kumar

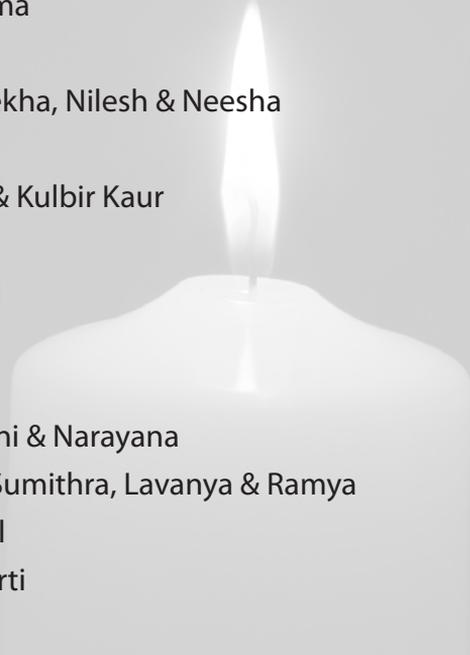
Patel, Marazban

Patel, Mohanbhai

Phansekar, Rita

Puri, Veena, Ashu & Amit

**Q**uadri, Syed Qutubuddin, Shaiesta, Rubina, Arishiya & Atif



**R**adhakrishna, Nagasundara, Jyothi & Thejus

Raghavan, Suseela

Raghuveeran, Vasantha & Rajiv

Rai, Kiranjit Kaur

Ramachandran, Pratibha

Ramaswamy, Janaki

Rauthan, Budhi & Pooja

Rodricks, Elaine

**S**abharwal, Meghana

Sadiq, D<sup>re</sup> Sugra

Sagi, Sujatha, Kavitha & Kalpana

Saha, Bimal Kumar

Sahu, Ram, Pradeep K. & Pushpa

Sakhawalkar, Dattatraya, Usha, Sanjay, Surekha & Sunil

Sankurathri, Manjari, Srikiran & Sarada

Sarangi, Rajasri

Sawhney, Om

Seth, Satish, Sadhana, Shilpa, Alpana & Ankur

Seth, Karan

Sharma, Om Prakash

Sharma, Shakuntala, D<sup>re</sup> Uma, Sandhya & Swati

Sharma, Sharvan, Indu, Versha & Neeraj

Sharma, Shyamala Narain, Sumitra Narain, Sandeep Narain,

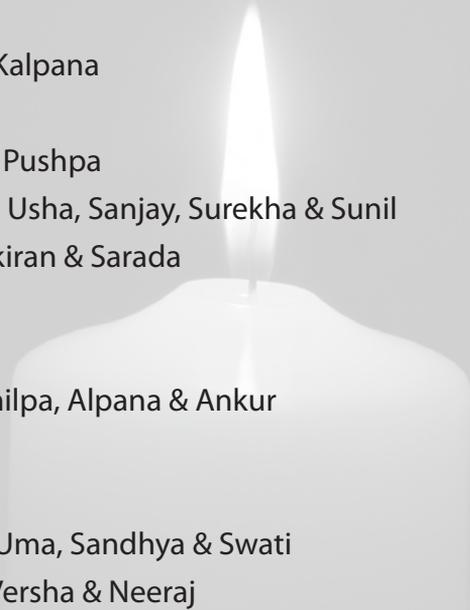
Anuj Narain & Vikas Narain

Sharma, Manmohan, Sushma, Ruby & Rina

Shukla, Sunil & Irene

Singh, Akhand, Usha, Amar & Ajai

Singh, Balvir, Ranjina, Shobna, Shalini & Abhinav



Singh, Dara & Jagit  
 Singh, Mukhtiar  
 Singh, Surendra P., Joyosree & Ratik  
 Sinha, Anjami  
 Soni, Usha, Rina, Moneka & Pankaj  
 Sran, Primajit Kaur  
 Srivastava, Brijbeheri  
 Subramanian, Gopalsamudram, Jayalakshmi, Krishnan & Sumitra  
 Subramanian, Lakshmi & Veena  
 Swaminathan, Indira, Anand, Padma & Ramya  
**T**hachettu, Ivy  
 Thakur, Inder Hiralal, Priya Inder & Vishal Kiran  
 Thakur, Kanaya Metharam  
 Thampi, Vijaya  
 Thomas, Kurian, Molly, Vinod & Anita  
 Travasso, Alex, Anne, Lorraine & Lyon  
 Trivedi, Nirmal, Neeta & Parul  
 Tumkur, Chithralekha & Rammohan  
 Turlapati, Sanjay & Deepak  
**U**ppal, Sukhwinder Kaur, Parminder Kaur & Kuldip Singh  
 Upreti, Gyan Chandra, Hema & Vikram  
**V**aid, Noshir  
 Vaz-Alexander, Juliet  
 Venkatesan, Geetha & Sukavanam  
 Venketeswaran, T.K.  
 Verma, Balwinder  
**W**adhawa, Serina & Akhil  
**Y**allapragada, Gopala Krishna Murty  
 Yelevarthi, Nayudamma



**ANNEXES**



## ANNEXE A

### MANDAT

Sur recommandation du premier ministre, Son Excellence la Gouverneure générale en conseil ordonne que soit prise, en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*, une commission revêtue du grand sceau du Canada portant nomination de l'honorable John C. Major, c.r., à titre de commissaire chargé de mener une enquête sur les mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India (l'« enquête »), laquelle commission ordonne :

- a. que le commissaire fasse enquête, comme il semble opportun, en tenant pour définitives, ou en leur accordant l'importance qui convient, les conclusions dégagées à la suite d'autres enquêtes menées sur les circonstances entourant l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India, notamment :
  - i. le rapport de l'honorable Bob Rae du 23 novembre 2005 intitulé *Leçons à retenir*,
  - ii. les poursuites devant les cours supérieures de la Colombie-Britannique,
  - iii. le rapport du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour l'exercice 1991-1992 sur les activités du Service canadien du renseignement de sécurité relativement à la destruction du vol 182 d'Air India,
  - iv. le rapport du 26 février 1986 de l'honorable juge B.N. Kirpal de la haute cour de Delhi,
  - v. le rapport sur les faits aéronautiques du Bureau canadien de la sécurité aérienne du 22 janvier 1986 au sujet de l'écrasement mettant en cause le vol 182 d'Air India,
  - vi. le rapport de 1985 de Blair Seaborn intitulé *Rapport sur les mesures de sécurité touchant les aéroports et les compagnies aériennes au Canada*,

- vii. les rapports établis par le comité consultatif indépendant mandaté par le ministre des Transports pour étudier les dispositions de la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*, les activités de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et d'autres questions touchant la sécurité aérienne;
- b. que le commissaire mène l'enquête dans le but précis de faire rapport et de formuler des recommandations sur les points suivants :
- i. Si l'évaluation de la menace future du terrorisme sikh faite par les représentants du gouvernement du Canada avant ou après 1985 ou de la réponse à cette menace comportaient des lacunes, convient-il d'apporter des changements aux pratiques ou à la législation afin d'éviter, à l'avenir, des lacunes semblables dans l'évaluation des menaces terroristes?
  - ii. S'il y avait, dans les faits, des problèmes de coopération entre les ministères et organismes du gouvernement, y compris le Service canadien du renseignement de sécurité et la Gendarmerie royale du Canada, relativement à l'enquête sur l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India, avant ou après le 23 juin 1985, convient-il d'apporter des changements aux pratiques ou à la législation afin d'empêcher la reprise de problèmes semblables au cours d'éventuelles enquêtes sur des actes terroristes?
  - iii. Comment le gouvernement canadien peut-il relever le défi, révélé par l'enquête et les poursuites qui ont suivi l'affaire Air India, de concilier efficacement le renseignement de sécurité et la preuve qui peut être utilisée en matière criminelle?

- iv. Le droit canadien actuel permet-il de restreindre adéquatement le financement d'activités terroristes au moyen de fonds provenant du Canada, s'y trouvant ou y transitant, notamment l'utilisation ou l'abus de fonds provenant d'organisations caritatives?
  - v. Les pratiques et la législation en vigueur assurent-elles une protection adéquate des témoins contre l'intimidation au cours d'enquêtes ou de poursuites portant sur des actes terroristes?
  - vi. Les pratiques et la législation actuelles suffisent-elles pour faire face aux défis uniques — révélés par les poursuites dans l'affaire Air India — que présentent les poursuites engagées à la suite d'actes terroristes? Sinon, quels changements conviendrait-il d'y apporter? En particulier, y aurait-il avantage à faire entendre les causes sur des actes terroristes par une formation de trois juges?
  - vii. Est-ce que d'autres changements doivent être apportés aux pratiques et à la législation pour répondre aux manquements à la sécurité aérienne liés à l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India, en particulier ceux ayant trait au contrôle des passagers et de leurs bagages?
- c. que le commissaire mène l'enquête sous le nom de Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India;
  - d. que le commissaire soit autorisé à adopter les procédures et méthodes qui lui paraîtront indiquées pour la conduite de l'enquête et à siéger aux moments et aux lieux au Canada ou à l'étranger qu'il jugera opportuns;
  - e. que le commissaire soit autorisé à procéder aux consultations qu'il estime indiquées relativement à l'enquête;

- f. que le commissaire soit autorisé à donner aux familles des victimes de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India la possibilité de participer de façon utile à l'enquête;
- g. que le commissaire soit autorisé à recommander au greffier du Conseil privé, en conformité avec les directives approuvées en matière de rémunération, de remboursement et d'évaluation des frais, l'indemnisation des familles des victimes de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India pour leur participation utile à l'enquête;
- h. que le commissaire soit autorisé à donner à toute autre personne qui le convainc qu'elle a un intérêt direct et réel dans l'objet de l'enquête la possibilité de participer de façon utile à celle-ci;
- i. que le commissaire soit autorisé à recommander au greffier du Conseil privé, en conformité avec les directives approuvées en matière de rémunération, de remboursement et d'évaluation des frais, l'indemnisation de toute partie à qui on a donné la possibilité de se faire entendre à l'enquête au titre de l'alinéa h), dans la mesure de son intérêt, s'il est d'avis qu'elle ne pourrait pas y participer sans cette indemnisation;
- j. que le commissaire soit autorisé à louer les locaux et installations nécessaires à l'enquête, en conformité avec les politiques du Conseil du Trésor;
- k. que le commissaire utilise le système automatisé de soutien au contentieux indiqué par le procureur général du Canada et, dans toute la mesure du possible, qu'il se fonde sur les documents désignés au préalable pour usage dans des poursuites en matière criminelle au Canada ayant trait à l'attentat à la bombe contre le vol 182 d'Air India et qu'il consulte les représentants de la gestion des documents du Bureau du Conseil privé concernant l'application des normes et l'utilisation des systèmes conçus précisément pour la gestion des documents;

- l. que le commissaire soit autorisé à retenir les services d'experts et d'autres personnes mentionnés à l'article 11 de la *Loi sur les enquêtes* et qu'il leur verse la rémunération et les indemnités approuvées par le Conseil du Trésor;
- m. que le commissaire prenne, au cours de l'enquête, les mesures nécessaires pour prévenir la divulgation de renseignements qui, s'ils étaient divulgués, pourraient selon lui porter préjudice aux relations internationales ou à la défense ou à la sécurité nationales et qu'il tienne les audiences conformément à la procédure suivante :
  - i. à la demande du procureur général du Canada, le commissaire reçoit, à huis clos et en l'absence des parties et de leurs avocats, les renseignements qui, s'ils étaient divulgués, pourraient selon lui porter préjudice aux relations internationales ou à la défense ou à la sécurité nationales,
  - ii. le commissaire peut diffuser toute partie des renseignements communiqués au cours du huis clos, ou un résumé de ceux-ci, s'il estime que cette diffusion ne porterait pas préjudice aux relations internationales ou à la défense ou à la sécurité nationales, mais, avant la diffusion, il en avise le procureur général du Canada et lui donne la possibilité de présenter des observations concernant les relations internationales ou la défense ou la sécurité nationales,
  - iii. si le commissaire conclut, à l'encontre des observations mentionnées au sous-alinéa (ii), que la diffusion de toute partie des renseignements communiqués pendant le huis clos, ou d'un résumé de ceux-ci, ne porterait pas préjudice aux relations internationales ou à la défense ou à la sécurité nationales, il en avise le procureur général du Canada et cet avis constitue un avis aux termes de l'article 38.01 de la *Loi sur la preuve au Canada*,

- iv. le commissaire donne au procureur général du Canada la possibilité de présenter, relativement aux rapports qu'il a l'intention de rendre publics, des observations concernant les relations internationales ou la défense ou la sécurité nationales, et ce avant la présentation des rapports au gouverneur en conseil,
- v. si le commissaire conclut, à l'encontre des observations mentionnées au sous-alinéa (iv), que la communication des renseignements fournis dans des rapports qu'il a l'intention de rendre publics ne porterait pas préjudice aux relations internationales ou à la défense ou à la sécurité nationales, il en avise le procureur général du Canada et cet avis constitue un avis aux termes de l'article 38.01 de la *Loi sur la preuve au Canada*;
- n. que la commission n'ait pas pour effet de restreindre l'application de la *Loi sur la preuve au Canada*;
- o. que le commissaire respecte la procédure et les exigences en matière de sécurité prévues notamment par la *Politique sur la sécurité du gouvernement*, à l'égard des personnes dont les services seront retenus aux termes de l'article 11 de la *Loi sur les enquêtes* et à l'égard du traitement de l'information à toutes les étapes de l'enquête;
- p. que le commissaire exerce ses fonctions en évitant de formuler toute conclusion ou recommandation à l'égard de la responsabilité civile ou criminelle de personnes ou d'organisations;
- q. que le commissaire exerce ses fonctions en veillant à ce que l'enquête ne compromette aucune autre enquête ou poursuite en matière criminelle en cours;

- r. que le commissaire remette les dossiers et documents de l'enquête au greffier du Conseil privé le plus tôt possible après la fin de l'enquête;
- s. que le commissaire présente au gouverneur en conseil son rapport ou ses rapports simultanément dans les deux langues officielles;
- t. que le commissaire veille à ce que le public puisse communiquer avec la commission et obtenir ses services simultanément dans les deux langues officielles, y compris les transcriptions des audiences si celles-ci sont mises à la disposition du public.

## ANNEXE B

### LISTE DES TÉMOINS

(selon l'ordre des comparutions ou de la présentation des mémoires)

#### TÉMOINS

#### MEMBRES DES FAMILLES REPRÉSENTÉS

##### Le 25 septembre 2006

Bal Gupta

**Ramwati Gupta**, épouse

Lata Pada

**Vishnu Pada**, époux;

**Arti Pada**, fille;

**Brinda Pada**, fille

Deepak Khandelwal

**Chandra Khandelwal**, sœur;

**Manju Khandelwal**, sœur

Satrajpal (Fred) Rai

**Kiranjit Rai**, cousin

Sundaram (Ramu) Ramakesavan

**Mukul Paliwal**, ami de la famille

##### Le 26 septembre 2006

Kalwant Mamak

**Rajinder Mamak**, épouse

Rama Bhardwaj

**Harish Bhardwaj**, fils

Jayashree Thampi

**Kanaka Lakshmanan**, époux;

**Preethi Lakshmanan**, fille

Zerina Pai

**Noshir Vaid**, frère

D<sup>r</sup> Padmini Turlapati

**Sanjay Turlapati**, fils;

**Deepak Turlapati**, fils

Susheel Gupta

**Ramwati Gupta**, mère

Jagada Venkateswaran

**Lakshmi Subramanian**, belle-sœur;

**Veena Subramanian**, nièce

Parkash Bedi

**Saroj Bedi**, épouse;

**Anu Bedi**, fille;

**Jatin Bedi**, fils

**Le 27 septembre 2006****Seanie Murphy****Secouristes****Daniel Brown****Mark Tait****Mark Stagg****Thomas Hayes****Le 28 septembre 2006**

Murthy Subramanian

**Lakshmi Subramanian**, épouse;**Veena Subramanian**, fille

Esmie Alexander

**Anchanatt Mathew Alexander**, époux

Lorna Kelly

**Barsa Kelly**, mère

Mansi Kinworthy

**Shashi Gupta**, mère**Le 3 octobre 2006**

Monique Montpetit-Castonguay

**Rachelle Castonguay**, belle-sœur

Mahesh Chandra Sharma

**Uma Sharma**, épouse;**Shakuntala Sharma**, belle-mère;**Swati Sharma**, fille;**Sandhya Sharma**, fille

Rob Alexander

**Anchanatt Mathew Alexander**, père

Anita Gupta

**Anumita Gupta**, sœur

Krishna Bhat

**Muktha Bhat**, épouse;**Deepak Bhat**, fils

### Le 4 octobre 2006

L'honorable Bob Rae

Promode Sabharwal

D<sup>r</sup> Chandra Vaidyanathan

Vipin Bery

Perviz Madon

Natasha Madon

Eric Beauchesne

M. et M<sup>me</sup> Ramji Khandelwal

**Meghana Sabharwal**, fille

**Krishnakumar Gopalan**, frère

**Neelam Bery**, épouse;

**Aditya Bery**, fils;

**Priya Bery**, fille

**Sam Madon**, époux

**Sam Madon**, père

**Gaston Beauchesne**, père

**Chandra Khandelwal**, fille;

**Manju Khandelwal**, fille

### Le 5 octobre 2006

Aleem Quraishi

Shipra Rana

Renee Saklikar

Banu Saklikar

Surjit Kalsi

**Shaiesta Quadri**, sœur;

**Qutubuddin Quadri**, beau-frère;

**Rubina Quadri**, nièce;

**Arishiya Quadri**, nièce;

**Atif Quadri**, neveu

**Shyla Aurora**, sœur

**Umar Jethwa**, oncle;

**Zebunnisa Jethwa**, tante

**Umar Jethwa**, beau-frère;

**Zebunnisa Jethwa**, sœur

**Indira Kalsi**, cousin

Smita Bailey	<b>Uma Sharma</b> , tante; <b>Shakuntala Sharma</b> , grand-mère <b>Swati Sharma</b> , cousin; <b>Sandhya Sharma</b> , cousin
Mukta Laforte	<b>Uma Sharma</b> , tante; <b>Shakuntala Sharma</b> , grand-mère; <b>Swati Sharma</b> , cousin; <b>Sandhya Sharma</b> , cousin
Usha Sharma	<b>Uma Sharma</b> , sœur; <b>Shakuntala Sharma</b> , mère; <b>Swati Sharma</b> , nièce; <b>Sandhya Sharma</b> , nièce
Asha Sharma, Ila Sharma et Rama Sharma	<b>Uma Sharma</b> , sœur; <b>Shakuntala Sharma</b> , mère; <b>Swati Sharma</b> , nièce; <b>Sandhya Sharma</b> , nièce
Shridhar Sharma	<b>Uma Sharma</b> , belle-sœur; <b>Shakuntala Sharma</b> , belle-mère; <b>Swati Sharma</b> , nièce; <b>Sandhya Sharma</b> , nièce
Romesh et Irene Kachroo	<b>Mohan Kachroo</b> , mère et belle-mère
Vijay Kachru	<b>Mohan Kachroo</b> , mère
Meera Kachroo	<b>Mohan Kachroo</b> , grand-mère

### Le 10 octobre 2006

Donna Ramah Paul	<b>Vinubhai Bhatt</b> ; <b>Chandrabala Bhatt</b> ; <b>Bina Bhatt</b> ; <b>Tina Bhatt</b>
------------------	---

Nicola Kelly	<b>Barsa Kelly</b> , mère
Upendrakumar Abda	<b>Chandrabala Bhatt</b> , sœur; <b>Vinubhai Bhatt</b> , beau-frère; <b>Bina Bhatt</b> , nièce; <b>Tina Bhatt</b> , nièce
Ramachandran Gopalan	<b>Krishnakumar Gopalan</b> , frère
Mohammad Irfan Umar Jethwa	<b>Umar Jethwa</b> , père; <b>Zebunnisa Jethwa</b> , mère
Mandip Singh Grewal	<b>Daljit Singh Grewal</b> , père
Shailendra Gupta	<b>Shashi Gupta</b> , épouse; <b>Suman Khera</b> , belle-sœur; <b>Rashi Khera</b> , nièce
Shobha Dewan	<b>Shashi Gupta</b> , sœur; <b>Suman Khera</b> , sœur; <b>Rashi Khera</b> , nièce
Gaurav Gupta	<b>Shashi Gupta</b> , mère; <b>Suman Khera</b> , tante; <b>Rashi Khera</b> , cousin

### Le 11 octobre 2006

D <sup>r</sup> Haranhalli Radhakrishna	<b>Nagasundara Radhakrishna</b> , épouse; <b>Thejus Radhakrishna</b> , fils; <b>Jyothi Radhakrishna</b> , fille
Rattan Singh Kalsi	<b>Indira Kalsi</b> , fille
Ann Venketeswaran	<b>T.K. Venketeswaran</b> , époux
Esther Venketeswaran	<b>T.K. Venketeswaran</b> , père
Chandar Sain Malhotra	<b>Atul K. Malholtra</b> , fils

**Le 12 octobre 2006**

Krishna Sharma	<b>Om Prakash Sharma</b> , époux
Saroj Gaur	<b>Om Prakash Sharma</b> , père
Neelam Kaushik	<b>Om Prakash Sharma</b> , père
Veena Sharma	<b>Om Prakash Sharma</b> , père
Madhu Gaur	<b>Om Prakash Sharma</b> , père
Sheila Singh Hanse	<b>Narendra Singh Hanse</b> , époux
Swaran Singh Hanse	<b>Narendra Singh Hanse</b> , beau-père
Anil Hanse	<b>Narendra Singh Hanse</b> , père
Sanjay Lazar	<b>Sampath Lazar</b> , père; <b>Sylvia Lazar</b> , belle-mère; <b>Sandeeta Lazar</b> , belle-sœur
Laxmansinh Jayantkumar Abda	<b>Vinubhai Bhatt</b> , oncle; <b>Chandrabala Bhatt</b> , tante; <b>Bina Bhatt</b> , cousin; <b>Tina Bhatt</b> , cousin

**Le 13 octobre 2006**

Amarjit Bhinder	<b>Satwinder Singh Bhinder</b> , époux
Tahir Sadiq	<b>Sugra Sadiq</b> , mère
Sheroo D. Dumasia	<b>Dara D. Dumasia</b> , époux
Ram Gogia	<b>Bhagwanti Gogia</b> , mère
Freny Enayati	<b>Ardeshir K. Enayati</b> , époux
Sandhya Nil Singh	<b>Surendra P. Singh</b> , frère; <b>Joyosree Singh</b> , belle-sœur; <b>Ratik Singh</b> , neveu
Ratheish Yelevarthy	<b>Nayudamma Yelevarthy</b> , père

**Le 7 novembre 2006**

Dianne Beaudesne

***Gaston Beaudesne***, père**Le 18 juin 2007**

Chandra Sankurathri

***Manjari Sankurathri***, épouse;***Srikiran Sankurathri***, fils;***Sarada Sankurathri***, fille

## ANNEXE C

### CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

#### Le samedi 22 juin 1985

##### **20 h 22 HAE (0 h 22 temps universel – TU)**

Le vol CP Air 060 en provenance de Vancouver arrive à Toronto. Certains passagers et bagages passent à bord du vol 182 d’Air India.

##### **17 h 37 HAP (0 h 37 TU)**

Le vol CP Air 003 quitte Vancouver à destination de Tokyo.

##### **21 h 02 HAE (1 h 02 TU)**

Le vol 182 d’Air India arrive à Mirabel en provenance de Toronto après un délai de 1 heure 40 minutes; 105 passagers supplémentaires montent à bord.

##### **22 h 18 HAE (02 h 18 TU)**

Le vol 182 d’Air India quitte Mirabel à destination de Heathrow – Londres (Royaume-Uni).

#### Le dimanche 23 juin 1985

##### **5 h 41 TU**

Le vol CP Air 003 arrive à l’aéroport Narita avec 14 minutes d’avance.

##### **6 h 15 TU**

Une explosion dans le terminal des bagages de l’aéroport Narita fait deux morts et quatre blessés.

##### **07 h 14 TU**

Le vol 182 d’Air India, avec 329 personnes à bord, disparaît des écrans radars.

##### **9 h 44 TU**

Un SOS est lancé en Irlande, indiquant qu’un gros-porteur d’Air India s’est écrasé.

**10 h 02 TU**

Le Laurentian Forest arrive sur les lieux de l'écrasement. Il n'y a pas de survivants.

**Éléments ultérieurs****Le 26 juin 1985**

Le premier ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi, écrit au premier ministre du Canada, Brian Mulroney, une lettre au sujet de la catastrophe.

**Le 18 juillet 1985**

Le premier ministre Mulroney écrit une lettre au premier ministre Gandhi pour l'assurer que le Canada identifiera et poursuivra les responsables s'il s'avère qu'il y a eu sabotage.

**Le 8 novembre 1985**

Des agents de la GRC font une descente aux domiciles de Talwinder Singh Parmar et Inderjit Singh Reyat, en Colombie-Britannique. Ils portent diverses accusations ayant trait à des armes, des explosifs et des complots.

**Le 22 janvier 1986**

Le Bureau canadien de la sécurité aérienne détermine qu'une bombe a causé l'écrasement du vol 182 d'Air India.

**Février 1988**

Inderjit Singh Reyat est arrêté en Angleterre et accusé d'avoir confectionné la bombe qui a explosé à l'aéroport Narita de Tokyo.

**Le 13 décembre 1989**

Inderjit Singh Reyat est extradé au Canada.

**Le 10 mai 1991**

Inderjit Singh Reyat est déclaré coupable de deux chefs d'homicide involontaire coupable et de quatre chefs ayant trait aux explosifs, relativement à la bombe de Narita. Il est condamné à dix ans.

**Le 27 octobre 2000**

La GRC arrête Ripudaman Singh Malik et Ajaib Singh Bagri dans le cadre de l'attentat à la bombe contre le vol 182 d'Air India et de l'explosion à l'aéroport Narita. Parmi les accusations figurent 331 chefs de meurtre au premier degré.

**Le 4 juin 2001**

La GRC arrête Inderjit Singh Reyat pour sept nouveaux chefs d'accusation dont meurtre, tentative de meurtre et complot dans le cadre de l'attentat à la bombe contre Air India et de l'explosion à Narita.

**Le 10 février 2003**

Inderjit Singh Reyat plaide coupable relativement à un chef d'homicide involontaire coupable et un chef de participation à la fabrication d'une bombe, relativement au vol 182 d'Air India. Toutes les autres accusations à son endroit son suspendues et il est condamné à cinq ans d'emprisonnement.

**Le 24 février 2003**

La Couronne et la défense s'entendent pour que le procès de MM. Bagri et Malik soit présidé par un juge plutôt que de se dérouler devant juge et jury.

**Le 16 mars 2005**

Ripudaman Singh Malik et Ajaib Singh Bagri sont acquittés de tous les chefs d'accusation.

**Le 16 mars 2005**

Les familles des victimes renouvellent leur demande d'enquête publique.

**Le 26 avril 2005**

L'ancien premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, est chargé de conseiller le gouvernement fédéral sur l'opportunité d'une enquête publique au sujet des mesures d'investigation et des poursuites.

**Le 23 juin 2005**

Un premier ministre du Canada assiste pour la première fois au service commémoratif annuel à Ahakista, dans la baie Dunmanus (Irlande).

**Le 23 novembre 2005**

Le rapport de Bob Rae recommande plus ample enquête sur l'attentat à la bombe contre Air India. Il préconise une « enquête ciblée et axée sur les politiques ».

**Le 3 mars 2006**

La Commission nationale des libérations conditionnelles refuse la libération d'Inderjit Singh Reyat et statue qu'il doit poursuivre sa peine d'emprisonnement jusqu'en 2008.

**Le 7 mars 2006**

Le premier ministre Stephen Harper demande au juge de la Cour suprême à la retraite John Major de consulter les familles des victimes au sujet du mandat d'une enquête publique.

**Le 1er mai 2006**

Le premier ministre Stephen Harper annonce le lancement d'une enquête

dirigée par l'hon. John Major au sujet des mesures d'investigation sur l'attentat à la bombe commis contre Air India. L'enquête visera à trouver « réponse à plusieurs questions importantes soulevées au sujet de la pire tuerie dans l'histoire du Canada ».

**Le 21 juin 2006**

Lancement officiel de la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India

**Du 26 septembre au 17 novembre 2006**

La Commission reçoit les témoignages de membres des familles ainsi que de sauveteurs et de responsables canadiens qui se sont rendus en Irlande immédiatement après l'attentat.

## ANNEXE D

### SOURCES DES PHOTOS

- 1 Monument à Ahakista (Irlande)  
(photo prise par la famille Turlapati)
- 2 à 5 Trois générations : Shakuntala, Uma, Sandhya et Swati Sharma
- 6 à 7 Chandra et Manju Khandelwal
- 8 Barsa Kelly
- 9 D<sup>r</sup> Anchanatt Mathew Alexander
- 10 à 11 Nagasundara, Jyothi et Thejus Radhakrishna
- 12 à 13 Les Quadris avec Rubina, et les enfants Quadri
- 14 Sanjay et Deepak Turlapati
- 15 à 16 Muktha et Deepak Bhat
- 17 Tina Bhatt avec son stéthoscope
- 18 Rachelle Castonguay
- 19 Krishnakumar Gopalan reçoit son diplôme de  
l'Université Carleton à Ottawa.
- 20 La mère de Krishnakumar, M<sup>me</sup> Thangam Gopalan
- 21 Satwinder Singh Bhinder, co capitaine du Kanishka
- 22 Gaston Beauchesne
- 23 Lakshmi et Veena Subramanian
- 24 Les D<sup>rs</sup> Zebunnisa et Umar Jethwa avant le vol, à l'aéroport  
international de Vancouver
- 25 Narendra Singh Hanse, capitaine du Kanishka
- 26 Sam Madon
- 27 Bhagwanti Gogia et des membres de sa famille
- 28 « Nana » Kachroo
- 29 Om Prakash Sharma
- 30 Le bateau de sauvetage Arun
- 31 Mark Stagg - Jana Chytilova / The Vancouver Sun
- 32 Le Laurentian Forest
- 33 Autre vue du Laurentian Forest
- 34 Un hélicoptère Sea King
- 35 Carte d'Irlande
- 36 Les Turlapti et des amis dînant en Irlande
- 37 à 39 Saroj, Anu et Jatin Bedi
- 40 à 42 Shashi Gupta, Suman Khera et Rashi Khera

- 43 Harish Bhardwaj exhibe fièrement quelques prix remportés.
- 44 Sylvia, Sandeeta et Sampath Lazar
- 45 à 47 Kiranjit Rai à différents âges
- 48 T.K., David, Ann et Esther Venketeswaran
- 49 Des écoliers irlandais jouent la flûte lors d'un service commémoratif à Ahakista (Irlande).
- 50 à 51 Sites commémoratifs à Toronto et Vancouver (vues d'artistes) – Images provenant du dépliant commémoratif de la tragédie d'Air India Canada *Le Canada se souvient - à la mémoire des victimes de la tragédie d'Air India*, Sécurité publique Canada, tous droits réservés, 2007
- 52 Extrait d'une lettre du 4 juillet 1985 du P<sup>r</sup> H.I.H. Saravanamuttoo au sujet de la création du prix commémoratif Gopalan pour l'étudiant finissant en génie mécanique de l'Université Carleton à Ottawa qui obtient les meilleurs résultats
- 53 Le sergent Pal Mamak et l'agent Bob Mamak
- 54 Mini Mamak
- 55 Parkash Bedi prend la parole au tournoi de soccer commémoratif Jatin Bedi, en Inde.
- 56 Ramwati Gupta
- 57 Manjari Sankurathri, avec Sarada et Srikiran
- 58 Écoliers à Sarada Vidyalayam
- 59 Patients au Srikiran Institute of Ophthalmology
- 60 Vishnu, Arti, Brinda et Lata Pata
- 61 Susheel Gupta - Jana Chytilova / The Vancouver Sun
- 62 Rajinder Mamak

## **ANNEXE E**

### **PERSONNEL DE LA COMMISSION**

(employés et conseillers engagés par la commission au moment de la publication de ce premier rapport.)

#### ***Bureau du commissaire***

Major, l'hon. John C. – commissaire

Kenny, Barbara

#### ***Greffier***

Brisson, Gilles

#### ***Administration***

Brook, Dennis – directeur, Opérations

Cooke, Lynne – directrice, Finances

Ariano, Wanda

Brisson, Richard

Duquette, Julie

Godbout, Gail

Hooper, Anne

Karmali, Nadia

Monette, Pierre

Mutton, Mary

Osborne, Anita

Rock, Stéphanie

Snedden, Paul

Surprenant, Roland

Thomas, Roger

#### ***Research***

Archambault, Peter – directeur, Recherche

Roach, Kent – directeur, Recherche juridique  
Archdeacon, Maurice  
Dickerson, Ken

***Relations médias et communications***

Tansey, Michael

***Rédaction et production des rapports***

Gussman, Tom – rédacteur principal  
Sadinsky, Ian – rédacteur principal  
Fitzsimmons, Donna - graphiste et responsable de la production  
Cremer, Pierre - traducteur  
Drolet, Daniel  
Lutes, Kimberley

***Juridique***

Freiman, Mark – procureur principal  
Dorval, Michel – co-procureur  
Kapoor, Anil  
Gover, Brian  
Bilodeau, Roger  
Barragan, Francis  
Blum, Nadine  
Boucher, Alexandre  
Bowes, Tanya  
Carle, Frédéric  
Coutlée, Geneviève  
Dosanjh, Arpal  
Fairchild, Robert  
Gartner, Janet

Gudmundseth, Stein

Mall, Adela

Marshman, Nigel

Mickelson, Howard

Rachamalla, Teja

Saito, Yolanda

Seveno, Louis

Victor, Marisa

Viswanathan, Hari

### **AVOCATS DES FAMILLES**

#### ***Association des familles des victimes d'Air India***

Boxall, Norman

Shore, Jacques

#### ***Familles des victimes des membres de l'équipage à bord du vol 182 d'Air India et citoyens de l'Inde***

Quance, Richard

#### ***Groupe Lata Pada***

Anand, Raj

